

Préavis municipal n° 14 relatif au budget de l'exercice 2022

Date proposée pour la séance de la commission :

Jeudi 18 novembre 2021 à 20h00

Montoly 3, salle 2

Municipal responsable : M. Gilles Davoine

Table des matières

1	Préambule et résultat prévisionnel	3
2	Perspectives des services de l'Administration	5
2.1	Secrétariat municipal	5
2.2	Service de la population	6
2.3	Service des finances et de l'économie	6
2.4	Service de la culture et des affaires sociales	7
2.5	Service de l'enfance et de la jeunesse	7
2.6	Service des bâtiments et de l'urbanisme	8
2.7	Service des infrastructures et de l'environnement	8
3	Marge d'autofinancement	10
4	Charges par nature	12
5	Commentaires sur les principaux postes de charges	13
5.1	Charges du personnel	13
5.2	Achats de biens, de services et de marchandises	15
5.3	Intérêts passifs	17
5.4	Amortissements	20
5.5	Participations cantonales et intercommunales	21
5.6	Aides et subventions	24
5.7	Attributions/prélèvements aux fonds	25
5.8	Imputations internes	26
6	Evolution des charges par nature	27
7	Revenus par nature	28
8	Commentaires sur les principaux postes de revenus	29
8.1	Impôts	29
8.2	Revenus du patrimoine	34
8.3	Taxes, émoluments, produits des ventes	34
8.4	Autres prestations de tiers	34
9	Evolution des revenus par nature	35
10	Conclusion	36
11	Annexes	36
11.1	Budget 2022 – Récapitulation par fonction	37
11.2	Budget 2022 – Vue détaillée	38
11.3	Renseignements complémentaires	76
11.4	Liste des emprunts au 30 septembre 2021	83
11.5	Plan des investissements	84
11.6	Liste des abréviations	90

Monsieur le Président,

Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Par le présent préavis et en conformité avec l'art. 102 du règlement du Conseil communal, la Municipalité soumet à votre approbation le budget pour l'exercice 2022.

A la fin de ce document figure également le plan des investissements qui vous est soumis à titre informatif mais n'est pas soumis au vote du Conseil communal, contrairement au budget (art. 18 du règlement sur la comptabilité des communes).

1 Préambule et résultat prévisionnel

Le budget 2022 de la Ville de Gland prévoit un excédent net des charges sur les produits de CHF 1'411'000.- (2021 : CHF 3'144'490.-) et une marge d'autofinancement positive de CHF 4'336'550.- (2021 : CHF 2'631'900.-).

Le budget 2022 est marqué par l'expansion des recettes fiscales des personnes morales et des personnes physiques. En 2021, les impôts des entreprises ont connu une forte progression et tout porte à croire qu'une partie significative de ce bond peut être considéré comme pérenne. De plus, de nouveaux habitants au quartier de la Combaz sont attendus d'ici la fin de l'année 2022 qui renforceront les recettes d'impôts sur le revenu et fortune des personnes physiques.

Par ailleurs, la Municipalité veille toujours à une croissance des charges en adéquation avec la croissance des revenus de la commune. En effet, le total des charges épurées budgétées a augmenté de 0.32% par rapport au budget 2021 tandis que le total des revenus épurés budgétés a augmenté de 2.69%.

Bien que les acomptes 2022 pour la participation à la cohésion sociale, la péréquation directe et la réforme policière soient plus faibles que dans le budget 2021 (CHF -1'401'600.- ; -6.9%), la Municipalité relève que le déséquilibre de la répartition des charges entre le Canton de Vaud et ses communes ne laisse que peu de marge de manœuvre à ces dernières. Cette année encore la péréquation, et en particulier la participation à la cohésion sociale (auparavant facture sociale), pèse lourdement sur les finances communales. Les acomptes pour la participation à la cohésion sociale, la péréquation directe et la réforme policière, qui fluctuent largement d'une année à l'autre, représentent ensemble 29.4% des charges épurées (2021 : 31.6%).

L'accord sur la participation à la cohésion sociale entre le Canton et l'Union des Communes Vaudoises (UCV), ratifié par son Assemblée générale le 17 septembre 2020, ne contribue malheureusement pas à résorber ce déficit car celui-ci ne prévoit pas une diminution de la participation à la cohésion sociale, mais une diminution de son augmentation afin d'atteindre la répartition cible d'un tiers à charge du Canton et de deux tiers à charge des communes à l'horizon 2028. En 2022, sous réserve d'éventuels amendements décidés par le Grand Conseil lors du vote final du budget, la participation financière des communes à la cohésion sociale sera d'environ CHF 872 millions contre CHF 877 millions en 2021, soit une baisse de 0.6% par rapport aux montants calculés pour les acomptes 2021. Toutefois, la facture globale continue sa progression : une augmentation de CHF 89 millions par rapport à 2021, absorbée par le Canton. Après cette stabilisation temporaire en faveur des communes, les projections du Canton montrent une augmentation continue de la facture totale et de la part des communes jusqu'à l'horizon 2026.

Avec le résultat prévisible négatif et la marge d'autofinancement tels que présentés, le budget 2022 s'inscrit dans la continuité des budgets de 2019 à 2021, mais avec une tendance à l'amélioration continue. En effet, les budgets des années précédentes prévoyaient un excédent des charges sur les revenus de CHF 4'097'047.- pour l'année 2019, CHF 3'544'755.- pour 2020 et CHF 3'144'490.- pour 2021. La marge d'autofinancement était estimée à CHF 4'217'611.- pour 2019, CHF 1'963'955.- pour 2020 et CHF 2'631'900.- pour 2021. A noter que la marge d'autofinancement budgétée pour l'exercice 2019 était particulièrement forte grâce à la taxe d'équipement communautaire (CHF 2'254'620.-). Cette tendance à l'amélioration devrait continuer dans les années à venir, grâce notamment à une hausse sensible des recettes fiscales des personnes physiques et morales ainsi qu'à la réforme de la péréquation intercommunale vaudoise, dont les contours et l'horizon de son entrée en vigueur demeurent encore flous à ce stade, mais qui pourrait s'avérer être en faveur des centres urbains dont fait partie la Ville de Gland. L'amélioration de l'assiette fiscale conjointement à la réforme en cours de la péréquation intercommunale

vaudoise donnent à la Municipalité l'espoir de pouvoir présenter à moyen terme au Conseil communal un résultat budgété positif.

Les points suivants caractérisent le budget 2022 :

Les recettes fiscales, toutes natures confondues, évoluent de +6.5% par rapport à l'année précédente (2021 : +0.3%). La situation liée au COVID-19 n'a, pour l'instant, pas eu d'incidence notable sur les recettes régulières d'impôts en 2021 et permet un certain optimisme pour l'année 2022, notamment avec l'augmentation de la population due au nouveau quartier de la Combaz. De plus, la Banque Nationale Suisse et les institutions nationales s'attendent à une poursuite de la reprise économique, pour autant que les mesures visant à contenir la pandémie ne doivent pas être de nouveau renforcées de manière significative. Ainsi, la valeur du point d'impôt pour l'année 2022, qui découle de ces estimations, est évaluée à CHF 676'389.-, soit une augmentation de 6.9% par rapport au budget 2021 et une augmentation de 2.7% par rapport aux comptes 2020. La valeur du point d'impôt par habitant est estimée à CHF 50.29 pour 2022 (2021 : 47.21). Pour comparaison, la moyenne cantonale est de CHF 46.17 par habitant.

La part de la Ville de Gland dans la compensation RFFA est estimée à CHF 370'700.- pour l'année 2022, soit une diminution de CHF 251'300.- par rapport à 2021 (CHF 622'000.-). La répartition entre les communes vaudoises est notamment basée sur les recettes fiscales des personnes morales effectives de l'exercice précédent et cette baisse est causée par les très bons résultats sur les personnes morales d'autres communes vaudoises.

Après une année 2021 durant laquelle les coûts avaient drastiquement diminué, les indemnités pour lignes de trafic régional à charge de la Ville de Gland reprennent l'ascenseur pour le budget 2022 (CHF +190'250.-), notamment à cause d'indemnités supplémentaires à la charge des communes en relation avec un nouvel aménagement des offres ainsi que le renouvellement du matériel roulant pour les Transports publics de la Région Nyonnaise (TPN) et le Chemin de fer Nyon-Saint-Cergue-Morez (NStCM). Le solde à la charge des communes est également tributaire des recettes qui sont en baisse notable. Selon les informations de la DGMR, l'impact est particulièrement fort sur La Côte car les lignes circulant dans la région bénéficiaient d'une très bonne fréquentation avant la pandémie.

L'article 3 du protocole d'accord entre l'Etat de Vaud et l'UCV du 25 août 2020 prévoit une reprise complète du financement des agences d'assurances sociales (AAS) pour les missions cantonales dès 2022. Le montant de CHF 189'650.- avait été budgété pour 2021 et il a donc été mis à CHF 0.- pour 2022.

Enfin, l'ouverture du Relax'Resto à Grand-Champ, engendrera des coûts supplémentaires estimés à CHF 200'800.- pour l'achat des repas et de CHF 99'500.- pour l'encadrement des jeunes par le personnel auxiliaire (charges sociales incluses). Ces charges seront très majoritairement compensées par la participation parentale dont les produits devraient s'élever à CHF 212'500.-.

Par le passé, les remboursements de traitements et de charges sociales par suite d'arrêts pour cause d'accident ou de maladie de longue durée n'étaient pas budgétés. Dès le budget 2021, la Municipalité a préconisé de prendre en considération ces remboursements afin de refléter au mieux la réalité. Ainsi, un produit de CHF 267'350.- a été budgété sur la base des indemnités moyennes des trois dernières années pour toute l'Administration (2021 : CHF 252'000.-).

Par ailleurs, au niveau des charges sociales, le passage du taux de cotisation patronal CIP de 19.5% en 2021 à 20.0% en 2022 occasionnera un surcoût de CHF 36'900.-. En revanche, les taux des primes d'assurance accidents professionnels et non-professionnels diminuent pour l'année 2022 passant respectivement de 1.1297% à 0.8271% et de 1.7600% à 1.4700%, ce qui permet à la Commune de faire une économie de CHF 9'100.- en 2022.

La statistique de la population résidente est une hypothèse importante du budget. Les coûts des associations et ententes intercommunales sont le plus souvent répartis entre les communes en fonction du nombre d'habitants. Au regard des années précédentes et de l'évolution en cours, la Municipalité estime que la population s'accroîtra de 1.56% à environ 13'450 habitants à la fin de l'année 2021. En effet, la population officielle au 31 décembre 2020 était de 13'243 personnes. La population estimée le 31 août 2020 était de 13'424 personnes. Le Service cantonal de recherche et d'information statistique (SCRIS) prévoit une augmentation de l'ordre de 1.5% par an en moyenne pour les années à venir dans le District. L'augmentation est de 1.24% pour ce début d'année (8 mois), donc tout-à-fait selon la tendance projetée par le SCRIS, si bien que le nombre de 13'450 habitants devrait être atteint d'ici le 31 décembre 2021.

De plus, cette année, grâce au renouvellement de prêts anciens à des taux plus avantageux, les charges financières diminueront de CHF 72'900.- par rapport à 2021 malgré les investissements importants à financer en partie par le recours à l'endettement. Le taux moyen des charges d'intérêt de l'endettement communal pour 2022 est estimé à 0.56% (2021 : 0.74%).

En outre, en dépit d'une marge d'autofinancement positive, la Municipalité reste consciente que l'équilibre financier demeure relativement fragile et a été particulièrement attentive aux dépenses de fonctionnement de chaque service. A chaque étape de l'élaboration du budget, la Municipalité a dû faire des choix importants afin de maintenir les charges de la Commune en adéquation avec ses revenus prévisibles.

Enfin, il convient également de noter que certains changements ont été effectués dans le plan comptable pour une meilleure cohérence et transparence. De plus amples informations sont fournies dans l'annexe 11.3 relative aux renseignements complémentaires, mais il peut être utile d'indiquer ici les changements principaux :

- Afin de pouvoir détailler les coûts des mesures prises pour la santé et la sécurité au travail (MSST), une nouvelle section dédiée a été créée (131).
- Une nouvelle section « Economie » a été créée (250) car le Service des finances est devenu en août 2021 le Service des finances et de l'Economie.
- Pour une meilleure lisibilité et plus de clarté dans les comptes relatifs au patrimoine financier, chaque bâtiment possèdera une section dès 2022 avec ses propres comptes de charges et de revenus. Il s'agit des sections suivantes :
 - o 352 : Immeubles/Vignes
 - o 353 : Hôtel de la Plage
 - o 354 : Locaux SDIS
 - o 355 : Copropriété du Bochet 2 – Mauverney 19 à 25
 - o 356 : Bâtiments du WWF – Part patrimoine financier
 - o 357 : Bâtiment la Combaz A5.4
 - o 358 : Bâtiment la Combaz A5.1 – Part patrimoine financier
- Les comptes de littering sont transférés du secteur 110 au secteur 430 car c'est le Service de l'infrastructure et de l'environnement qui gère le littering et pas le Service de la population.
- Les taxes sur les appareils automatiques et les patentes boissons sont gérées par la Sécurité publique, d'où un transfert du secteur 110 au secteur 615 pour ces deux comptes de revenus.
- Deux comptes relatifs au Relax'Resto de Grand-Champs ont été créés afin de distinguer les achats et ventes liés au Relax'Resto de ceux de la Pause Déj', des devoirs accompagnés, etc.
- Les honoraires liés à Cité de l'énergie sont transférés du secteur 360 au secteur 822 qui se nomme Efficacités énergétiques & Energies renouvelables et qui correspond plus à ces honoraires.

2 Perspectives des services de l'Administration

Bien que de nouveaux projets verront assurément le jour, l'année 2022 sera principalement dédiée à la poursuite des travaux et projets entamés les années précédentes. Cela va, par exemple, de l'assainissement des bâtiments communaux, en passant par les « programmes jeunesse », la sécurité de l'espace public, l'art et le divertissement en Ville, la qualité de nos espaces verts et de nos routes ou encore Admin 2.0 et Smart City. Indépendamment de la nature des projets, tous se veulent être à la fois dans la modernisation de notre Administration mais aussi et surtout pour le bien de notre population.

L'Administration communale doit être le reflet de l'évolution sociétale et doit, par voie de conséquence, anticiper les besoins et changements de notre société.

En résumé, les besoins financiers exprimés dans le cadre du budget 2022 ne se veulent ni extravagants ni démesurés mais en adéquation avec la volonté de fournir à notre population des prestations de qualité et en accord avec son époque.

2.1 Secrétariat municipal

Le Secrétariat municipal entend mettre l'année 2022 sous le signe de la stabilité, de l'organisation et de la pérennisation de ses projets et infrastructures. Pour ce faire, l'Office informatique souhaite poursuivre ses travaux

permettant la sécurisation du parc informatique au sens large et ce tout en capitalisant également sur les développements d'« Admin. 2.0 ». Au niveau de l'Office des ressources humaines, l'ambition principale est de maintenir et préserver un environnement de travail sain, agréable et performant pour l'ensemble des collaborateurs. Il est ainsi souhaité de poursuivre les travaux débutés dans le cadre de l'enquête de satisfaction en offrant la possibilité aux services de réaliser des tests de personnalité pour chaque collaborateur afin de rendre les équipes encore plus efficaces, transversales et collaboratives.

L'Office de la communication continuera le développement de sa stratégie tout en communiquant sur des projets spécifiques et majeurs de notre Administration, à l'instar de Smart City ou encore au sujet de l'enquête réalisée sur la qualité de vie et la sécurité publique. Il s'agira pour ces dernières de communications thématiques et pédagogiques pour notre population dont fait également partie la réalisation du Programme de législation de la Municipalité.

L'Office du développement durable, nouvellement intégré au sein du Secrétariat municipal, poursuivra ses travaux au niveau des subventions tout en développant une stratégie transversale en matière de durabilité touchant à la fois tous les services de l'Administration mais aussi toute la population.

Les affaires juridiques se voient, comme d'ordinaire, contraintes de suivre avec acuité les dossiers en cours.

2.2 Service de la population

Le Service de la population finalise sa réorganisation, débutée en 2020 et quelque peu ralentie par la crise sanitaire des derniers mois. De nouveaux outils apparaissent, tel le nouveau programme de gestion des habitants « Innosolv » nouvellement implanté.

En 2022, d'autres projets sont amenés à se concrétiser tel le contrôle du stationnement au moyen de bulletins à QR code ou la production automatisée de macarons de stationnement, grâce à la production numérique sur un format du type carte de crédit. Du côté des transports, l'étude sur la refonte du fonctionnement du TUG a démarré. Ce projet majeur permettra à terme la mise en place de solutions plus durables et plus efficaces en matière de transports publics. Ce dossier fait partie intégrante du projet Smart City, actuellement en développement au sein de l'Administration communale.

Le Service sera aussi un bénéficiaire important du projet « Admin 2.0 » dont le futur guichet virtuel permettra à la population un accès aux prestations, en tout temps et à distance.

Enfin, le Groupe de Sécurité publique se reconstitue et assume pleinement ses tâches. Le fonctionnement de ce groupe a été largement remanié pour une plus grande efficacité.

Dans chacune des entités du Service de la population, des collaboratrices et collaborateurs répondent aux demandes de la population, assurent la délivrance de prestations de qualité, conformes au cadre légal et contribuent ainsi à la concrétisation des projets de nos citoyennes et citoyens.

2.3 Service des finances et de l'économie

La nouvelle législature a été l'occasion pour la Municipalité de remanier certains services avec un réaligement des thématiques des dicastères. Dans cette optique, la promotion économique a été intégrée dans le Service des finances, rebaptisé pour l'occasion Service des finances et de l'économie. Une section dédiée à l'économie a été créée dans le plan comptable (250). La politique économique locale axée sur le concept d'économie circulaire est poursuivie. Le Prix Nouvelle Economie et le Forum économique de Gland seront à l'honneur en 2022 et les mesures de visibilité des commerces glandois poursuivies.

La Municipalité et la Direction Générale de l'Enseignement Obligatoire (DGEO) ont validé le principe d'une reprise progressive de tâches communales déléguées aux établissements scolaires et l'augmentation du taux d'activité des collaboratrices impliquées en contrepartie d'une diminution progressive de la participation financière communale figurant dans la convention actuellement en vigueur avec l'Etat de Vaud (Etacom). Pour le Service des finances et de l'économie, cela représente un renforcement de l'équipe pour un taux d'activité équivalent à 10% dès le 1^{er} août 2021.

Le Service des finances et de l'économie poursuit, en collaboration avec l'Office informatique, le projet « Admin. 2.0 » qui vise à acquérir et implémenter de manière pérenne des outils informatiques de nouvelle génération. Après la mise en place en 2020 et 2021 de la gestion des habitants, la comptabilité de base, la facturation, la gestion des caisses, du contentieux, des commandes d'achats, des citernes et du cimetière, le projet continue en 2022 avec la mise en place d'un guichet virtuel et le déploiement progressif par service de la gestion électronique des documents (GED).

En outre, le Service des finances et de l'économie a pour objectif de documenter le système de contrôle interne, une fois l'implémentation des nouveaux systèmes informatiques achevée.

2.4 Service de la culture et des affaires sociales

En 2022, la stabilité et la continuité sont de mise avec le maintien de prestations, des soutiens et des programmes destinés à entretenir et renforcer des liens entre la population, les actions, les activités culturelles et les intervenants, associations ou professionnels, dont elle a été passablement coupée depuis plus d'une année. Il s'agit donc avant tout de pérenniser les prestations comme les projets développés ces dernières années, reflets de la politique culturelle menée par la Municipalité.

Du côté du Théâtre de Grand-champ, l'accent est mis sur l'augmentation du besoin d'encadrement des maîtres d'apprentissage pour ces deux prochaines années. Il s'agit aussi de renforcer le budget alloué à la saison, notamment afin de poursuivre les projets de création et de coproductions qui ont été initiés ces dernières années, et qui permettent de valoriser et de consolider la position du Théâtre sur la carte culturelle vaudoise et romande. Il s'agit également de pouvoir développer et de répondre à des demandes d'accueil de public scolaire en provenance de toute la région. Fruit du travail de promotion et de valorisation de la programmation de ces dernières années, il est nécessaire de pouvoir répondre à ces demandes et de disposer des ressources adéquates pour ce faire, avec toutes les retombées qui sont attendues en termes de fréquentation, de réputation et de fidélisation des publics jeunes et familiaux par ricochet.

Les affaires sociales ayant intégré le Service de la culture au début de la nouvelle législature, le 1er juillet 2021, c'est une équipe à présent étoffée qui vient renforcer les rangs et les missions du Service, et donner de la cohérence et de la transversalité aux activités de ce dernier, toujours à destination de la population.

La Bibliothèque communale et scolaire, quant à elle, souhaite renforcer ses collaborations avec les hautes écoles en accueillant des étudiants de façon régulière et pérenne, favorisant ainsi les échanges et valorisant les compétences de l'équipe, ainsi que le soutien apporté par les auxiliaires, pour des activités internes ciblées, permettant à l'équipe de préparer plus sereinement le futur déménagement. Le développement des collections pour les 16-18 ans est aussi priorisé afin de répondre à une demande de ce public-cible et à un accroissement de l'édition destinée à cette tranche d'âge.

2.5 Service de l'enfance et de la jeunesse

Le Service de l'enfance et de la jeunesse poursuivra en 2022 sa politique communale répartie sur cinq axes : l'éducation globale, la promotion, la prévention, la protection et la participation des enfants et des jeunes sur leur territoire de vie, et plus largement dans la société.

Pour ce faire, il renforcera avant tout le taux d'encadrement humain du Relax'Resto (seuil d'un intervenant pour 15 enfants) face à la forte hausse de fréquentation des élèves de 7P à 11S sur le temps du midi, dans le but d'assurer la sécurité des usagers et de maintenir une qualité d'accueil adaptée aux récents ajustements imposés par le canton (inscriptions préalables, contrôle des présences et encadrement des élèves de 7/8P sur l'entièreté de la pause de midi).

Par ailleurs, l'attractivité des Devoirs accompagnés sera accentuée par un ajustement à la baisse des tarifs qui seront plus alignés à la moyenne régionale et cantonale, associé à une extension de 30 minutes par séance pour les 3/6P ;

l'objectif étant d'ajuster le dispositif à la fois aux besoins pédagogiques des enfants et aux contraintes financières et organisationnelles de certaines familles, et de stimuler ainsi une hausse du taux de fréquentation à moyen terme.

Sur le plan externe enfin, le Service amplifiera son soutien à ses partenaires incontournables que sont les établissements scolaires, la Fondation Jeunesse et Famille qui soulagera les familles sur liste d'attente par la mise en place d'une deuxième session « Aïkicom » (démarche éducative alliant la pratique de l'aïkido et les théories de la communication), et enfin l'association du Centre de rencontres et de loisirs qui renforcera son accessibilité par le recrutement d'un troisième professionnel permettant une ouverture quasi continue du Centre tout en dynamisant l'animation socioculturelle hors murs des différents quartiers de la Ville.

Comme mentionné précédemment, la Municipalité et la DGEO ont validé le principe d'une reprise progressive de tâches communales déléguées aux établissements scolaires. Pour le Service de l'enfance et de la jeunesse, cela représente un renforcement de l'équipe pour un taux d'activité équivalent à 25% en 2022 (10% dès le 1er janvier 2022, puis 15% dès le 1er juin 2022).

2.6 Service des bâtiments et de l'urbanisme

Le 1er juillet 2021, à la suite du changement de législature, la Déléguée à l'énergie ainsi que son Assistant ont été transférés du Service des bâtiments et de l'urbanisme vers le Secrétariat municipal. Ce changement occasionnera donc pour 2022 une diminution notable au niveau des comptes 300.3011.00 "Traitements" et 300.3030.00 "Cotisations AVS-AI". Une autre conséquence de ce transfert sera la reprise du suivi et de la responsabilité des comptes relatifs au projet Cité de l'énergie par le Secrétariat municipal.

Au niveau du prix des énergies, il a été tenu compte de l'augmentation annoncée pour le 1er janvier 2022 de la taxe sur les combustibles fossiles (gaz et mazout) qui passera automatiquement de CHF 96.- par tonne à CHF 120.-.

Depuis maintenant plusieurs années, d'importants travaux de changement d'agent énergétique ont été effectués au niveau des bâtiments communaux. On peut citer le changement des deux chaudières à mazout de Montoly pour une chaudière à pellets en 2016, le raccordement du Centre scolaire des Perrerets au CAD (chauffage à distance) d'Eikenøtt en 2018, la transformation de la chaufferie à gaz de Grand-Champ en sous-station à pellets du réseau de chauffage à distance de ThermorésÔ en 2021. Ces différentes actions permettront de minimiser l'impact de cette hausse du prix des énergies fossiles sur le budget 2022.

Enfin, une diminution de CHF 17'000.- a été appliquée au compte 350.3133.00 "Produits de nettoyage, fournitures" par rapport à 2021. Cette diminution est consécutive à l'assouplissement des mesures de désinfection systématique des salles de classe mises en place en 2020 et 2021. Si la crise du Covid devait de nouveau s'intensifier, la situation pour ce compte serait réajustée en juin 2022 au travers d'un préavis de demande de crédit complémentaire au budget de fonctionnement.

Pour le solde, le budget 2022 présente une stabilité avec un niveau et des chiffres comparables à ceux de 2021.

2.7 Service des infrastructures et de l'environnement

La majeure partie des comptes du service est constituée de comptes affectés, c'est-à-dire des comptes équilibrés (charges = revenus), tels que les comptes dévolus à la gestion des déchets, de l'entretien des réseaux d'eau, d'assainissement et d'éclairage public.

Toutefois, le budget 2022 annonce une baisse globale d'environ 4% pour atteindre un budget de fonctionnement total de CHF 9'784'900.- (CHF 7'803'050.- pour les infrastructures et environnement et CHF 1'981'850.- pour les Services Industriels). En effet, le budget 2021 émet un montant total de CHF 10'207'990.- (CHF 8'017'790.- et CHF 2'190'200.-).

En affinant l'analyse, on constate une stabilité des comptes, hormis une augmentation d'environ CHF 90'000.- pour le 43 « Routes » et CHF 110'000.- pour le 45 « Ordures et déchets ». La première augmentation s'explique principalement par la volonté d'engager un employé de voirie supplémentaire pour le service des routes. Pour mémoire, le poste de collaborateur voirie a déjà été proposé dans le budget 2021, mais n'a pas été validé par le Conseil communal. L'objectif est principalement de répondre au nombre croissant de manifestations sur le territoire nécessitant l'intervention de la voirie dans la mise en place des installations, le repli et le nettoyage du matériel. Ce

nouvel employé sera astreint aussi au service de piquet, permettant à l'entier de l'équipe de bénéficier d'un tournus optimisé et le respect des jours de repos pour toutes et tous en tout temps. Pour finir, la voirie est un métier d'extérieur épuisant et générant aujourd'hui un nombre d'heures supplémentaires pour ce groupe représentant environ un emploi à 50%.

La seconde augmentation est générée par une hausse du prix de reprise de 30.- par tonne dès le 1er janvier 2022 pour les déchets organiques dans les ordures ménagères. Le solde de l'accroissement budgétaire des ordures et déchets est lié à l'attribution au fonds de réserve pour la déchèterie. En revanche, on note une baisse d'environ CHF 380'000.- dans le 46 « Réseau d'égouts » par un fonds de réserve non alimenté en 2022. Pour être précis, l'économie du fond de réserve représente un montant de CHF 470'000.- et la différence de CHF 90'000.- s'explique par une augmentation des charges d'entretiens pour réaliser des relevés du réseau (CHF 20'000.-) et par l'augmentation de la participation à l'APEC pour environ CHF 50'000.-. Il est important de rappeler que les 45 et 46 sont affectés et cette stratégie est réalisée afin de répondre au cadre légal obligeant la Commune à équilibrer ces comptes.

Au niveau des services industriels, le compte 81 « eaux » voit une diminution des charges approximative de CHF 200'000.- à nouveau exprimée par l'attribution au fonds de réserve. Cependant, l'éclairage public voit une hausse d'environ CHF 50'000.- afin de répondre au contrôle général effectué en 2021 sur le réseau existant. Cette augmentation vient malgré le préavis d'assainissement de l'éclairage public, car ce dernier ne concernait qu'une partie du parc d'éclairage.

Le constat est que la diminution du budget global provient essentiellement par des montants dévolus aux comptes de réserves permettant de maintenir l'équilibre entre les charges et les revenus. On peut donc facilement percevoir qu'au-delà des comptes stabilisés, une hausse est en réalité faite pour garantir et développer les infrastructures communales et les prestations à la population. Le budget tient compte du potentiel accroissement de celle-ci notamment par l'arrivée des nouveaux habitants du quartier de La Combaz et se traduit principalement dans les comptes liés à la gestion des déchets et à l'entretien des réseaux d'eau et d'assainissement.

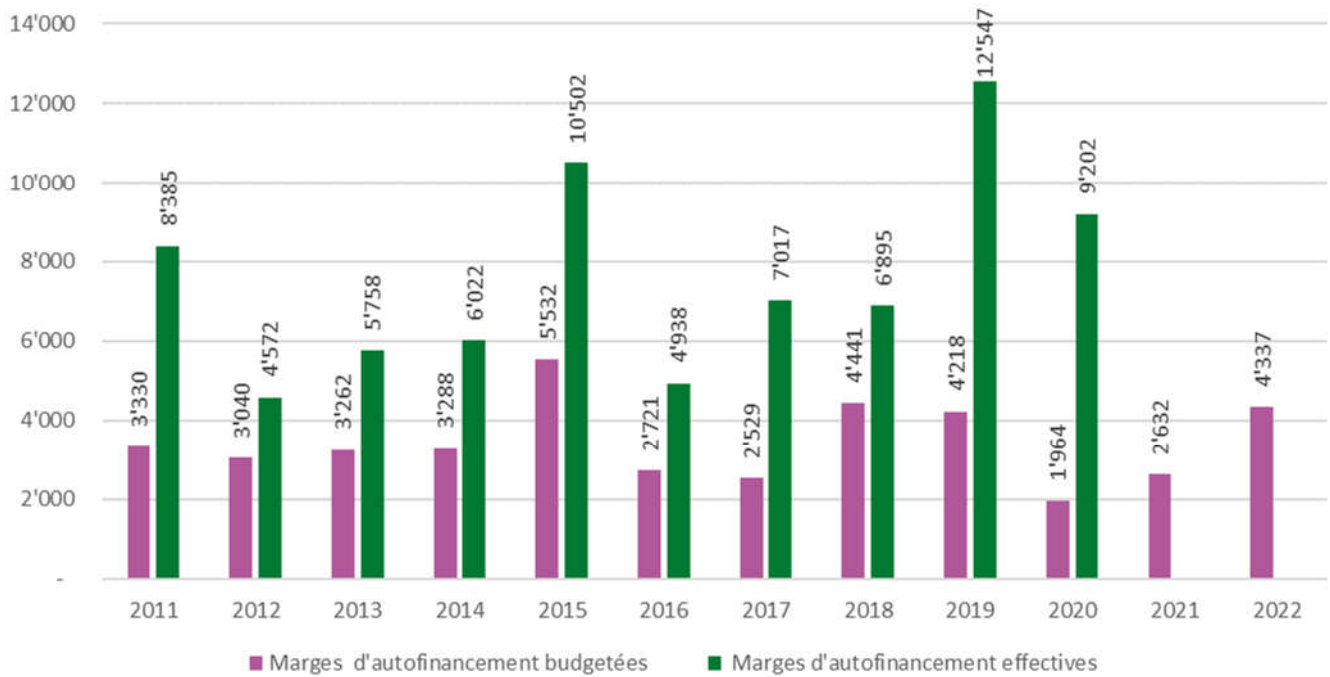
3 Marge d'autofinancement

Le détail du calcul de la marge d'autofinancement est présenté ci-après.

DÉTERMINATION DE LA MARGE D'AUTOFINANCEMENT	Budget 2022	Budget 2021
Total des recettes	71'082'700	68'680'310
Total des charges	-72'493'700	-71'824'800
Excédent net des charges / revenus	-1'411'000	-3'144'490
Amortissement du patrimoine administratif - Génie civil	751'600	571'900
Amortissement du patrimoine administratif - Bât. et constructions	3'364'100	2'754'500
Amortissements matériel, mobilier, machines, véhicules	298'900	197'150
Autres amortissements du patrimoine administratif	117'150	-
Amortissement des subv. d'invest. et à des assoc. de communes	163'150	64'600
	4'694'900	3'588'150
Marge d'autofinancement provenant de comptes non affectés	3'283'900	443'660
./. Prélèvement fonds "Oeuvres culturelles"	-20'000	-
Attribution au fonds de réserve "Equipement communautaire"	-	524'500
Attribution au fonds de régulation des loyers « Immeuble s/Vignes »	2'500	21'300
Attribution / ./. Prélèvement du fonds de réserve "Déchets"	87'800	23'150
Amortissements infrastructures "Egouts"	27'050	3'850
./. Prélèvement / Attribution au fonds de réserve "Egouts"	-70'150	469'960
./. Prélèvement du fonds de réserve "Epuration"	-315'900	-273'200
./. Prélèvement du Fonds Cartier	-	-60
Amortissements infrastructures "Eau"	236'150	219'950
Attribution au fonds de réserve "Eau"	281'700	556'840
Attribution au fonds de réserve "SIDEMO"	-	50'000
Amortissements via le fonds de réserve "Efficacités énergétiques"	921'650	-
./. Prélèvement / Attribution au fonds de réserve "Efficacités énergétiques"	-409'300	404'900
Amortissements via le fonds de réserve "Développement durable"	25'300	-
Attribution au fonds de réserve "Développement durable"	285'850	187'050
Marge d'autofinancement provenant de comptes affectés	1'052'650	2'188'240
Marge d'autofinancement	4'336'550	2'631'900

La marge d'autofinancement est l'indicateur principalement utilisé par une collectivité publique pour mesurer sa capacité à financer ses investissements et/ou à rembourser sa dette. Contrairement au résultat net, la marge d'autofinancement ne tient pas compte des amortissements et des attributions ou prélèvements aux fonds de réserve. Cela en fait donc un indicateur plus pertinent pour une comparaison dans le temps.

Evolution de la marge d'autofinancement



La marge d'autofinancement moyenne des dix dernières années (2011 à 2020) est approximativement de CHF 7'584'000.-. L'année 2020 fût la plus une des plus élevée des dix dernières années, derrière 2015 et 2019. Comme le montre le graphique ci-dessus, la marge d'autofinancement effective a constamment été supérieure à la marge d'autofinancement budgétée de 2011 à 2020. Des recettes extraordinaires en ont souvent été la cause. Par ailleurs, les services de l'Administration tendent à dépenser le montant budgété, sans toutefois l'atteindre, réalisant ainsi des économies par rapport aux prévisions.

4 Charges par nature

	Budget 2022	Budget 2021	Variations	Ecart %
3 Charges	72'493'700	71'824'800	668'900	0.93%
30 Autorités et personnel	15'502'050	14'853'390	648'660	4.37%
Autorités et commissions	739'750	694'000	45'750	6.59%
Personnel administratif et d'exploitation	11'074'050	10'523'750	550'300	5.23%
Assurances sociales	1'133'750	1'090'040	43'710	4.01%
Caisse de pensions et de prévoyance	1'763'900	1'669'500	94'400	5.65%
Assurances accidents et maladie	427'650	436'750	-9'100	-2.08%
Indemnisation et remboursement de frais	149'400	151'300	-1'900	-1.26%
Personnel intérimaire	5'000	40'000	-35'000	-87.50%
Autres charges des autorités et du personnel	208'550	248'050	-39'500	-15.92%
31 Biens, services, marchandises	10'060'750	9'456'510	604'240	6.39%
Imprimés, fournitures de bureau et d'enseignement	337'250	327'750	9'500	2.90%
Programme communal de santé	10'000	10'000	-	-
Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules	403'100	364'950	38'150	10.45%
Achats d'eau, d'énergie, de combustible	1'572'250	1'521'450	50'800	3.34%
Autres fournitures et marchandises	342'550	340'250	2'300	0.68%
Entretien des immeubles, des terrains et des routes	2'550'750	2'391'850	158'900	6.64%
Entretien d'objets mobiliers et d'installations techniques	939'850	933'400	6'450	0.69%
Loyers, fermages et redevances d'utilisation	243'600	257'500	-13'900	-5.40%
Réceptions et manifestations	211'550	211'550	-	0.00%
Honoraires et prestations de service	3'277'850	2'924'860	352'990	12.07%
Impôts, taxes, cotisations et frais divers	172'000	172'950	-950	-0.55%
32 Intérêts passifs	525'400	605'900	-80'500	-13.29%
Intérêts des dettes à moyen et long terme	500'000	572'900	-72'900	-12.72%
Autres intérêts	25'400	33'000	-7'600	-23.03%
33 Amortissements	6'413'150	4'388'850	2'024'300	46.12%
Amortissements du patrimoine financier	508'100	576'900	-68'800	-11.93%
Amortissements du patrimoine administratif	4'604'800	3'592'000	1'012'800	28.20%
Amortissements du service des eaux	1'300'250	219'950	1'080'300	491.16%
35 Remboursements et participations à des collectivités	31'658'450	33'034'350	-1'375'900	-4.17%
Canton	15'333'850	16'339'850	-1'006'000	-6.16%
Communes et associations de communes	16'324'600	16'694'500	-369'900	-2.22%
36 Aides et subventions	6'422'900	6'015'850	407'050	6.77%
Aides et subventions à des institutions privées	5'767'850	5'571'100	196'750	3.53%
Aides individuelles	655'050	444'750	210'300	47.28%
38 Attributions aux fonds et financements spéciaux	1'073'400	2'608'250	-1'534'850	-58.85%
Attributions aux fonds et financements spéciaux	2'500	71'300	-68'800	-
Attributions aux financements spéciaux	1'070'900	2'536'950	-1'466'050	-57.79%
39 Imputations internes	837'600	861'700	-24'100	-2.80%
Imputations internes	837'600	861'700	-24'100	-2.80%

5 Commentaires sur les principaux postes de charges

5.1 Charges du personnel

Le budget 2022 prévoit une augmentation des charges de personnel (traitements et charges sociales) de CHF 679'310.- par rapport au budget 2021 (+4.95%) (2021 : CHF 758'980.- ; +5.5%). De nouveaux postes ainsi que des augmentations de taux d'activité de collaborateurs et collaboratrices en fonction sont prévues par la Municipalité. Elles représentent 3.7 équivalents temps plein (ETP) et coûteront CHF 276'300.- de plus qu'en 2021 en termes de traitements bruts (2021 : CHF 546'500.-), dont CHF 69'600.- seront neutres d'un point de vue budgétaire car compensés par des économies réalisées grâce à l'internalisation de postes. Ces ajustements de taux d'activité sont liés à l'augmentation du volume de travail au sein de l'Administration communale, tel qu'exposé dans les perspectives des services de l'Administration. Les augmentations de taux d'activité envisagées par la Municipalité dès 2022 se répartissent comme suit entre les services :

Service, poste	ETP
Secrétariat municipal	2.2
Cheffe de l'Office des ressources humaines (diminution de taux)	-0.2
Secrétaire de direction (augmentation de taux)	0.2
Assistant(e) à la communication (nouveau poste)	0.9
Chef-fe de projets transversaux et Smart City (nouveau poste)	0.8
Collaborateur support informatique (nouveau poste)	0.5
Service de la culture	0.3
Cheffe de service (augmentation de taux)	0.1
Technicien scéniste (augmentation de taux)	0.2
Service des finances et de l'économie	0.0
Aide comptable (augmentation de taux)	0.1
<i>Compensés par des économies - voir note 1 ci-dessous</i>	-0.1
Service des infrastructures et de l'environnement	1.0
Collaborateur(-trice) voirie (nouveau poste)	1
Appareilleur déchetterie (nouveau poste)	0.5
<i>Compensés par des économies - voir note 2 ci-dessous</i>	-0.5
Service de l'enfance et de la jeunesse	0.2
Délégué jeunesse (augmentation de taux)	0.1
Déléguée à l'enfance (augmentation de taux)	0.1
Responsable administrative (augmentation de taux) - voir note 1 ci-dessous	0.15
<i>Compensés par des économies - voir note 1 ci-dessous</i>	-0.15
Coordinatrice administrative (augmentation de taux) - voir note 1 ci-dessous	0.1
<i>Compensés par des économies - voir note 1 ci-dessous</i>	-0.1
Total	3.7

Note 1 :

La Municipalité et la DGEO ont validé le principe d'une reprise progressive des tâches communales déléguées aux établissements scolaires (Étacom) et l'augmentation du taux d'activité des collaboratrices impliquées en

contrepartie d'une diminution progressive de notre participation financière figurant dans la convention actuellement en vigueur avec l'Etat de Vaud, respectivement la DGEO.

Les tâches communales déléguées aux établissements scolaires ont trait aux thématiques suivantes :

- Bâtiments
- Transports scolaires
- Devoirs surveillés et sport scolaire facultatifs
- Activités culturelles et sportives
- Organisation des modules de prévention liés à la santé et la sécurité
- Budget, comptabilité et frais de fonctionnement de l'établissement – part communale
- Administration et rédaction de rapports aux autorités communales

La convention initiale du 20 juin 2008 fait état d'un équivalent plein-temps de 0.35 à internaliser. D'un point de vue financier, la convention coûtait jusqu'en 2020 CHF 40'900.- par année, répartis à raison de CHF 19'600.- pour l'école primaire et CHF 21'300.- pour l'école secondaire.

Les autres tâches seraient réparties entre le Service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ) et le Service des finances (SFIN), comme suit :

- Aide-comptable spécialiste facturation et recouvrement, SFIN : +0.1 ETP dès le 1^{er} août 2021
- Coordinatrice administrative : +0.1 ETP dès le 1^{er} janvier 2022
- Coordinatrice administrative : +0.15 ETP dès le 1^{er} juin 2022

La DGEO a confirmé une ristourne de la participation financière équivalent au coût effectif des ETP susmentionnés pour la Commune prorata temporis assurant ainsi une totale neutralité budgétaire de la reprise des tâches.

Note 2 :

Ce poste est internalisé et sans impact sur le budget. En effet, ce poste était facturé par l'entreprise Adecco pour la mise à disposition d'une personne intérimaire. L'augmentation de ce taux est donc compensée par une économie sur le compte de personnel intérimaire.

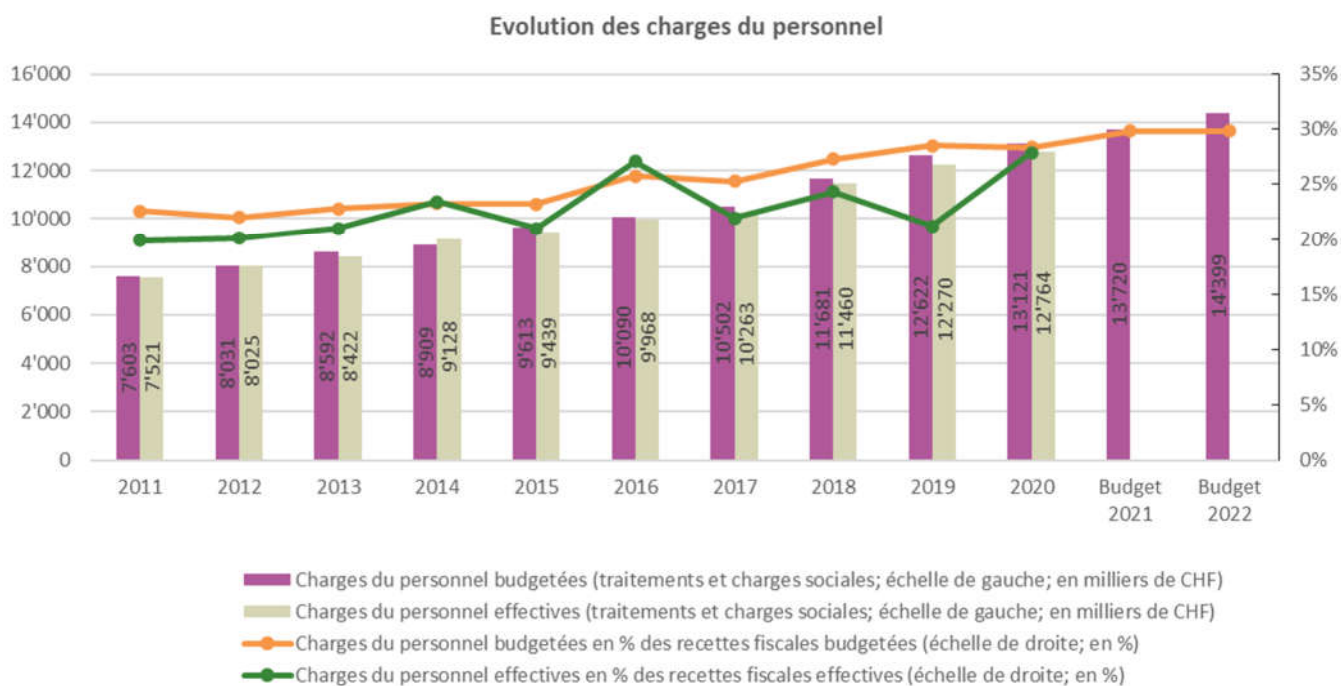
Dans la mesure du possible, des augmentations de taux d'occupation, en accord avec les employés en poste, ont été privilégiées par rapport à la création de nouveaux postes.

L'augmentation des traitements bruts est de CHF 550'300.- par rapport au budget 2021 (+5.2%) (2021 : CHF 551'300.- ; +5.2%). Cette augmentation est induite notamment par les éléments suivants :

- Les nouveaux postes représentent 3.2 équivalents temps plein (ETP) nets et sont estimés à CHF 192'200.- (CHF 232'200.- bruts dont CHF 40'000.- seront économisés par l'internalisation du poste ; 2021 : CHF 295'700.-).
- Les ajustements de taux d'activité représentent 0.5 équivalents temps plein (ETP) nets et sont estimés à CHF 14'500.- (CHF 44'100.- bruts dont CHF 29'600.- sont refacturés à des partenaires ; 2021 : CHF +137'900.-).
- Les traitements des auxiliaires et apprentis augmenteront de CHF 5'900.- par rapport à 2021 (2021 : CHF +22'850.-).
- Les augmentations de salaires sont octroyées individuellement sur proposition des Chefs de service afin de tenir compte des efforts et de la situation personnelle de chaque employé. Elles représentent une enveloppe de CHF 100'400.-, soit 1.1% des salaires bruts budgétés en 2021 (2021 : CHF 95'750.-, soit 0.9%).
- L'indexation des salaires au coût de la vie en vertu de l'art. 43 du règlement du personnel coûtera quelque CHF 62'600.- en 2022 sur une estimation d'augmentation de l'indice des prix à la consommation de 0.7% (2021 : néant).
- Les primes et jubilés représentent CHF 59'050.- (2021 : CHF 23'900.-). Les primes discrétionnaires budgétées sont de CHF 19'200.- (2021 : CHF 7'200.-) alors que les jubilés et primes de retraite, qui découlent du règlement du personnel sont de CHF 39'850.- (2021 : CHF 16'700.-).

- Par ailleurs, d'autres facteurs peuvent influencer la masse salariale, notamment le plein effet du déploiement des postes créés en 2021 budgétés pour une prise de fonction le 1^{er} avril 2021 (2022 : année pleine) ou les postes repourvus avec un salaire différent de celui du collaborateur précédent. L'impact est estimé à CHF 101'400.- sur le budget 2022 par rapport à 2021 (2021 : CHF -105'550.-).
- L'augmentation du volume d'heures du personnel auxiliaire engendre un surcoût de CHF 64'300.- par rapport à l'année précédente (2021 : CHF 21'950.-).
- Le passage du taux de cotisation patronal CIP de 19.5% en 2021 à 20.0% en 2022 occasionnera un surcoût de CHF 36'900.-. De plus, la baisse des taux de prime SUVA occasionnera une économie de CHF 19'050.- par rapport à 2021 (2021 : la hausse des primes coûta CHF 49'150.- de plus qu'en 2020). Les autres taux de charges sociales resteront inchangés en 2022 par rapport à 2021.
- En outre, les charges sociales sur les traitements additionnels, primes et augmentations se monteront à CHF 131'000.- (2021 : CHF 158'530.-).

Comme le démontre le graphique ci-contre, après une adaptation progressive de l'Administration à l'évolution de la société, les charges de personnel budgétées en proportion des recettes fiscales budgétées restent stables en 2022. A noter également que les charges de personnel budgétées en proportion des recettes fiscales budgétées ont été majoritairement inférieures aux charges de personnel effectives en proportion des recettes fiscales effectives. D'une part, parce que les charges de personnel effectives ont été inférieures aux charges de personnel budgétées, notamment en raison de postes vacants et de remboursements d'assurance, d'autre part parce que les recettes fiscales effectives se sont révélées supérieures aux recettes fiscales budgétées.



A noter que la courbe verte, qui montre les charges du personnel effectives en pourcentage des recettes fiscales effectives, est tirée vers le bas en 2015, 2017 et 2019 grâce à des rentrées fiscales plus importantes que prévues.

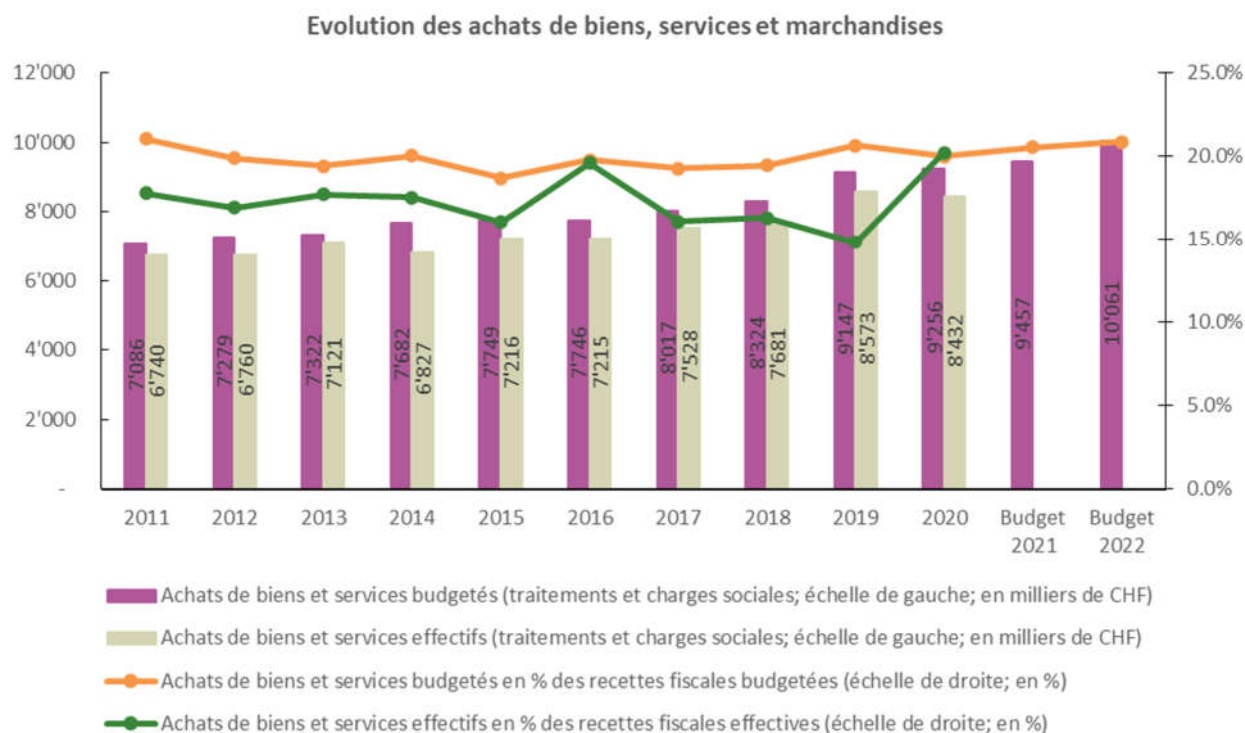
5.2 Achats de biens, de services et de marchandises

Le budget des charges liées aux achats de biens, de services et de marchandises connaît une croissance de 6.5% par rapport au budget 2021, soit CHF 610'490.-. Mise en relation avec les recettes fiscales qui augmentent légèrement, l'augmentation du ratio est de l'ordre de 1.6% (2021 : augmentation de 2.7%). Cette dernière décennie, la Municipalité a été très prudente afin que les coûts liés aux achats de biens, de services et de marchandises évoluent au même rythme que les recettes fiscales, dans la mesure du possible. Dans le cadre de l'élaboration du budget, des économies ont été recherchées, mais ceci peut entraîner des reports de projets et des retards dans l'entretien des bâtiments, par exemple. Comme le montre le graphique suivant, les achats de biens et services budgétés

représentent jusqu'à 21% des recettes fiscales budgétées. Quant aux achats de biens et services effectifs, ils oscillent entre 14.8% et 20.2% des recettes fiscales réelles. En outre, les achats de biens et services ont systématiquement été inférieurs aux montants budgétés de 2011 à 2020. Cela tient au processus de suivi budgétaire en lui-même (les crédits octroyés par le Conseil communal ne doivent pas être dépassés, par conséquent les dépenses réelles sont normalement inférieures aux dépenses budgétées), mais dénote également la gestion rigoureuse des dépenses par l'Administration et la Municipalité.

Le budget 2022 en matière d'achats de biens, de services et de marchandises est caractérisé par les éléments particuliers suivants :

- Après des efforts consentis en 2021 sur divers entretiens, ce qui permettait d'économiser CHF 91'000.- (entretiens du réseau d'eau, du réseau routier, des fontaines, des parcs et jardins notamment). Une augmentation de CHF 299'550.- est prévue au budget 2022. Cette forte augmentation est notamment due à une augmentation de CHF 80'000.- pour l'entretien du réseau d'égouts et de CHF 55'000.- pour l'entretien de l'éclairage public. D'autres augmentations sur des postes d'entretien divers accentuent également cette hausse des coûts.
- Les frais de transports scolaires par CarPostal augmentent de CHF 93'750.- en vertu de l'application de la convention tarifaire.
- Les frais d'honoraires et d'assistance en matière informatique augmentent considérablement par rapport au budget 2021 (CHF +74'050.-), en raison notamment de prestations de conseil pour la maintenance évolutive de l'infrastructure technique, de prestations d'assistance à l'exploitation et la maintenance de logiciels métiers et d'infrastructures techniques, de l'assistance nécessaire dans le domaine de la mise en conformité de l'Administration avec la loi fédérale sur la protection des données et la loi fédérale sur le principe de la transparence dans l'administration, de l'assistance pour la configuration et la mise en exploitation de Microsoft 365 et de l'assistance pour le déploiement de la nouvelle infrastructure réseau au sein des écoles et de l'Administration.
- Le coût global des énergies augmentera de CHF 50'800.- par rapport au budget 2021, en partie à cause des achats d'eau (CHF +15'000.-). Le passage au chauffage à distance induit une augmentation de ces coûts.
- Une forte augmentation est budgétée sur les contrats de maintenance pour l'année 2022 (CHF 42'550.- par rapport à 2021). La majeure partie de cette augmentation provient de la mise en œuvre du projet « Admin 2.0 » en 2021 et a été approuvée par le préavis municipal n°67 du 14 mai 2020. Le transfert d'une licence payée par le passé par un compte du Service infrastructure et environnement impact également cette hausse (CHF +15'000.-).
- Les charges de la saison culturelle augmentent de CHF 60'000.-, les revenus de CHF 25'000.- ce qui signifie que les charges nettes augmentent de CHF 35'000.- par rapport au budget 2021. Cette augmentation est principalement due à la programmation du théâtre.
- Le coût de la location de Portakabins pour Mauverney est estimé à CHF 48'000.- pour une année complète (CHF +24'000.- par rapport au budget 2021). Ce coût était déjà pris en compte en 2021, mais pour le deuxième semestre 2021 uniquement.
- L'entretien des bâtiments augmente globalement de CHF 11'400.- par rapport à 2021, dont CHF 10'000.- pour SIDEMO. L'entretien du matériel d'exploitation de SIDEMO diminue de CHF 35'000.- pour 2022 (2021 : augmentation de CHF 45'000.-).
- Enfin, une diminution des charges de produits de nettoyage et fournitures de CHF 11'600.- est prévue, notamment dû à l'allègement des mesures Covid (moins de désinfection) mais partiellement compensée par une prise en compte des surfaces supplémentaires (1er étage Portakabins Grand-Champ, WWF et nouvelle déchèterie).



5.3 Intérêts passifs

Compte tenu de la marge d'autofinancement estimée et des projets d'investissements prévus et à terminer, la Municipalité estime que la dette à fin 2022 devrait s'élever à CHF 87'415'000.- (la prévision pour fin 2021 était de CHF 82'475'000.-). L'endettement au 30 septembre 2021 se monte à CHF 72'490'000.- (cf. annexe 11.4). L'augmentation significative de l'endettement de près de CHF 15'000'000.- comprend le financement de projets d'investissements conséquents qui sont en cours tels que l'agrandissement et la relocalisation de la déchèterie, la fin de la deuxième étape des travaux de rénovation des blocs D et E du centre scolaire des Perrerets, l'agrandissement des activités sportives au centre sportif d'En bord, la requalification du Chemin de la Crétaux et de la Rue du Perron « nord », l'équipement des parcelles en lien avec le PPA "La Combaz", les études de l'agrandissement des collèges de Grand-Champ et de Mauverney A et B et la construction d'un deuxième étage sur l'UAPE de Mauverney C, ainsi encore que la rénovation de l'enveloppe extérieure et de certains équipements techniques de la salle communale. Le niveau historiquement bas des taux d'intérêts et la politique de la Municipalité de maintenir une partie de la dette à court terme va permettre de contenir les charges financières et ce malgré un volume d'emprunts plus élevé que par le passé. Compte tenu des paramètres évoqués ci-après, le taux d'intérêt moyen budgété des emprunts communaux est estimé à 0.56% pour l'année 2022 (pour comparaison : 0.74% estimé pour 2021).

5.3.1 Emprunts en 2021

L'acquisition de la parcelle n°563 incluant deux bâtiments (WWF) le 11 février 2021, conformément au préavis municipal n°74 de 2020, pour un total de CHF 17'042'262.- (prix de vente + frais de notaire) a été assuré par un financement de CHF 16 millions divisé en quatre nouveaux emprunts échelonnés comme suit :

- CHF 4'000'000.-, échéance le 11 février 2040, au taux de 0.82%, auprès de Postfinance
- CHF 4'000'000.-, échéance le 11 février 2035, au taux de 0.45%, auprès de Postfinance
- CHF 4'000'000.-, échéance le 11 février 2031, au taux de 0.25%, auprès de Postfinance
- CHF 4'000'000.-, échéance le 11 août 2021, au taux de -0.40%, auprès de BVG Stiftung
- Renouvellement de l'emprunt à court terme, échéance 11 août 2021, de CHF 4'000'000.-, au taux de -0.40% par an auprès de BVG Stiftung par un emprunt de même montant, échéance 11 avril 2022 au taux de -0.46% par an.

Au moment de la rédaction de ces lignes, il n'y a pas de nouvel emprunt à long terme en sus des CHF 16 millions mentionnés ci-dessus pour le financement de la parcelle n°563 incluant deux bâtiments (WWF) en 2021. Toutefois, il est possible que la Municipalité consolide une partie de ses emprunts à court terme en échéances de long terme d'ici la fin de l'année afin de bénéficier des taux bas et de maintenir une adéquation entre les investissements nets de l'exercice et le niveau global d'endettement, déduction faite de la marge d'autofinancement.

Par ailleurs, la Municipalité prévoit de renouveler l'emprunt de CHF 4'000'000.- au taux de 1.68% par an auprès de la SUVA qui arrivera à échéance le 22 décembre 2021 par un emprunt de même valeur au taux de 0.5% par an sur un horizon de dix ans (hypothèse).

5.3.2 Emprunts renouvelables à court terme

Deux emprunts auprès de Swissquote Bank SA et un emprunt auprès de BVG Stiftung avec une échéance de six mois et à taux négatifs sont en cours. La Municipalité prévoit de les renouveler comme suit :

- Renouvellement de l'emprunt à court terme, échéance 26 novembre 2021, actuellement de CHF 5'000'000.- au taux de -0.41% par an par un emprunt de même montant de six mois renouvelables au taux de -0.20% par an (hypothèse).
- Renouvellement de l'emprunt à court terme, échéance 20 décembre 2020, de CHF 3'000'000.-, actuellement au taux de -0.46% par an par un emprunt de même montant de six mois renouvelables au taux de -0.20% par an (hypothèse).
- Renouvellement de l'emprunt à court terme, échéance 11 avril 2022, de CHF 4'000'000.-, au taux de -0.46% par an auprès de BVG Stiftung par un emprunt de même montant, de six mois renouvelables au taux de -0.20% par an.

5.3.3 Nouveaux emprunts à effectuer en 2022

Les dépenses prévisionnelles d'investissements nettes pour l'année 2021 étaient estimées à CHF 10'698'000.-. Compte tenu de la marge d'autofinancement qui était estimée à CHF 2'631'900.- et de la variation du fonds de roulement, la dette projetée à fin 2022 était CHF 82'475'000.-, soit à CHF 6'155.- par habitant. Compte tenu des dépenses d'investissements nettes effectives à fin septembre 2021, la Municipalité table sur un endettement de CHF 72'475'000.-, soit CHF 10 millions de moins que prévu il y a un an et ce malgré un investissement de plus de CHF 17 millions pour l'acquisition de la parcelle n°563 incluant deux bâtiments (WWF).

Les dépenses prévisionnelles d'investissements nettes pour l'année 2022 sont estimées à CHF 17'069'000.-. Compte tenu de la marge d'autofinancement estimée à CHF 4'281'550.- et de la variation du fonds de roulement, la dette à fin 2022 devrait s'élever à CHF 87'415'000.-, soit à CHF 6'499.- par habitant.

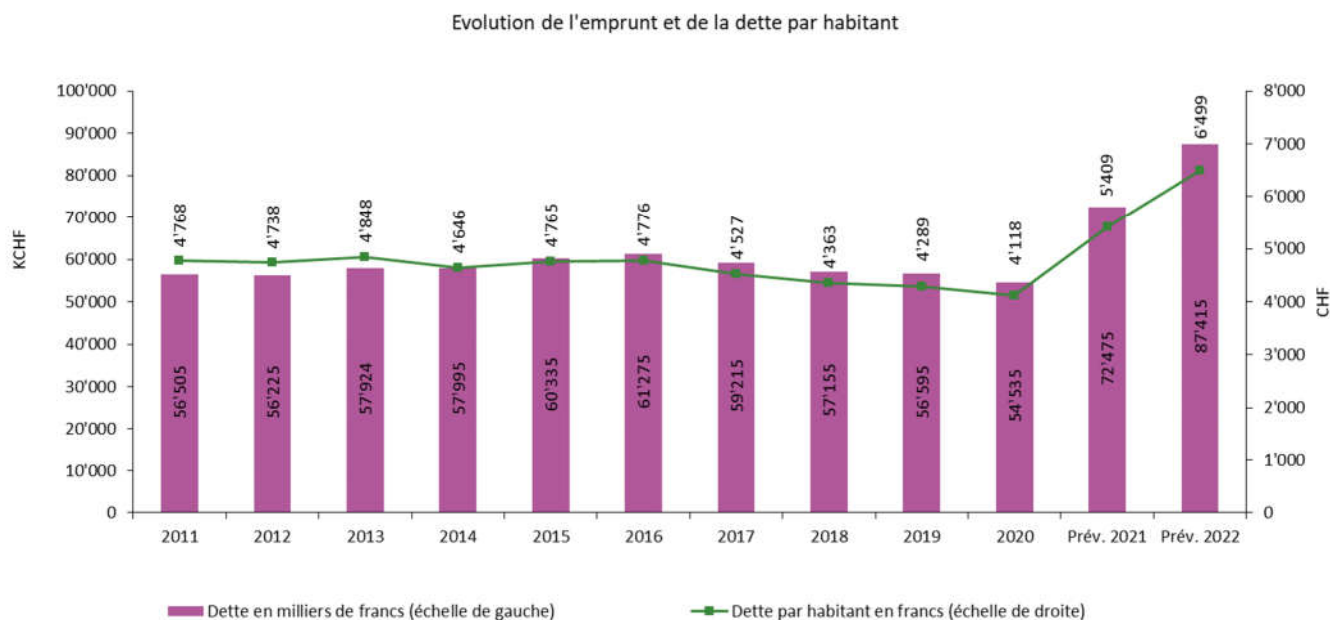
Le plan des dépenses d'investissements est échelonné par trimestre et permet d'estimer le volume d'emprunt nécessaire pour l'année prochaine et compte tenu des préavis acceptés jusqu'à fin septembre 2021. Les plus conséquents d'entre eux, notamment les études de l'agrandissement des collèges de Grand-Champ et Mauverney A + B et la construction d'un deuxième étage sur l'UAPE de Mauverney C, l'agrandissement et la relocalisation de la déchèterie et la fin de la deuxième étape des travaux de rénovation des enveloppes et des installations techniques du centre scolaire des Perrerets nécessiteront un financement important prévu au budget 2022. Ce financement est assuré par un crédit cadre d'une limite maximale de CHF 20'000'000.-, auprès de la Basler Kantonal Bank, dont les avances à terme fixe peuvent être appelées par blocs de CHF 1'000'000.- au minimum. CHF 5'000'000.- sur le crédit cadre total de CHF 20'000'000.- sont actuellement utilisés. La Municipalité se réserve, bien entendu, le droit de contracter un emprunt au bailleur de fonds le plus compétitif au moment de l'appel de fonds.

Dans son rapport sur la politique monétaire du 23 septembre 2021, la Banque nationale suisse (BNS) déclare maintenir sa politique monétaire expansionniste afin d'assurer la stabilité des prix et de continuer à soutenir la reprise de l'économie suisse face aux conséquences de la pandémie de Covid-19. La banque centrale helvétique laisse inchangés, à -0.75%, son taux directeur et le taux d'intérêt négatif appliqué aux avoirs à vue à la BNS et reste disposée à intervenir au besoin sur le marché des changes afin d'atténuer les pressions à la hausse sur le franc. A la lueur de l'examen de la situation économique et monétaire de la BNS, la Municipalité ne s'attend pas à une remontée des taux avant fin 2024, pour autant que l'environnement macro-économique demeure inchangé. Le taux

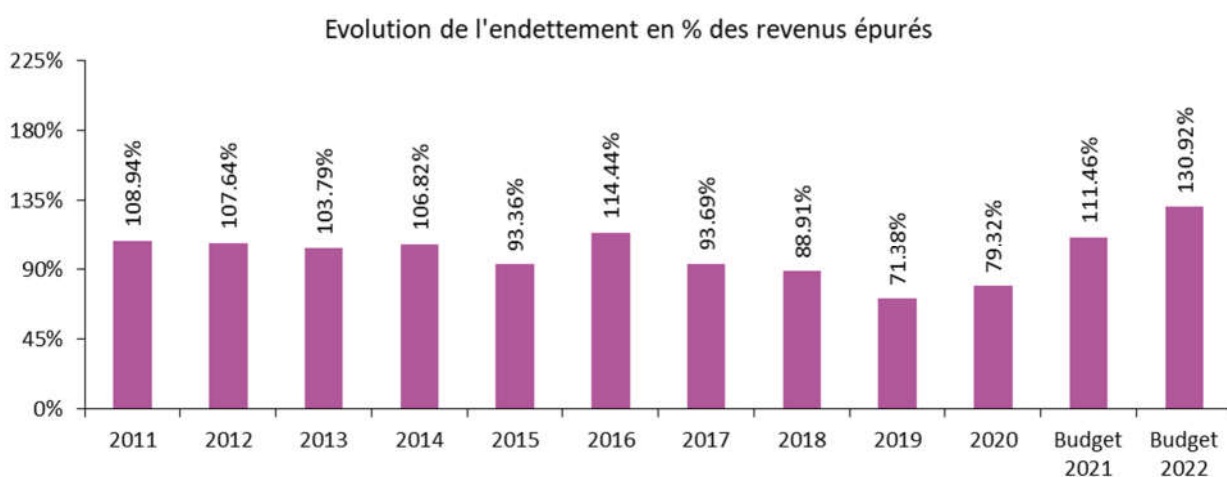
d'intérêt pour les nouveaux emprunts est estimé à 0.5% par an pour un horizon d'emprunt à dix ans, ce qui est une estimation prudente par rapport aux offres indicatives de la mi-septembre 2021. Ces hypothèses retenues pour l'élaboration du budget peuvent varier des taux effectifs au moment de l'emprunt.

5.3.4 Renouvellement d'emprunt en 2022

La Municipalité prévoit de renouveler l'emprunt de CHF 4'000'000.- au taux de 1.57% par an auprès de la SUVA avec une échéance au 3 juin 2022 par un emprunt de même valeur au taux de 0.5% par an sur un horizon de dix ans (hypothèse).



Malgré la hausse prévue de notre niveau d'endettement, le ratio de l'endettement par rapport aux revenus financiers devrait se stabiliser grâce à l'augmentation plus que proportionnelle des revenus financiers. En 2022, il devrait se situer entre 100 et 150%, ce qui correspond à un ratio que l'on pourrait qualifier de moyen.

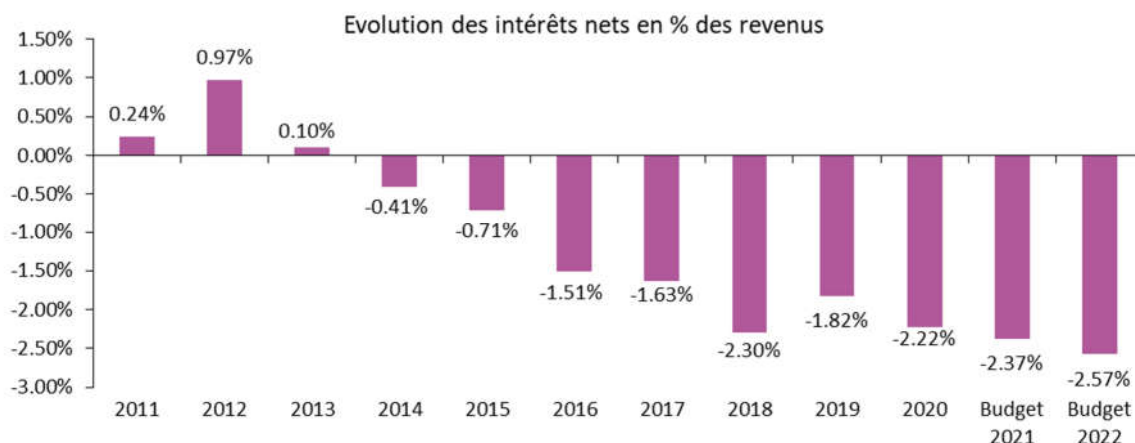


Endettement brut (court - long terme) / Revenus épurés (total revenus diminués des groupes 42-48-49)

Appréciation

< 50 %	Très bon	150 - 200 %	Mauvais
50 % à 100 %	Bon	200 - 300 %	Critique
100 % - 150 %	Moyen	> 300 %	Inquiétant

Parallèlement, une évolution très favorable de la charge d'intérêts nets est constatée par rapport aux revenus financiers sur la dernière décennie. Ceci est dû à notre politique de taux à court terme, au niveau historiquement bas du coût de l'argent, mais aussi à l'augmentation de nos revenus du patrimoine (loyers, droits de superficie, etc.).



Intérêts nets (groupe 32 ./ 42) / Revenus épurés (total revenus diminués des groupes 42-48-49)

Appréciation

0 % à 1 %	charge faible	3 % à 5 %	Charge forte
1 % à 3 %	charge moyenne	> 5 %	Charge très forte

5.4 Amortissements

De manière similaire aux précédents budgets présentés dans la nouvelle législature, le calcul des amortissements a été effectué en tenant compte des amortissements extraordinaires importants effectués ces dernières années (CHF 9'300'000.- entre 2011 et 2015 ; CHF 34'300'000.- de 2006 à 2015). Pour chaque crédit d'investissement, la charge d'amortissement budgétée a été calculée en divisant le solde à amortir (total des dépenses, déduction faite des éventuelles subventions, amortissements ordinaires et extraordinaires) par la durée de vie résiduelle de chaque investissement, telle que définie dans le préavis. En effet, la Municipalité est d'avis qu'être trop en avance sur la période d'amortissement telle que définie par la loi fait peser injustement des charges sur les épaules de contribuables qui ne profiteront peut-être jamais des investissements qu'ils ont consentis via leurs impôts, par exemple parce qu'ils auront déménagé, seront décédés ou ne paieront plus d'impôts. C'est le principe d'équité intergénérationnelle.

De même que pour l'année 2021, il a été décidé de ne pas amortir le patrimoine financier car cela n'est pas requis par la loi. Les amortissements du patrimoine administratif, quant à eux, augmentent globalement de CHF +1'106'750.-. Le début de l'amortissement de la rénovation du Collège des Perrerets explique cette augmentation à hauteur de CHF 663'878.-. D'autres projets commenceront également à être amortis dès 2022, notamment l'assainissement du réseau d'éclairage public (CHF 131'961.-) et la mise en œuvre du projet "Admin. 2.0" (CHF 103'082.-). Le reste des secteurs augmente de manière conforme aux attentes.

Par ailleurs, la mise en place de processus, dès 2017, permet de mieux planifier les décaissements liés aux préavis pour l'année à venir et ainsi estimer les amortissements au plus près de la réalité. Les charges liées aux amortissements du patrimoine administratif et financier sont estimées sur la base des préavis en cours et validés à fin septembre 2021. Sauf cas exceptionnel, seuls les investissements terminés au 31 décembre 2021 feront l'objet d'un amortissement. Tous les amortissements calculés ci-dessous comprennent uniquement les amortissements obligatoires, tels que définis par le règlement sur la comptabilité des communes.

	2022	2021
Amortissement du patrimoine financier		
230.3303.00 Amortissements du patrimoine financier	-	-
	-	-
Amortissements du patrimoine administratif		
151.3312.00 Amortissements théâtre	120'400	122'550
230.3311.00 Amortissements du patrimoine adm. - Génie civil	751'600	571'900
230.3312.00 Amortissements du patrimoine adm. - Bâtiments	1'034'850	1'108'500
230.3313.00 Amortissements matériel, mobilier, machines, véhicules	162'950	126'850
230.3314.00 Amort. subventions d'invest. à des associations de communes	117'750	64'600
230.3315.00 Amortissements de subventions d'investissements	28'750	-
230.3329.00 Autres amortissements du patrimoine administratif	117'150	-
513.3312.00 Amortissements du collège des Perrerets	675'800	11'900
513.3312.20 Amortissements du collège de Mauverney	158'750	150'550
513.3312.30 Amortissements du collège Les Tuillières	658'250	659'500
513.3313.00 Amortissements matériel, mobilier, machines, véhicules	7'150	-
526.3312.30 Amortissements du collège de Grand Champ	696'350	701'500
526.3313.00 Amortissements matériel, mobilier, machines, véhicules	128'800	70'300
580.3312.00 Amortissements rénovation Orgue du Temple	19'700	-
580.3315.00 Amortissements de subventions d'investissements	16'650	-
	4'694'900	3'588'150
Amortissements de fonds affectés		
460.3311.00 Amortissements patrimoine administratif	27'050	-
460.3312.00 Amortissements patrimoine administratif	-	3'850
810.3329.00 Amortissements du service des eaux	236'150	219'950
822.3329.00 Autres amortissements du patrimoine administratif	921'650	-
823.3329.00 Autres amortissements du patrimoine administratif	25'300	-
	1'210'150	223'800
Total des amortissements	5'905'050	3'811'950

Les défalcatons sont incluses dans la section 33 du plan comptable par nature dans la rubrique « amortissements du patrimoine financier ». Elles sont estimées à CHF 509'450.- pour l'année 2022 (2021 : CHF 576'900.-) et sont en principe basées sur l'historique des cinq dernières années et nos connaissances de l'état des créances. Les provisions au 31 décembre 2020 couvrent entre deux et cinq ans de défalcatons réelles, selon la nature des recettes.

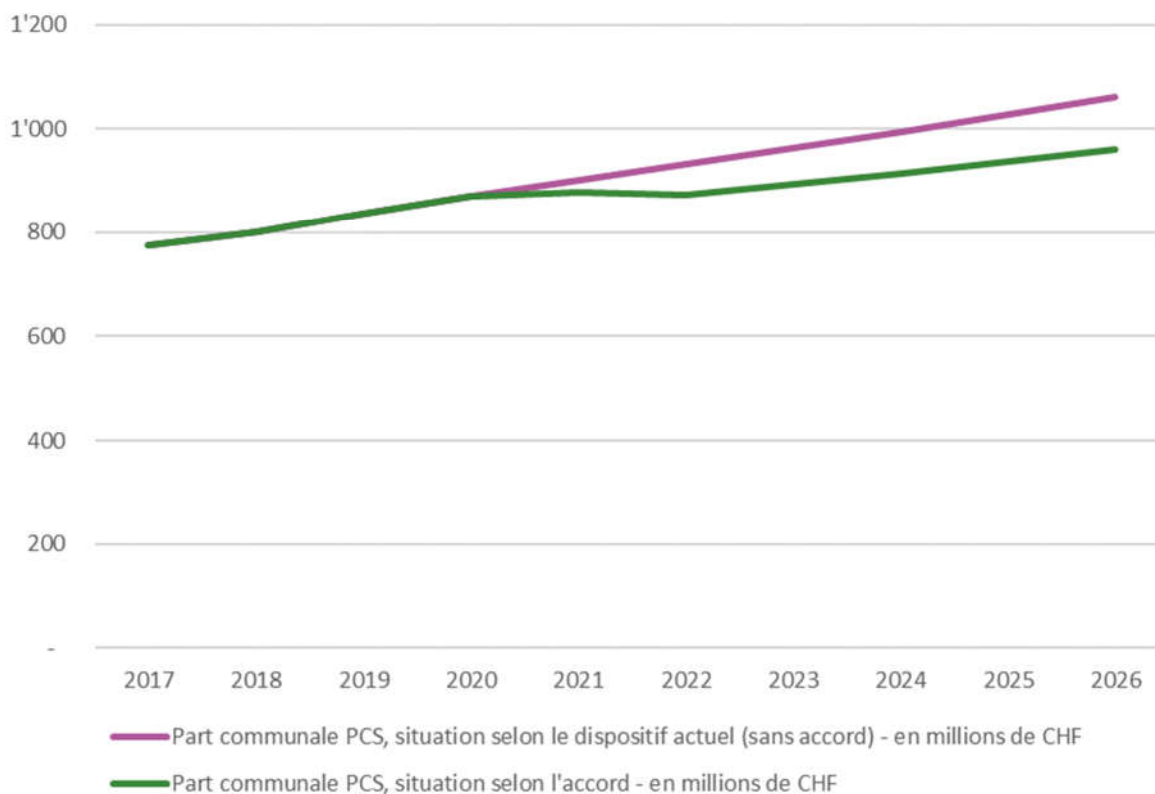
5.5 Participations cantonales et intercommunales

La charge des péréquations pèse chaque année lourdement sur les finances communales. En 2022, les acomptes pour l'ensemble des péréquations, soit la péréquation directe, la participation à la cohésion sociale et la réforme policière, s'élèvent à CHF 18'977'950.- contre CHF 20'385'150.- au budget 2021, soit une diminution de -6.9%. Cela représente 29.6% du total des charges épurées contre 31.8% en 2021, malgré cette diminution, les charges péréquatives réduisent toujours fortement la marge de manœuvre budgétaire de la Municipalité.

Comme relevé en préambule, l'accord sur la participation à la cohésion sociale entre le Canton et l'Union des Communes Vaudoises (UCV), ratifié par son Assemblée générale le 17 septembre 2020, ne contribue malheureusement pas à résorber ce déficit car celui-ci ne prévoit pas une diminution de la participation à la cohésion sociale, mais une diminution de son augmentation afin d'atteindre la répartition cible d'un tiers à charge du Canton et de deux tiers à charge des communes à l'horizon 2028.

En 2022, sous réserve d'éventuels amendements décidés par le Grand Conseil lors du vote final du budget, la participation financière des communes à la cohésion sociale sera de CHF 872'000'000.- contre CHF 877'000'000.- en 2021, soit une baisse de 0.6% par rapport aux montants calculés pour les acomptes 2021. Toutefois, la facture globale continue sa progression : CHF +89'000'000.- absorbé par le Canton. Après cette stabilisation temporaire en faveur des communes, les projections du Canton montre une augmentation continue de la facture totale et de la part des communes jusqu'à l'horizon 2026.

Evolution de la participation à la cohésion sociale



Années	Part communale PCS, situation selon le dispositif actuel (sans accord) - en millions de CHF	Part communale PCS, situation selon l'accord - en millions de CHF	PCS Totale - en millions de CHF	Ecart avec accord vs sans accord
2015	721	721	1'443	-
2016	747	747	1'520	-
2017	774	774	1'600	-
2018	800	800	1'680	-
2019	837	837	1'791	-
2020	870	870	1'889	-
2021	902	877	1'986	-25
2022	932	872	2'075	-60
2023	963	893	2'168	-70
2024	995	915	2'263	-80
2025	1'027	937	2'361	-90
2026	1'061	961	2'462	-100

Les montants à charge de la Ville de Gland se présentent comme suit :

	2022 Acomptes corrigés	2022 Acomptes selon SCL	2021 Acomptes corrigés	2020 Décompte
Participation à la cohésion sociale	12'523'900	12'159'688	13'498'350	11'163'543
Prélèvements conjoncturels	2'570'000	2'205'821	2'773'500	2'205'821
Ecrêtage	467'300	467'300	637'200	161'044
Répartition solde après prélèvements	9'486'600	9'486'567	10'087'650	8'796'679
Péréquation nette	4'493'450	4'493'425	4'918'000	4'524'375
Population	-7'953'450	-7'953'469	-8'009'050	-7'953'469
Solidarité	-	-	-	-
Dépenses thématiques	-	-	-	-
Alimentation	12'446'900	12'446'894	12'927'050	12'477'844
Réforme policière	1'966'200	1'966'162	1'968'800	1'943'718
Charges pour commune sans police	1'125'800	1'125'796	1'123'300	1'178'894
Répartition du solde	840'400	840'366	845'500	764'823
Total	18'983'550	18'619'275	20'385'150	17'631'636

Pour la Commune de Gland, les prélèvements conjoncturels, calculés par le Service des communes et du logement sur la base des recettes conjoncturelles 2020, s'élèvent à CHF 2'205'821.-, en diminution de 7.3% par rapport à 2021. Néanmoins, les acomptes 2022 sont calculés sur la base de la moyenne des cinq dernières années des impôts conjoncturels corrigés des impôts exceptionnels sur les donations de 2019. Pour cette raison, les prélèvements conjoncturels ont été corrigés à la hausse et une demande de correction des acomptes à payer sera adressée au Canton dès le début 2022. Cette méthode a été appliquée de manière similaire lors de l'élaboration du budget dès 2019. Ainsi, les prélèvements conjoncturels corrigés diminueront de CHF 203'500.- par rapport au budget 2021.

Pour la troisième fois consécutive, Gland contribuera à hauteur de CHF 467'300.- au titre de l'écrtage (2021 : CHF 637'184.-). Le solde réparti après prélèvements diminue, quant à lui, à CHF 9'486'567.-, soit -6.0% par rapport à 2021, sur la base d'un nombre de points écartés à charge de la Commune de CHF 14.60, multiplié par la valeur du point d'impôt de CHF 649'754.- (2021 : CHF 15.33 x CHF 658'033.-). Le nombre de points à répartir a diminué, tout comme la valeur de notre point d'impôt. Il en résulte une diminution de la participation à la cohésion sociale à charge de Gland de -7.2% par rapport à 2021 et une diminution de -3.6 % par rapport aux acomptes 2021.

Au niveau de la péréquation directe, l'alimentation du fonds de péréquation est légèrement plus faible que pour l'année 2021 (-3.7%). La rétrocession de la couche de la population est en aussi en diminution (CHF -55'600.-). La Commune ne bénéficie pas des rétrocessions relatives aux dépenses thématiques (routes, forêts, transports). Gland n'en a jamais bénéficié. Ainsi, la péréquation directe nette subit une baisse de 8.7% (CHF -424'550.-) par rapport à 2021.

Le coût total de la réforme policière diminue de 0.1% par rapport aux acomptes 2021. Il est composé des charges pour commune sans police, facturé par l'Etat au coût réel aux communes délégatrices, mais plafonnées à deux points d'impôts. Les charges pour commune sans police augmentent de CHF 2'500.- par rapport à 2021. Le second élément de calcul est le manque de financement pour l'Etat, couvert par la péréquation en fonction des points d'impôt écartés. L'acompte est fixé à CHF 63.45 par habitant, sur la base de la population déterminée au 31 décembre 2021, soit 13'243 (2021 : CHF 64.08 x 13'194 habitants au 31 décembre 2019). La répartition du solde diminue ainsi de CHF 5'100.- par rapport à 2021.

Il faut toutefois garder à l'esprit qu'il ne s'agit là que d'acomptes et que le décompte final 2021 sera comptabilisé en 2022, qui viendra augmenter ou réduire notre participation à la péréquation. Cependant, étant dans l'incertitude

totale quant au solde final de la participation à la cohésion sociale, à la valeur du point d'impôt par habitant de notre commune mais aussi de ceux des autres communes, il est impossible d'en prédire l'impact pour l'instant. En outre, le décompte final de péréquation 2022 aura un impact sur les comptes annuels 2023 seulement.

Hors participation à la cohésion sociale et réforme policière, les remboursements et participations au Canton (groupe de comptes 351) diminuent de CHF 28'950.- par rapport au budget 2021. Il y a une forte baisse pour la participation à l'AAS qui est reprise par le Canton dès 2022 (CHF -189'450.-) et une augmentation des indemnités pour lignes de trafic régional (CHF +190'250.-) qui se neutralisent. En revanche, une diminution des contrats de prestations pour le secrétariat des écoles primaires et secondaires explique principalement cette baisse (CHF - 29'600.-).

Hors péréquation directe, les remboursements et participations à des communes et associations de communes (groupe de comptes 352) augmente de CHF 110'250.- par rapport au budget 2021. Cette augmentation est notamment due au fait que la participation financière communale à l'APEC (CHF +32'700.-) et à la SAPAN (CHF +40'200.-) augmente, tout comme la participation au camps scolaire (CHF +41'800.-). Ces augmentations sont contrebalancées, entre autres, par la diminution de participation aux classes d'accueil (CHF -8'700.-) ou encore à la région PCi (CHF -3'300.-) et au SDIS (CHF -2'600.-).

5.6 Aides et subventions

Les subventions pour « Efficacités énergétiques » et pour « Développement durable », qui représentent 30% des taxes y relatives, sont en augmentation de CHF 101'450.- par rapport à 2021.

Après une diminution de 8.9% en 2021, les coûts de l'accueil de jour (préscolaire, parascolaire et accueil familial) augmentent de CHF 15'550.- (0.4%) par rapport à 2021 et selon le budget établi par le Réseau d'Accueil des Toblerones (RAT). Le coût de la subvention communale à l'accueil de jour des enfants dépend de multiples facteurs, notamment du nombre d'enfants, de la fréquentation et des revenus des parents.

L'exploitation des Transports urbain de Gland (TUG) augmente de CHF 13'900.- pour 2022. Il en va de même pour les subventions au Centre de loisirs des jeunes (CHF +39'250.-). La subvention pour Caritas (CHF -5'000.-) et la participation pour le Sauvetage de Nyon (CHF -5'050.-) diminuent, quant à elle, en comparaison du budget 2021.

Les autres aides et subventions sont relativement stables d'une année à l'autre.

5.7 Attributions/prélèvements aux fonds

Les attributions aux fonds de réserve diminuent par rapport au budget 2021 (CHF 1'579'850.-), tout comme que les prélèvements des fonds de réserve (CHF -542'090).-). Cette année, il a été décidé, par la Municipalité, de faire un prélèvement au fonds de réserve « Œuvre culturelle ». De plus, depuis 2020 et comme relaté dans le rapport des comptes 2019, une attribution au fonds de régulation des loyers « Immeuble s/Vignes » est faite.

	2022	2021
./ . Prélèvement / Attribution au fonds de réserve "Oeuvres culturelles"	-20'000	-
Attribution au fonds de réserve "Equipement communautaire"	-	524'500
Attribution au fonds de régulation des loyers « Immeuble s/Vignes »	2'500	21'300
Attribution / ./ . Prélèvement au fonds de réserve "Déchets"	87'800	23'150
./ . Prélèvement / Attribution au fonds de réserve "Egouts"	-70'150	469'960
./ . Prélèvement du fonds de réserve "Epuration"	-315'900	-273'200
./ . Prélèvement du fonds de réserve "Fonds Cartier"	-	-60
Attribution au fonds de réserve "Eau"	281'700	556'840
Attribution au fonds de réserve "SIDEMO"	-	50'000
./ . Prélèvement / Attribution au fonds de réserve "Efficacités énergétiques"	-409'300	404'900
Attribution au fonds de réserve "Développement durable"	285'850	187'050
	-157'500	1'964'440
Total des attributions aux fonds de réserve	657'850	2'237'700
Total des prélèvements des fonds de réserve	-815'350	-273'260
	-157'500	1'964'440

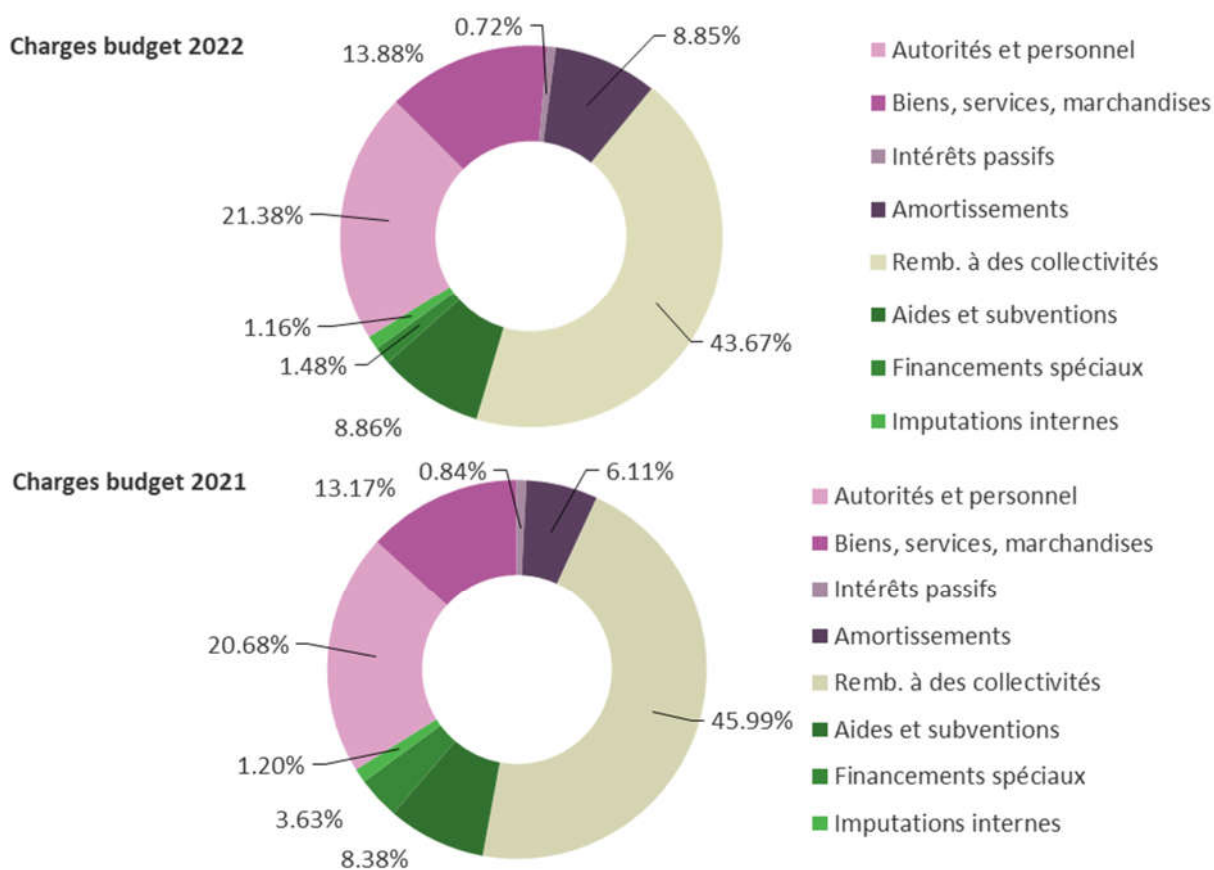
A noter qu'il ne s'agit là que de prévisions et que les attributions, respectivement les prélèvements réels, découleront des charges et des revenus affectés réellement survenus dans l'exercice 2022.

5.8 Imputations internes

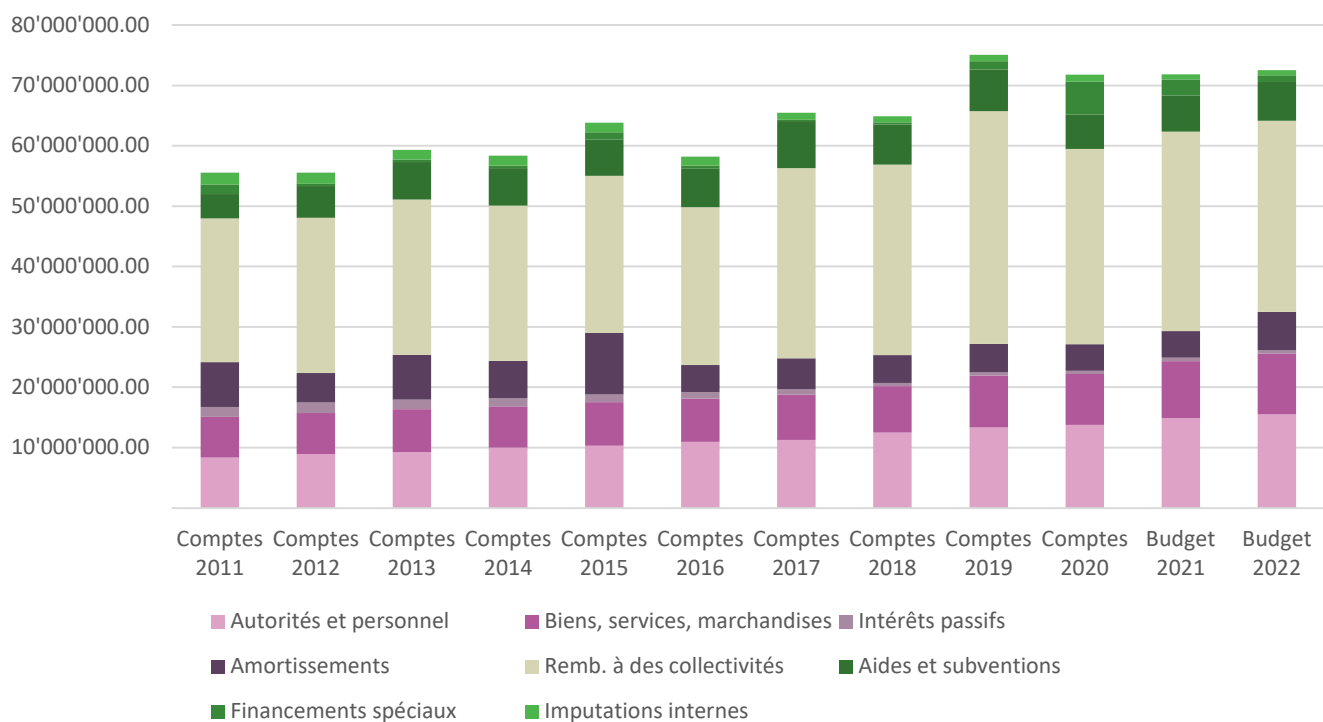
Les imputations internes consistent principalement en imputations des charges financières et frais d'entretien des bâtiments au secteur scolaire. Ces imputations étaient stables ces dernières années, mais le Service des finances avait procédé à une analyse détaillée pour le budget 2021 qui avait fait chuter le montant global par rapport au budget 2020 (CHF -272'300.-). Pour le budget 2022, le montant est comparable au budget 2021 (CHF -24'100.-) Ces imputations internes n'ont d'impact ni sur le résultat, ni sur la marge d'autofinancement.

	2022	2021
350.4902.00 Imputations - Produits d'entretien - Bâtiments scolaires	-75'250	-80'450
513.3902.00 Imputations - Produits d'entretien écoles primaires	44'350	37'850
526.3902.00 Imputations - Produits d'entretien écoles secondaires	30'900	42'600
350.4902.10 Imputations - Entretien des bâtiments scolaires	-400'750	-405'400
513.3902.10 Imputations - Entretien des bât. écoles primaires	226'950	231'800
526.3902.10 Imputations - Entretien des bât. écoles secondaires	173'800	173'600
220.4909.00 Imputations - Intérêts	-327'400	-304'650
151.3909.00 Imputations - Intérêts théâtre	5'700	5'450
351.3909.10 Imputations - Intérêts immeubles WWF	-	56'200
351.3909.20 Imputations - Intérêts immeuble s/Vignes	-	20'900
352.3909.00 Imputations - Intérêts Immeuble s/Vignes	20'050	-
356.3909.00 Imputations - Intérêts Immeubles WWF	60'800	-
357.3909.00 Imputations - Intérêts Immeuble La Combaz A5.4	17'800	-
358.3909.00 Imputations - Intérêts Immeuble La Combaz A5.1	3'400	-
451.3909.00 Imputations - Intérêts Déchèterie	7'350	-
460.3909.00 Imputations - Intérêts égouts	6'050	2'150
513.3909.00 Imputations - Intérêts écoles primaires	162'600	172'700
526.3909.00 Imputations - Intérêts écoles secondaires	26'100	32'050
580.3909.00 Imputations internes - Intérêts Eglise	950	-
810.3909.00 Imputations - Intérêts eau	16'600	15'200
200.4901.00 Imputations - Gestion eau-égout	-23'200	-23'200
460.3901.00 Imputations - Gestion égouts	11'600	11'600
810.3901.00 Imputations - Gestion eau	11'600	11'600
823.3902.00 Imputations - Développement durable	11'000	48'000
110.4902.00 Imputations - Littering (Développement Durable)	-	-11'000
360.4902.00 Imputations - Cité énergie (Développement Durable)	-	-20'000
430.4902.00 Imputations internes Littering (Développement Durable)	-11'000	-
440.4902.00 Imputations - Réseau agro-écologique (Dév. Durable)	-	-17'000
Montant total des imputations internes	837'600	861'700

6 Evolution des charges par nature



Evolution des charges par nature de 2011 à 2022



7 Revenus par nature

	Budget 2022	Budget 2021	Variations	Ecart %
4 Revenus	71'082'700	68'680'310	2'402'390	3.50%
40 Impôts	46'763'000	43'903'000	2'860'000	6.51%
Impôt revenu et fortune des personnes physiques	35'342'000	34'150'000	1'192'000	3.49%
Impôt bénéfice et capital des personnes morales	5'008'000	3'500'000	1'508'000	43.09%
Impôt foncier	3'125'000	2'950'000	175'000	5.93%
Droits de mutations	1'720'000	1'625'000	95'000	5.85%
Impôt sur les successions et les donations	940'000	1'055'000	-115'000	-10.90%
Impôt sur les chiens et taxes appareils automatiques	118'000	118'000	-	0.00%
Impôts récupérés après défalcatons	510'000	505'000	5'000	0.99%
41 Patentes	5'800	2'200	3'600	163.64%
Patentes	5'800	2'200	3'600	163.64%
42 Revenus du patrimoine	2'243'950	2'149'300	94'650	4.40%
Revenus des capitaux du patrimoine financier	25'000	25'000	-	0.00%
Revenus des immeubles du patrimoine financier	1'068'250	996'100	72'150	7.24%
Revenus des prêts du patrimoine administratif	158'800	128'000	30'800	24.06%
Revenus des immeubles du patrimoine administratif	991'900	1'000'200	-8'300	-0.83%
43 Taxes, émoluments, produits des ventes	9'713'200	10'080'900	-367'700	-3.65%
Emoluments	370'400	485'000	-114'600	-23.63%
Soins médicaux et dentaires	5'250	6'600	-1'350	-20.45%
Ecolages	659'550	457'600	201'950	44.13%
Taxes de raccordement et d'utilisation	6'083'850	6'603'900	-520'050	-7.87%
Ventes et prestations de service	1'613'000	1'615'800	-2'800	-0.17%
Remboursements de tiers	409'850	371'200	38'650	10.41%
Amendes	180'000	180'000	-	0.00%
Autres recettes	391'300	360'800	30'500	8.45%
44 Parts à des recettes cantonales	1'136'350	1'544'900	-408'550	-26.45%
Parts à des recettes cantonales (gains immobiliers)	1'136'350	1'544'900	-408'550	-26.45%
45 Participations, remboursements à des collectivités	9'082'650	9'424'450	-341'800	-3.63%
Canton	755'500	990'450	-234'950	-23.72%
Communes et associations de communes	8'327'150	8'434'000	-106'850	-1.27%
46 Autres prestations de tiers	69'250	70'050	-800	-1.14%
Participations et subventions de tiers	69'250	70'050	-800	-1.14%
48 Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	1'230'900	643'810	587'090	91.19%
Prélèvements fonds de réserve et de renouvellement	20'000	60	19'940	-
Prélèvements financements spéciaux	1'210'900	643'750	567'150	88.10%
49 Imputations internes	837'600	861'700	-24'100	-2.80%
Imputations internes	837'600	861'700	-24'100	-2.80%

8 Commentaires sur les principaux postes de revenus

8.1 Impôts

8.1.1 Recettes régulières d'impôts

En ce qui concerne les recettes régulières d'impôts, nos prédictions sont basées sur la moyenne historique des cinq dernières années, corrigées des éléments non récurrents et des effets conjoncturels. Au niveau de la fiscalité, la situation liée au COVID-19 n'a, pour l'instant, pas eu d'incidence notable sur les recettes régulières d'impôts en 2021. L'augmentation de la population, notamment avec le nouveau quartier de la Combaz, sera bénéfique pour la Commune et il en a été tenu compte. Enfin, la Municipalité a bien évidemment pris en considération l'entrée en vigueur de la réforme de l'imposition des entreprises vaudoise (RIE III VD) depuis le 1^{er} janvier 2019 et le coefficient fiscal communal à 61.0% accepté par le Conseil communal le 7 octobre 2021 via le préavis municipal n° 5 relatif à l'arrêté d'imposition 2022.

8.1.1.1 Valeur du point d'impôt communal

La valeur du point d'impôt communal représente le rendement d'un point d'impôt. Exprimé par habitant, cette mesure devient un élément comparable entre communes.

Les impôts réguliers déterminants pour le calcul de la valeur du point d'impôt communal sont, déduction faite des défalcatons, les impôts sur les personnes physiques et personnes morales, l'impôt à la source, l'impôt spécial des étrangers, les impôts complémentaires sur immeubles, les impôts fonciers, ainsi que les impôts récupérés après défalcation. Cette année, est également pris en compte dans le calcul le montant en faveur de Gland résultant de la répartition des CHF 32'596'428.- de compensation de la Confédération pour la Réforme fiscale et financement de l'AVS (RFFA) en 2020, soit CHF 370'700.-. Cette recette a été prise en compte dans le budget 2022 et est considérée comme une recette d'impôts (compensation d'une perte fiscale) conformément aux communications du Canton et de l'Union des Communes Vaudoises (UCV).

Ainsi, la valeur du point d'impôt pour l'année 2022 est estimée à CHF 676'389.-, soit 6.9% d'augmentation par rapport au budget 2021 (CHF 632'639.-) et 2.7% par rapport aux comptes 2020 (CHF 658'573.-). La valeur du point d'impôt par habitant est ainsi estimée à CHF 50.29 pour 2022 (2021 : 47.21). Pour comparaison, la moyenne cantonale est de CHF 46.17 par habitant selon acomptes de péréquation 2022 (base 2020) et était de CHF 44.83 par habitant en 2020. Comme mentionné en préambule, cette augmentation de la valeur du point d'impôt est essentiellement due à l'expansion des recettes fiscales des personnes morales et à l'augmentation prévue de la population.

	Budget 2022	Budget 2021	Comptes 2020
Impôts réguliers déterminants	41'259'700	38'591'000	40'172'928
Coefficient fiscal	61.0	61.0	61.0
Valeur du point d'impôt communal (VPIC)	676'389	632'639	658'573
Habitants	13'450	13'400	13'243
VPIC / habitant	50.29	47.21	49.73
Moyenne cantonale	46.17	46.00	44.83

8.1.1.2 Personnes physiques – revenus et fortune

En ce qui concerne l'évaluation des recettes fiscales 2022 des personnes physiques, les départs et les arrivées de citoyens à forte contribution ont été considérés, ainsi qu'un facteur de croissance des acomptes de l'ordre de -1.3% environ (2021 : -0.4%) net et d'une croissance des compléments des années antérieures de 6.9% (2021 : 1.0%). La croissance anticipée des acomptes est corroborée par la hausse de la population pronostiquée par le SCRIS et une hausse générale des revenus.

8.1.1.3 Impôt à la source

Le montant porté au budget tient compte de la moyenne historique des cinq dernières années, convertie au taux d'imposition actuel.

8.1.1.4 Impôt spécial étrangers

Le montant porté au budget tient compte de la moyenne historique des cinq dernières années, diminué de la baisse du coefficient fiscal communal de 62.5% à 61.0% et du changement de statut de certains contribuables étrangers devenus citoyens suisses. Les recettes fiscales provenant de ces personnes sont désormais comptabilisées dans les recettes d'impôts sur le revenu et la fortune des personnes physiques.

8.1.1.5 Personnes morales - bénéfices et capital

En vertu de la RIE III VD, le taux moyen d'imposition des personnes morales est passé de 20.55% en 2018 à 13.59% en 2019 à Gland, soit une baisse de taux effectif de 33.84% pour les entreprises.

Le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) estime que l'économie suisse devrait connaître un taux de croissance nettement supérieur à la moyenne, et la croissance devrait s'accélérer en 2022 pour atteindre 3,4 %. Le chômage en Suisse devrait reculer aux alentours de 2.7% en 2022, contre 3.0% environ en 2021. Au niveau de l'économie locale, l'impôt sur le bénéfice des personnes morales se monte à CHF 5'700'932.- et l'impôt sur le capital à CHF 214'106.- au 31 août 2021. Contrairement à l'impôt sur le capital, qui n'atteint que 54.2% (CHF -180'894.-) pour l'exercice 2021, la cible est largement atteinte en ce qui concerne l'impôt sur le bénéfice (CHF +2'940'933.-) et la Municipalité a constaté une adaptation des acomptes d'impôts 2021 de contribuables importants et table sur la pérennité de ces revenus. Les pertes de recettes fiscales engendrées par la RIE III VD ont été plus que compensés par les excellents résultats de certaines entreprises. Ces facteurs de croissance ont également été pris en compte dans l'estimation de l'impôt sur les bénéfices des sociétés.

8.1.1.6 Impôts complémentaire s/immeubles

L'impôt complémentaire sur les immeubles (ICI) est perçu sur les immeubles des personnes morales qui ne servent pas au propre usage de l'activité de ladite personne morale. Lorsqu'une vente intervient, l'impôt complémentaire des 15 dernières années est remboursé dans les limites du droit de mutation payé dans le cadre de la vente. Cet impôt est donc censé garantir le droit de mutation et les 15 dernières années de cet impôt doivent être remboursées à la société si elle vend son immeuble et qu'un droit de mutation est payé par l'acquéreur.

L'ICI est donc une sorte de complément à l'impôt foncier sur les immeubles des personnes morales qui ne servent pas au propre usage de l'activité, car il est basé sur la valeur fiscale du bien immobilier. Cette recette d'impôt a donc un caractère pérenne. Cela dit, une certaine volatilité dans cet impôt complémentaire sur les immeubles est induite par les remboursements dans le délai de 15 ans. De plus, l'assiette fiscale peut varier si des biens immobiliers sont transférés d'une personne physique à une personne morale et inversement. Il est donc par nature moins stable que l'impôt foncier. En outre, le risque de remboursement s'éteint après quinze ans pour chaque période fiscale.

Le montant budgété est aligné sur la moyenne convertie des années 2016 à 2020 et est estimée à CHF 403'000.- pour 2022.

8.1.1.7 Impôt foncier

Le montant porté au budget tient compte de la moyenne historique des cinq dernières années et de l'évolution du parc immobilier sis sur le territoire communal. L'impôt foncier est un agrégat relativement stable et récurrent par nature.

8.1.1.8 Autres sources de revenus d'impôts

Pour les autres sources de revenus d'impôts, telles que les impôts récupérés après défalcatons et les intérêts moratoires, l'impôt complémentaire sur immeubles des sociétés, l'impôt sur les chiens, ainsi que les autres postes de moindre importance, l'estimation est basée sur la moyenne historique des cinq dernières années.

8.1.2 Recettes d'impôts conjoncturels (irréguliers)

En ce qui concerne les impôts dits conjoncturels, qui ont par nature un caractère aléatoire et sont irréguliers, tels que les droits de mutation, gains immobiliers, successions et donations et l'impôt complémentaire sur immeubles, l'estimation est basée sur la moyenne historique des cinq dernières années. La Municipalité estime que cette méthode est objective et au plus proche de la réalité, sans toutefois être imprudente. Il est important de relever que la moitié des impôts sur les gains immobiliers, les droits de mutation et les successions / donations est restituée au Canton dans le cadre de notre contribution à la participation à la cohésion sociale.

8.1.2.1 Impôts travailleurs frontaliers

En vertu de l'Accord du 11 avril 1983 relatif à l'imposition des travailleurs frontaliers, la République française rétrocède à l'Etat de Vaud un pourcentage des salaires, traitements et autres rémunérations similaires reçus par des travailleurs frontaliers imposés en France, lorsque certaines conditions sont remplies (retour au domicile principal quatre fois par semaine ; trajet aller-retour de moins de trois heures). La remise à l'employeur d'une attestation de résidence fiscale délivrée par la République française est également une condition. Si l'une des conditions n'est pas remplie, l'employeur vaudois a l'obligation de retenir l'impôt à la source.

Pour 2022, le budget a été revu légèrement à la hausse par rapport au budget 2021 mais reste inférieur au montant encaissé en 2021 pour la masse salariale 2020 (CHF 2'270'512.-) dans le but d'appliquer le principe de prudence. Ce montant a passablement augmenté en 2020, à la suite d'un changement de méthode de travail de la part du Canton qui a permis d'être au plus près de la réalité en captant un maximum d'entreprises employant des travailleurs frontaliers.

8.1.2.2 Part à l'impôt sur gains immobiliers

La Commune est largement tributaire de l'évolution du marché immobilier et une ou deux importantes opérations peuvent fortement modifier le résultat.

8.1.2.3 Charges liées à la perception d'impôts

Enfin, les charges liées à la perception d'impôts se basent sur une moyenne historique. De manière similaire au budget 2021, les défalcatons ont été estimées sur la base de l'historique des cinq dernières années et de nos connaissances de l'état des créances. De plus, elles tiennent compte de la provision pour débiteurs douteux existante, jugée suffisante pour absorber d'éventuelles pertes sur débiteurs en 2022. Elle culminait à CHF 1'883'777.- pour les créances fiscales au 31 décembre 2020, ce qui équivaut à quatre à cinq ans de défalcatons en moyenne.

8.1.3 Evolution des revenus fiscaux

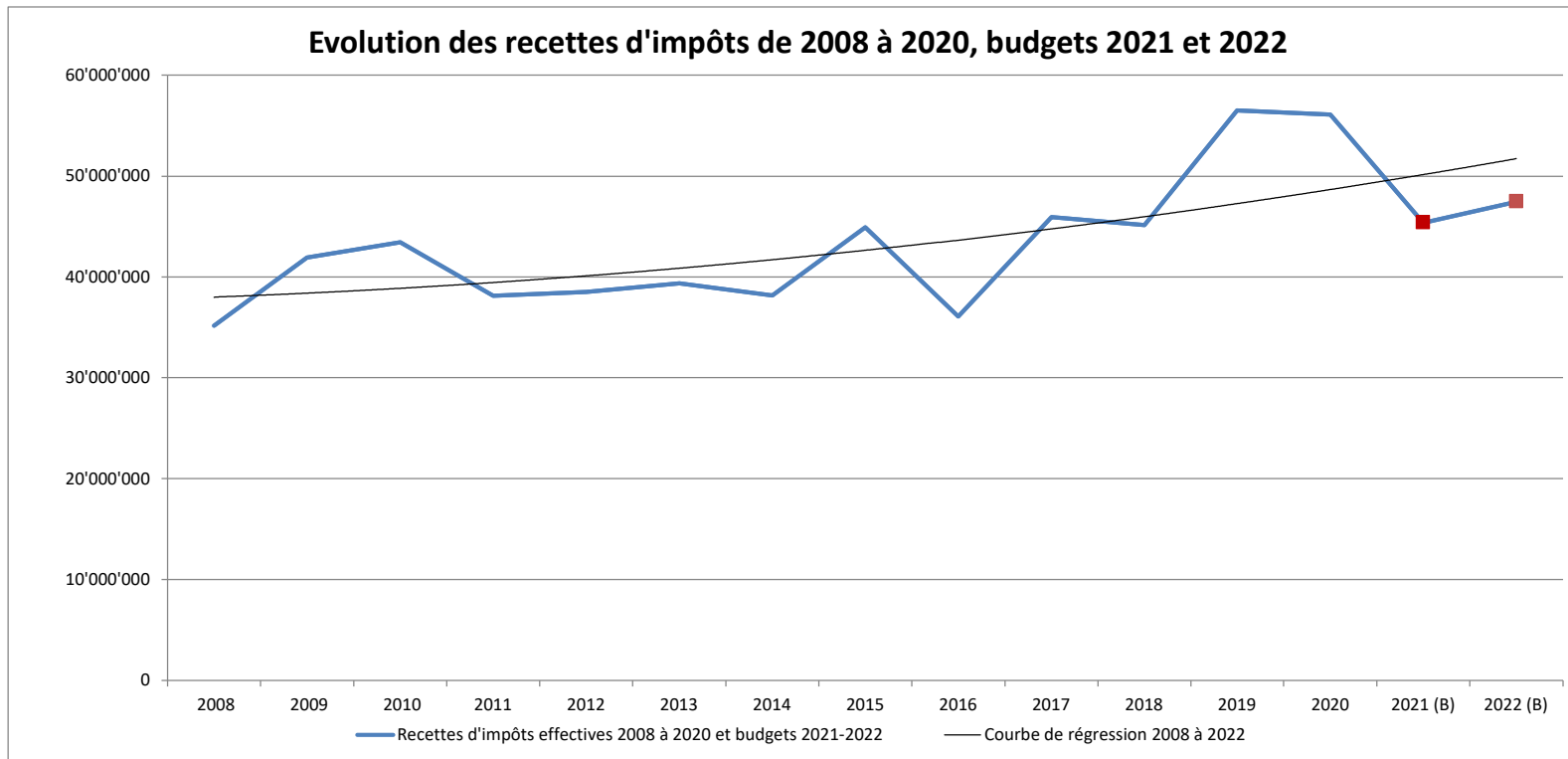
Le tableau de la page suivante compare les recettes fiscales budgétées pour l'année 2022 au budget 2021, aux comptes annuels 2020, ainsi qu'à la moyenne des années 2016 à 2020 convertie au taux d'imposition actuel de 61.0%.

L'évolution des recettes d'impôts réalisées de 2008 à 2020 ainsi que les recettes budgétées pour les années 2021 et 2022 sont montrées sous forme graphique à la page suivante. Ce graphique montre que l'estimation des recettes fiscales pour l'année 2022 suit assez bien la tendance des 15 dernières années, puisque le pronostic très proche de la courbe de régression (méthode statistique d'estimation).

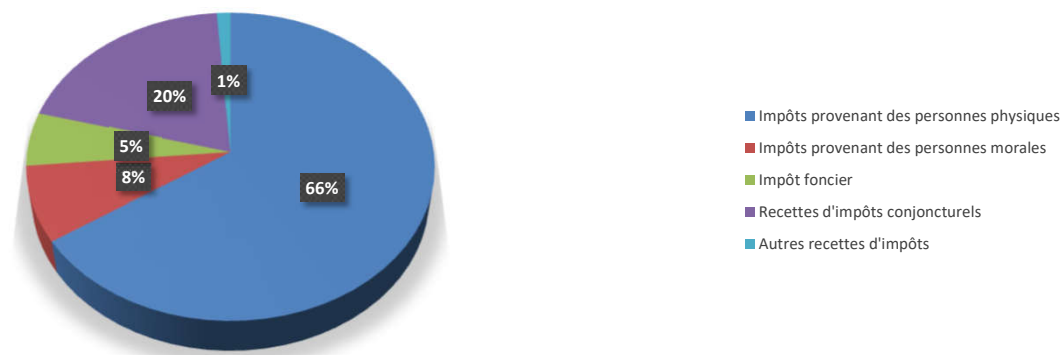
En outre, le graphique suivant rappelle l'importance relative de l'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques pour la Ville de Gland. Cette source de revenu représente environ 66% des recettes d'impôts, ce qui est une situation particulière par rapport à d'autres communes, qui ont plus de revenus fiscaux provenant des entreprises.

Analyse des revenus fiscaux des années 2016 à 2022

Comptes	Libellés	Budget 2022	Budget 2021	Variation Budget 2022 vs Budget 2021	Variation Budget 2022 vs Budget 2021	Comptes 2020	Variation Budget 2022 vs Comptes 2020	Moyenne convertie Comptes 2016-2020	Variation Budget 2022 vs Moyenne 5 ans
Recettes régulières d'impôts									
210.4001.00	Impôts sur le revenu	25'650'000	25'200'000	450'000	1.8%	25'542'384	-1.9%	24'092'778	4.0%
210.4002.00	Impôt sur la fortune	5'545'000	5'285'000	260'000	4.9%	5'504'032	-1.0%	5'461'209	-0.2%
210.4003.00	Impôt à la source	1'072'000	845'000	227'000	26.9%	1'086'521	-30.6%	1'072'395	-29.7%
210.4004.00	Impôt sur la dépense (spécial étrangers)	825'000	600'000	225'000	37.5%	570'159	44.7%	846'731	-2.6%
210.4011.00	Impôt sur le bénéfice net des sociétés	4'300'000	2'760'000	1'540'000	55.8%	3'274'073	37.9%	3'031'365	49.0%
210.4012.00	Impôt sur le capital des sociétés	305'000	395'000	-90'000	-22.8%	504'383	-54.2%	375'629	-38.5%
210.4013.00	Impôt compl. Sur immeuble sociétés	403'000	345'000	58'000	16.8%	512'958	-21.4%	403'055	0.0%
210.4020.00	Impôt foncier	3'125'000	2'950'000	175'000	5.9%	2'975'096	5.0%	2'683'874	16.4%
210.4061.00	Impôt sur les chiens	70'000	68'000	2'000	2.9%	68'700	-1.0%	62'640	8.6%
210.4090.00	Impôts récupérés après défalcatons	155'000	155'000	0	0.0%	150'029	0.0%	144'403	3.9%
210.4090.10	Intérêts moratoires	355'000	350'000	5'000	1.4%	287'679	0.8%	356'159	-18.6%
210.4519.00	Compensation cantonale RIE III VD	0	0	N/A	N/A	0	N/A	0	N/A
210.4519.10	Compensation fédérale RFFA	370'700	622'000	-251'300	-40.4%	453'214	N/A	0	N/A
		42'175'700	39'575'000	2'600'700	6.6%	40'929'226	0.7%	38'530'238	7.0%
Recettes d'impôts conjoncturels (irréguliers)									
210.4040.00	Droits de mutations	1'720'000	1'625'000	95'000	5.8%	2'072'199	-17.0%	1'524'111	12.9%
210.4050.00	Impôts sur les successions & donations	940'000	1'055'000	-115'000	-10.9%	238'437	294.2%	5'425'840	-82.7%
210.4003.10	Impôt sur les frontaliers	2'250'000	2'220'000	30'000	1.4%	2'223'466	-0.2%	1'772'350	25.3%
210.4411.00	Part à l'impôt sur gains immobiliers	1'130'000	1'535'000	-405'000	-26.4%	766'926	-8.7%	698'897	0.2%
		6'040'000	6'435'000	-395'000	-6.1%	5'301'028	5.3%	9'421'198	-40.8%
Recettes totales		48'215'700	46'010'000	2'205'700	4.8%	46'230'253	1.3%	47'951'437	-2.4%
Charges liées à la perception d'impôts									
210.3187.00	Emoluments de perception	335'000	325'000	10'000	3.1%	340'685	-0.2%	334'923	1.5%
210.3191.00	Remb. impôts étrangers, ecclésiast. & act. dirigeantes	0	1'000	-1'000	-100.0%	777	N/A	14'452	-93.1%
210.3290.00	Intérêts compensatoires	25'400	33'000	-7'600	-23.0%	8'485	199.3%	25'378	0.1%
210.3301.00	Créances et débiteurs (défalcatons)	491'000	566'000	-75'000	-13.3%	399'919	22.8%	490'982	0.0%
		851'400	925'000	-73'600	-8.0%	749'866	14.3%	865'735	-1.0%
Recettes nettes		47'364'300	45'085'000	2'279'300	5.1%	45'480'387	1.0%	47'085'701	-2.4%



Poids relatif des recettes d'impôts selon leur nature - Moyenne 2016 à 2020



8.2 Revenus du patrimoine

Les revenus du patrimoine financier et administratif sont relativement stables d'une année à l'autre, à l'exception des revenus locatifs. En effet, les locaux de la Rue de la Paix 1 sont en diminution par rapport à 2021 car il est prévu de louer le local que pour le 1^{er} trimestre 2022 (CHF -38'750.-). De plus, les revenus estimés pour la location des bâtiments du WWF en 2022 s'élèvent à CHF 82'500.- contre CHF 100'000.- en 2021. Enfin, les revenus estimés pour les bâtiments A.5.1 et A5.4 du quartier de la Combaz s'élèvent à CHF 86'900.-.

8.3 Taxes, émoluments, produits des ventes

Les recettes provenant des taxes de raccordement au réseau d'eau et d'égouts sont nettement inférieures au budget 2021 (CHF 644'050.- contre 1'325'100.-). Le nombre de permis de construire est également en forte baisse par rapport à 2021 (CHF -89'950.-). La taxe « Equipement Communautaire » sera nulle pour l'année 2022 contre CHF 537'300.- en 2021. Ces fortes diminutions sont dues au fait qu'une partie des bâtiments de la Combaz a été taxée jusqu'en 2021 et que les prochaines constructions de ce quartier interviendront en 2023. De plus, toute nouvelle construction sera bloquée car la capacité maximale de traitement des eaux usées est atteinte par le bassin versant de la STEP. A noter que les produits de ces taxes n'ont aucune incidence sur le résultat de l'exercice car ils sont strictement compensés par des attributions aux fonds de réserve (eau, égouts et équipement communautaire). En revanche, ils contribuent positivement à la marge d'autofinancement.

Les taxes annuelles d'épuration et d'entretien du réseau d'égouts devraient rapporter CHF 13'000.- de moins qu'en 2021 selon les estimations et la taxe forfaitaire déchets devrait rapporter CHF 9'000.- de plus en fonction des habitants et entreprises inscrits à Gland à fin août 2021.

Les produits des taxes d'usage du sol, taxes sur l'éclairage public, taxes pour les énergies renouvelables et pour le développement durable sont quant à eux en augmentation par rapport au budget 2021, selon les estimations qui ont été communiquées par la SEIC (CHF +647'500.-).

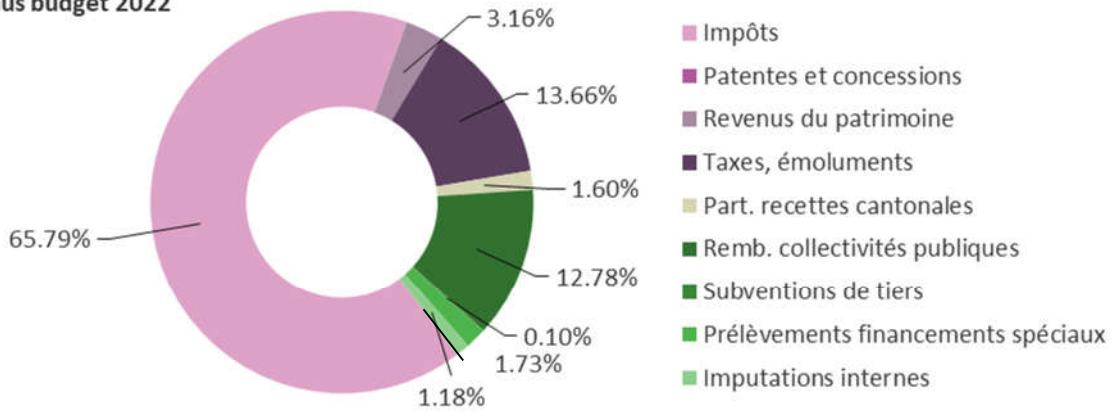
La diminution des ventes et prestations de service ainsi que des remboursements de tiers est principalement induite par la compensation fédérale RFFA (CHF -251'300.-) ainsi que la rétrocession de l'Etat afférente à la péréquation indirecte (CHF -55'600.-). De plus, l'estimation des recettes liées aux finances d'écolages a été abaissée de CHF 42'700.- sur la base des élèves d'autres communes enclavés à Gland à la rentrée 2021. En revanche, la participation du Canton aux traitements des bibliothécaires augmente de CHF 9'300.-.

8.4 Autres prestations de tiers

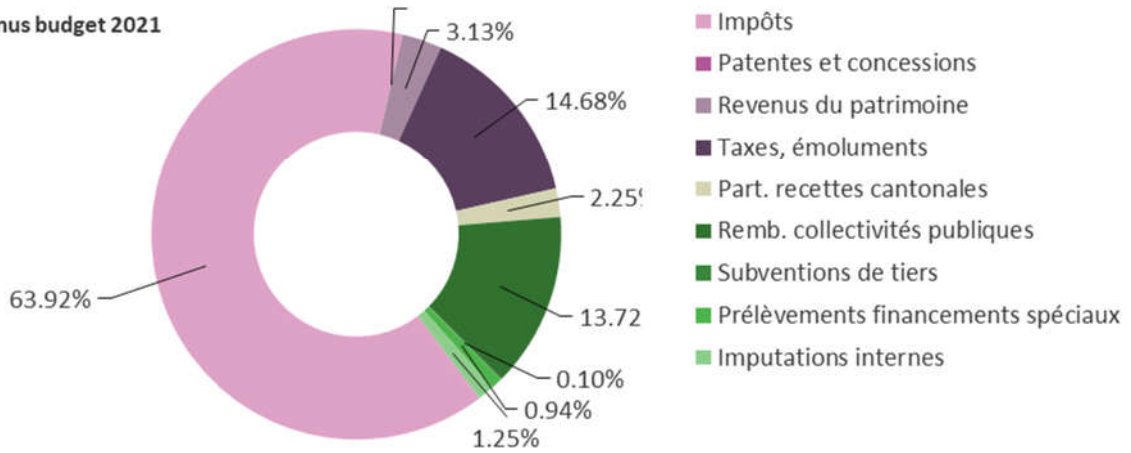
Les autres recettes comprennent essentiellement les émoluments de l'Office des poursuites refacturés, des recettes de publicité sur notre bus TUG et la participation de l'Unité territoriale pour l'entretien de l'éclairage public sur les ponts autoroutiers. Elles sont similaires à 2021.

9 Evolution des revenus par nature

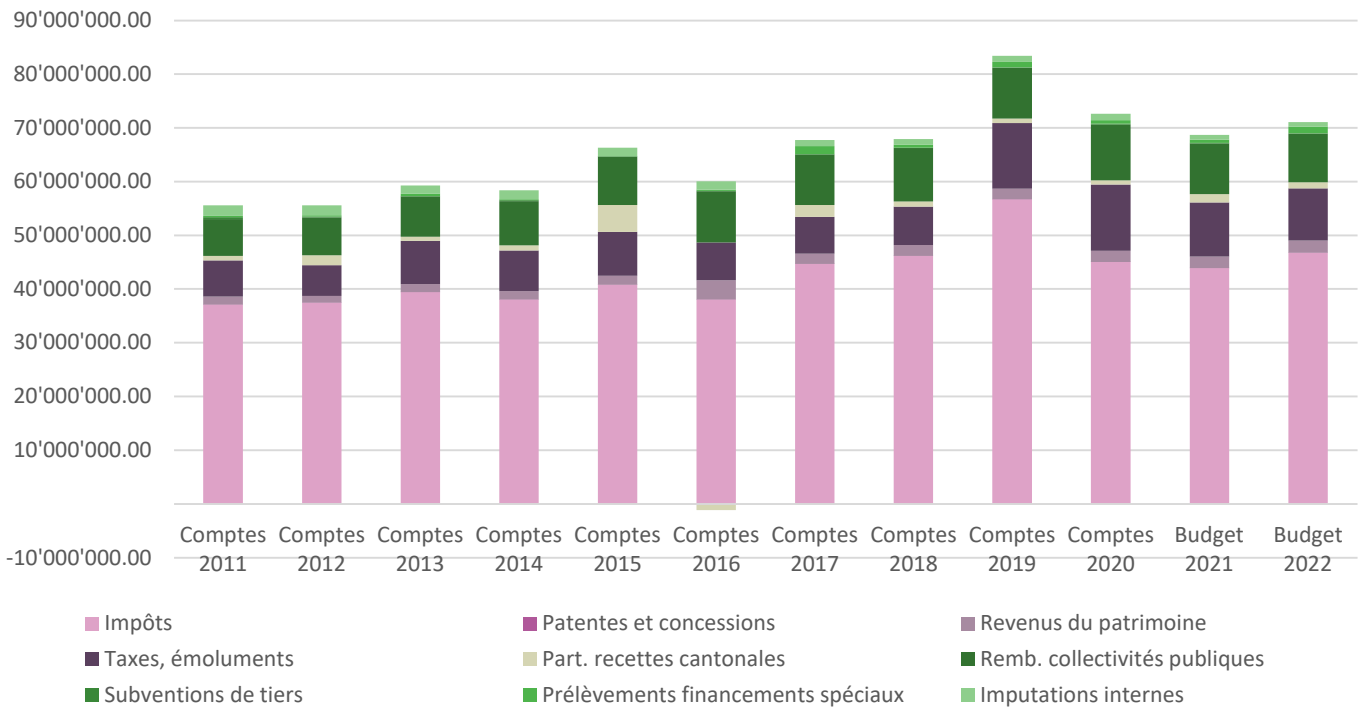
Revenus budget 2022



Revenus budget 2021



Evolution des revenus par nature de 2011 à 2022



10 Conclusion

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité propose au Conseil communal de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL

- vu - le préavis municipal n° 14 relatif au projet de budget pour l'exercice 2022 ;
- ouï - le rapport de la commission des finances ;
- considérant - que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

d é c i d e

- I. - que le projet de budget de l'exercice 2022 de la Ville de Gland, présenté par la Municipalité, prévoyant un excédent net des dépenses de CHF 1'411'000.- et une marge d'autofinancement positive de CHF 4'336'550.- est accepté.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :

Le Secrétaire :

C. Girod

J. Niklaus

11 Annexes

- Budget 2022 – Récapitulation par fonction
- Budget 2022 – Vue détaillée
- Renseignements complémentaires
- Liste des emprunts au 30 septembre 2021
- Plan des investissements
- Liste des abréviations

11.1 Récapitulation

- 37 -

Compte	Désignation	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	10'313'800.00	947'900.00	9'479'220.00	915'800.00	8'703'448.20	740'384.31
2	FINANCES	16'842'550.00	57'822'400.00	16'924'800.00	55'415'400.00	17'274'858.86	55'717'994.90
3	BÂTIMENTS ET URBANISME	3'281'300.00	1'962'950.00	4'097'520.00	2'549'500.00	5'942'414.63	4'880'887.82
4	INFRASTRUCTURES ET ENVIRONNEMENT	7'803'050.00	4'392'600.00	8'017'790.00	4'660'950.00	8'320'688.61	5'278'155.97
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	6'932'100.00	482'450.00	5'940'870.00	523'200.00	5'593'502.83	604'086.87
6	POLICE	4'252'200.00	596'050.00	4'249'780.00	608'450.00	4'091'195.58	681'926.64
7	SECURITE SOCIALE	19'236'850.00	876'950.00	19'873'020.00	668'260.00	18'698'977.55	1'540'201.62
8	SERVICES INDUSTRIELS	3'831'850.00	4'001'400.00	3'238'000.00	3'334'950.00	3'142'773.75	3'178'130.69
	RESULTAT		1'411'000.00		3'144'490.00	853'908.81	
	TOTAUX	72'493'700.00	72'493'700.00	71'821'000.00	71'821'000.00	72'621'768.82	72'621'768.82

ADMINISTRATION

Compte	Désignation	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	10'313'800.00	947'900.00	9'479'220.00	915'800.00	8'703'448.20	740'384.31
10	AUTORITES	1'321'550.00	-	1'221'530.00	-	1'133'370.47	-
100	Conseil Communal	249'350.00	-	185'400.00	-	127'886.21	-
100.3001.00	Rétribution des autorités	36'000.00		30'000.00		25'439.25	
100.3003.00	Jetons de présence et commissions	88'550.00		75'300.00		81'585.75	
100.3030.00	Cotisations AVS - AI	7'350.00		5'500.00		6'082.59	
100.3040.00	Cotisations caisse de pension	600.00		-		-	
100.3050.00	Assurances accidents & maladie	100.00		100.00		49.76	
100.3069.00	Remboursements de frais	7'500.00		6'500.00		1'434.70	
100.3069.10	Indemnités dépouillements	32'500.00		32'500.00		8'732.50	
100.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	33'000.00		33'000.00		610.15	
100.3102.00	Livres, journaux, documentation, lois, avis mortuaires	3'000.00		2'000.00		693.80	
100.3133.00	Produits de nettoyages, fournitures	500.00		500.00		1'103.71	
100.3182.00	Télécommunications	250.00		-		-	
100.3185.00	Honoraires communications	40'000.00		-		2'154.00	
101	Municipalité	800'600.00	-	765'530.00	-	736'868.77	-
101.3001.00	Traitements et vacations	588'000.00		558'000.00		554'625.00	
101.3030.00	Cotisations AVS - AI	55'850.00		52'850.00		50'961.82	
101.3031.00	Allocations familiales communales	1'450.00		1'680.00		1'420.00	
101.3040.00	Cotisations caisse de pension	107'100.00		100'800.00		98'268.45	
101.3069.00	Remboursements de frais	32'200.00		32'200.00		30'200.00	
101.3091.00	Frais formation professionnelle	8'000.00		8'000.00		20.00	
101.3099.00	Charges diverses (cadeaux, repas)	8'000.00		12'000.00		1'373.50	
102	Conseil régional	271'600.00	-	270'600.00	-	268'615.49	-
102.3003.00	Indemnités Conseil intercommunal du Conseil régional	2'600.00		2'600.00		1'542.10	
102.3526.10	Conseil Régional - Participation	269'000.00		268'000.00		263'880.00	
102.3526.20	DISREN	-		-		3'193.39	

ADMINISTRATION

Compte	Désignation	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
11	ADMINISTRATION	3'514'750.00	80'600.00	3'311'660.00	101'800.00	3'004'825.25	56'491.11
110	Secrétariat du Service de la population	761'500.00	80'600.00	913'610.00	96'800.00	850'227.91	19'374.51
110.3011.00	Traitements	521'750.00		603'100.00		566'402.70	
110.3030.00	Cotisations AVS - AI	49'400.00		60'850.00		52'424.57	
110.3031.00	Allocations familiales communales	1'200.00		960.00		1'200.00	
110.3040.00	Cotisations caisse de pension	88'500.00		106'600.00		92'800.80	
110.3050.00	Assurances accidents & maladie	18'300.00		22'550.00		17'040.31	
110.3069.00	Remboursements de frais	4'000.00		3'300.00		1'878.40	
110.3111.00	Achats mobilier, machines, équipements de bureau	2'000.00		2'000.00		2'144.40	
110.3151.00	Entretien du mobilier et machines de bureau	1'000.00		1'000.00		-	
110.3155.00	Entretien des véhicules, engins et accessoires	-		1'500.00		248.75	
110.3182.00	Télécommunications	1'100.00		1'350.00		1'367.90	
110.3183.00	Frais cartes crédit	2'000.00		2'000.00		1'263.70	
110.3185.40	Promotion économique	-		-		38'749.90	
110.3186.00	Assurances véhicules	-		900.00		888.90	
110.3189.10	Plan de mobilité du personnel	23'000.00		23'000.00		-	
110.3193.00	Cotisations à des institutions de droit privé	46'250.00		45'500.00		43'692.00	
110.3659.00	Dons et subventions casuels	3'000.00		15'000.00		13'500.00	
110.3659.10	Aides à l'étranger	-		13'000.00		14'500.00	
110.3664.00	Littering (Développement Durable)	-		11'000.00		2'125.58	
110.4064.00	Taxes sur les appareils automatiques		-		2'000.00		3'725.00
110.4101.00	Patentes boissons		-		2'000.00		250.00
110.4101.10	Patentes tabacs		-		200.00		-
110.4272.10	Plan de mobilité		80'000.00		80'000.00		-
110.4311.00	Emoluments actes de mœurs		200.00		200.00		160.00
110.4359.00	Ventes et prestations diverses		400.00		400.00		934.63
110.4359.10	Recettes location véhicules communaux		-		1'000.00		650.00
110.4361.00	Remboursements de traitements et de charges sociales		-		-		11'529.30
110.4902.00	Imputations internes Littering (Développement Durable)		-		11'000.00		2'125.58

ADMINISTRATION

Compte	Désignation	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
111	Secrétariat municipal	2'663'500.00	-	2'317'850.00	5'000.00	2'072'408.47	37'116.60
111.3011.00	Traitements	1'490'450.00		1'214'100.00		1'197'258.10	
111.3011.30	Traitements apprentis	36'250.00		35'100.00		31'707.80	
111.3030.00	Cotisations AVS - AI	144'200.00		123'000.00		111'168.84	
111.3031.00	Allocations familiales communales	3'150.00		2'400.00		2'240.00	
111.3040.00	Cotisations caisse de pension	253'350.00		210'900.00		189'032.12	
111.3050.00	Assurances accidents & maladie	53'400.00		45'550.00		36'093.84	
111.3069.00	Remboursements de frais	7'600.00		6'500.00		6'433.99	
111.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	30'000.00		30'000.00		28'200.00	
111.3102.00	Livres, journaux, documentation, lois, avis mortuaires	15'000.00		12'000.00		10'677.20	
111.3111.00	Achats mobilier, machines, équipements de bureau	6'500.00		6'500.00		4'076.37	
111.3151.00	Entretien du mobilier et machines de bureau	2'500.00		2'500.00		230.05	
111.3170.00	Réceptions, manifestations	170'000.00		170'000.00		89'512.00	
111.3181.00	Ports, affranchissements	58'000.00		58'000.00		53'613.28	
111.3182.00	Télécommunications	4'300.00		3'200.00		3'115.15	
111.3185.10	Honoraires juridiques, avocats	25'000.00		20'000.00		10'007.50	
111.3185.20	Honoraires communications	99'600.00		75'600.00		62'925.88	
111.3185.30	Publication Gland Cité	39'000.00		39'000.00		33'300.80	
111.3185.40	Promotion économique	-		44'000.00		-	
111.3185.50	Achats d'espaces et crédits sortir.lacote.ch	52'000.00		57'000.00		49'428.10	
111.3186.00	Assurances choses et RC	17'200.00		16'500.00		15'793.60	
111.3189.00	Projets de l'administration	15'000.00		15'000.00		7'593.85	
111.3651.00	Remboursements de dégâts	1'000.00		1'000.00		-	
111.3653.00	Contribution fonctionnement NRTV	140'000.00		130'000.00		130'000.00	
111.4101.00	Patentes boissons - tabacs		-		-		50.00
111.4359.00	Ventes et prestations diverses		-		5'000.00		-
111.4361.00	Remboursements de traitements et de charges sociales		-		-		36'566.60
111.4361.20	Participation évènements		-		-		500.00
112	Archives	89'750.00	-	80'200.00	-	82'188.87	-
112.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	1'000.00		1'000.00		895.65	
112.3102.10	Reliure, restauration de documents	4'000.00		2'000.00		320.00	
112.3111.00	Achats mobilier, machines, équipements de bureau	1'000.00		1'000.00		-	
112.3189.00	Mandat externe	82'750.00		69'200.00		68'973.22	
112.3189.10	Projet numérisation presse	-		-		12'000.00	
112.3189.20	Projet exposition d'archives	-		6'000.00		-	
112.3189.30	Elimination des archives	1'000.00		1'000.00		-	

ADMINISTRATION

Compte	Désignation	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
13	PERSONNEL	270'200.00	-	248'300.00	-	204'437.89	-
130	Personnel	207'700.00	-	248'300.00	-	204'437.89	-
130.3012.00	Personnel intérimaire et missions ponctuelles	1'000.00		1'000.00		495.00	
130.3030.00	Cotisations AVS - AI	100.00		100.00		-	
130.3050.00	Assurances accidents & maladie	50.00		-		1.65	
130.3091.00	Frais formation professionnelle	120'000.00		105'000.00		52'447.33	
130.3092.00	Frais de recherche de personnel	25'750.00		25'750.00		26'796.65	
130.3093.00	Frais sanitaire du personnel	-		-		230.00	
130.3093.10	MSST - Santé et sécurité au travail	-		62'500.00		76'924.86	
130.3099.00	Charges diverses du personnel (cadeaux, repas)	36'000.00		34'800.00		14'334.50	
130.3189.00	Appui gestion du personnel	24'800.00		19'150.00		33'207.90	
131	Mesures de sécurité et santé au travail (MSST)	62'500.00	-	-	-	-	-
131.3091.00	Formations MSST	10'800.00		-		-	
131.3116.00	Achats d'équipement et de matériel spécialisé	21'800.00		-		-	
131.3132.00	Achats de fournitures pour soins et analyses	13'050.00		-		-	
131.3133.00	Achats produits et fourniture de nettoyage et de désinfection	3'500.00		-		-	
131.3156.00	Entretien d'équipement et de matériel spécialisé	11'350.00		-		-	
131.3182.00	Télécommunications	2'000.00		-		-	
15	AFFAIRES CULTURELLES	2'409'000.00	572'600.00	2'231'030.00	503'300.00	2'119'515.33	360'414.81
150	Bibliothèques	683'750.00	216'300.00	653'670.00	207'000.00	589'663.60	207'305.94
150.3011.00	Traitements	449'300.00		428'950.00		389'796.55	
150.3011.10	Traitements du personnel auxiliaire	15'000.00		10'300.00		6'285.95	
150.3011.30	Traitements apprentis	10'050.00		15'600.00		14'252.30	
150.3030.00	Cotisations AVS - AI	44'950.00		43'100.00		38'692.93	
150.3031.00	Allocations familiales communales	750.00		320.00		540.00	
150.3040.00	Cotisations caisse de pension	74'100.00		70'500.00		63'946.80	
150.3050.00	Assurances accidents & maladie	16'650.00		15'950.00		12'461.98	
150.3069.00	Remboursements de frais	2'000.00		2'300.00		1'314.60	
150.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	5'300.00		7'300.00		7'346.90	
150.3102.00	Achats livres	48'000.00		44'000.00		44'440.23	
150.3111.00	Achats mobilier, machines, équipements de bureau	3'500.00		3'500.00		3'388.36	
150.3181.00	Ports, affranchissements	500.00		500.00		199.65	

ADMINISTRATION

Compte	Désignation	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
150.3182.00	Télécommunications	1'650.00		1'350.00		979.65	
150.3301.00	Créances et débiteurs (défalcatons)	-		-		10.90	
150.3653.00	Animations publiques	8'000.00		6'000.00		6'006.80	
150.3655.00	Subvention association Pro-Jet Mutualisation prêts	4'000.00		4'000.00		-	
150.4352.00	Rappels, livres abimés		2'000.00		2'000.00		2'159.90
150.4512.00	Part. du canton aux traitements des bibliothécaires		214'300.00		205'000.00		205'146.04
151	Théâtre	569'150.00	72'500.00	531'990.00	72'500.00	538'064.64	11'447.80
151.3011.00	Traitements	211'500.00		187'900.00		183'969.50	
151.3011.10	Traitements du personnel auxiliaire	28'000.00		28'000.00		30'979.70	
151.3011.30	Traitements apprentis	13'100.00		7'600.00		7'366.65	
151.3030.00	Cotisations AVS - AI	23'950.00		21'150.00		21'104.76	
151.3031.00	Allocations familiales communales	1'700.00		1'440.00		1'520.00	
151.3040.00	Cotisations caisse de pension	35'500.00		30'550.00		29'773.35	
151.3050.00	Assurances accidents & maladie	8'900.00		6'650.00		6'371.89	
151.3069.00	Remboursements de frais	1'800.00		1'800.00		2'235.00	
151.3113.00	Achats et locations d'équipements techniques	45'000.00		40'000.00		40'018.69	
151.3113.10	Location de matériel	-		5'000.00		53.85	
151.3131.00	Fournitures buvette	15'000.00		15'000.00		9'818.83	
151.3151.00	Entretien équipement technique et consommables	15'000.00		15'000.00		14'503.40	
151.3161.00	Remboursement location théâtre	-		-		2'020.00	
151.3182.00	Télécommunications	3'600.00		3'900.00		2'993.80	
151.3312.00	Amortissements théâtre	120'400.00		122'550.00		120'434.96	
151.3653.10	Publicité - Promotions	40'000.00		40'000.00		39'900.26	
151.3909.00	Imputations intérêts emprunts	5'700.00		5'450.00		25'000.00	
151.4271.00	Locations du théâtre		20'000.00		20'000.00		-
151.4359.00	Recettes buvettes		32'500.00		32'500.00		11'447.80
151.4523.00	Régie théâtre / Participations de tiers		20'000.00		20'000.00		-

ADMINISTRATION

Compte	Désignation	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
152	Activités culturelles	1'156'100.00	283'800.00	1'045'370.00	223'800.00	991'787.09	141'661.07
152.3003.00	Indemnités Commission culturelle et Comité cinéma	2'300.00		2'300.00		2'472.50	
152.3011.00	Traitements	262'750.00		240'600.00		237'568.30	
152.3011.10	Traitements du personnel auxiliaire	17'500.00		17'500.00		16'473.00	
152.3030.00	Cotisations AVS - AI	26'550.00		24'450.00		24'559.73	
152.3031.00	Allocations familiales communales	750.00		720.00		720.00	
152.3040.00	Cotisations caisse de pension	45'450.00		40'300.00		38'930.25	
152.3050.00	Assurances accidents & maladie	9'850.00		9'050.00		7'471.14	
152.3069.00	Remboursements de frais	200.00		200.00		598.95	
152.3102.00	Promotion événements culturels	62'000.00		62'000.00		32'108.66	
152.3102.10	Sentier historique - charges	10'000.00		10'000.00		700.00	
152.3119.00	Achats de sculptures et oeuvres d'arts	20'000.00		-		20'625.00	
152.3119.10	Réparation oeuvres d'art endommagées	-		-		2'000.00	
152.3182.00	Télécommunications	550.00		550.00		527.40	
152.3183.00	Frais cartes crédit	400.00		400.00		91.23	
152.3189.00	Manifestations culturelles - Charges	90'000.00		90'000.00		77'540.84	
152.3189.10	Saison culturelle - Charges	300'000.00		240'000.00		195'288.79	
152.3301.00	Créances et débiteurs (défalcatons)	-		-		251.50	
152.3652.00	Subvention LEM	137'800.00		137'300.00		151'386.15	
152.3653.00	Subventions annuelles	110'000.00		110'000.00		110'000.00	
152.3653.10	Subventions ponctuelles	40'000.00		40'000.00		39'200.00	
152.3653.30	Affichage culturel public (SGA)	20'000.00		20'000.00		13'273.65	
152.3802.00	Attribution au fonds de réserve "Oeuvres culturelles"	-		-		20'000.00	
152.4356.00	Sentier historique - Refacturation Prangins		3'300.00		3'300.00		1'553.30
152.4363.00	Remboursements dommages (accidents, vandalisme,...)		-		-		4'609.25
152.4392.00	Manifestations culturelles - Recettes		35'000.00		35'000.00		92'482.77
152.4392.10	Saison culturelle - Recettes		200'000.00		175'000.00		-
152.4392.20	Saison culturelle - Subvention Canton de Vaud		10'000.00		10'000.00		10'000.00
152.4392.30	Saison culturelle - Subvention Région de Nyon		15'000.00		-		15'000.00
152.4653.00	Affichage culturel public (externe)		500.00		500.00		-
152.4802.00	Prélèvement du fonds de réserve "Oeuvres culturelles"		20'000.00		-		18'015.75

ADMINISTRATION

Compte	Désignation	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
16	TOURISME	69'200.00	54'900.00	71'200.00	56'600.00	45'173.85	45'173.85
160	Tourisme	46'000.00	46'000.00	48'000.00	48'000.00	45'173.85	45'173.85
160.3301.00	Créances et débiteurs (défalcatons)	-		-		60.00	
160.3523.00	Nyon Région Tourisme - Participation taxes de séjour	3'450.00		3'600.00		3'383.54	
160.3523.10	Conseil Régional - Participation taxes de séjour	39'100.00		40'800.00		38'346.77	
160.3653.00	Frais administratifs et projets communaux	3'450.00		3'600.00		3'383.54	
160.4066.00	Taxes de séjour, résidences secondaires		46'000.00		48'000.00		45'173.85
161	Marché hebdomadaire	23'200.00	8'900.00	23'200.00	8'600.00	-	-
161.3011.10	Traitement du personnel auxiliaire	4'550.00		4'550.00		-	
161.3030.00	Cotisations AVS - AI	450.00		450.00		-	
161.3050.00	Assurances accidents & maladie	200.00		200.00		-	
161.3069.00	Remboursements de frais	1'000.00		1'000.00		-	
161.3170.00	Réceptions, manifestations	5'000.00		5'000.00		-	
161.3185.00	Honoraires organisation	12'000.00		12'000.00		-	
161.4359.00	Locations emplacements		5'500.00		5'000.00		-
161.4359.10	Part communale taxe de séjour		3'400.00		3'600.00		-
17	SPORTS	535'650.00	112'800.00	525'300.00	123'200.00	493'388.56	129'849.64
170	Sports	535'650.00	112'800.00	525'300.00	123'200.00	493'388.56	129'849.64
170.3145.00	Entretien des places de sports	97'900.00		92'000.00		91'279.75	
170.3145.10	Patinoire mobile - charges	386'450.00		380'100.00		373'597.46	
170.3653.00	Manifestations sportives	32'900.00		37'600.00		16'809.50	
170.3653.10	Acteurs sportifs externes	9'400.00		6'600.00		4'107.75	
170.3663.00	Mérites sportifs	9'000.00		9'000.00		7'594.10	
170.4359.00	Recettes Tir de l'amitié		1'500.00		1'600.00		-
170.4392.00	Patinoire mobile - recettes		111'300.00		120'800.00		129'849.64
170.4653.00	Contributions financières et évènements sportifs		-		800.00		-

ADMINISTRATION

Compte	Désignation	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
18	TRANSPORTS PUBLICS	1'436'850.00	127'000.00	1'233'500.00	130'900.00	1'197'374.14	148'454.90
180	Transports publics	1'436'850.00	127'000.00	1'233'500.00	130'900.00	1'197'374.14	148'454.90
180.3185.00	Honoraires et frais d'expertise	9'000.00		19'000.00		-	
180.3188.00	CFF - Achat cartes journalières	131'000.00		130'000.00		121'022.82	
180.3517.00	Indemnités pour lignes de trafic régional	764'400.00		574'150.00		560'421.25	
180.3527.00	Participation études et projets Région de Nyon	7'000.00		-		11'894.00	
180.3656.00	Semaine de la mobilité	6'500.00		6'500.00		1'787.00	
180.3657.00	TUG - Exploitation	448'750.00		434'850.00		451'768.85	
180.3657.10	NOCTAMBUS - Participation	12'450.00		11'500.00		11'354.00	
180.3657.20	Vélos en libre service	33'500.00		33'500.00		16'163.72	
180.3657.30	Courses expérimentales	24'250.00		24'000.00		22'962.50	
180.4359.10	CFF - Ventes cartes journalières		117'000.00		120'900.00		64'638.15
180.4359.30	TUG - Rétrocession années précédentes		-		-		73'816.75
180.4657.00	TUG - Publicité		10'000.00		10'000.00		10'000.00
19	INFORMATIQUE	756'600.00	-	636'700.00	-	505'362.71	-
190	Informatique	756'600.00	-	636'700.00	-	505'362.71	-
190.3101.20	Imprimés et fournitures de bureau	22'000.00		21'500.00		16'143.04	
190.3111.00	Matériel et logiciels informatiques	15'000.00		10'050.00		78'572.31	
190.3111.10	Leasings photocopieurs & imprimantes	109'600.00		105'500.00		105'475.71	
190.3151.00	Contrats maintenance	473'100.00		430'550.00		245'504.30	
190.3182.00	Télécommunications - Abt Internet	22'550.00		22'550.00		9'549.85	
190.3182.10	Télécommunications - Centrale téléphonique	14'400.00		14'400.00		14'110.40	
190.3189.00	Honoraires, frais assistance	99'950.00		32'150.00		36'007.10	

Compte	Désignation	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2	FINANCES	16'842'550.00	57'822'400.00	16'924'800.00	55'415'400.00	17'274'858.86	55'717'994.90
20	COMPTABILITE	762'500.00	56'200.00	603'900.00	60'300.00	575'789.78	140'686.15
200	Comptabilité générale	762'500.00	56'200.00	603'900.00	60'300.00	575'789.78	140'686.15
200.3011.00	Traitements	549'850.00		423'100.00		416'581.50	
200.3030.00	Cotisations AVS - AI	52'050.00		40'050.00		39'191.80	
200.3031.00	Allocations familiales communales	1'950.00		1'200.00		1'200.00	
200.3040.00	Cotisations caisse de pension	93'050.00		70'100.00		68'651.40	
200.3050.00	Assurances accidents & maladie	19'300.00		14'850.00		12'727.96	
200.3069.00	Remboursements de frais	500.00		500.00		144.65	
200.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	2'700.00		3'700.00		2'820.15	
200.3102.00	Livres, journaux, documentation, lois, avis mortuaires	100.00		100.00		86.00	
200.3111.00	Achats mobilier, machines, équipements de bureau	-		100.00		-	
200.3182.00	Télécommunications	700.00		400.00		360.60	
200.3184.00	Contentieux, frais de poursuites	22'300.00		29'800.00		14'025.72	
200.3185.00	Honoraires de la fiduciaire	20'000.00		20'000.00		20'000.00	
200.4319.00	Frais de rappel		4'600.00		8'000.00		4'676.71
200.4361.00	Remboursements de traitements et de charges sociales		-		-		1'757.35
200.4362.00	Remboursements de frais de poursuite		8'800.00		9'500.00		9'652.09
200.4362.10	Remboursements de frais (autres collectivités, etc)		19'600.00		19'600.00		19'600.00
200.4901.00	Imputations internes - Gestion eau-égout		23'200.00		23'200.00		105'000.00
21	IMPOTS	851'400.00	48'215'700.00	925'000.00	46'010'000.00	749'865.73	46'230'253.02
210	Impôts	851'400.00	48'215'700.00	925'000.00	46'010'000.00	749'865.73	46'230'253.02
210.3187.00	Emoluments de perception	335'000.00		325'000.00		340'684.95	
210.3191.00	Remb. impôts étrangers, ecclésiast. & act. dirigeantes	-		1'000.00		776.90	
210.3290.00	Intérêts compensatoires	25'400.00		33'000.00		8'485.06	
210.3301.00	Créances et débiteurs (défalcations)	491'000.00		566'000.00		399'918.82	
210.4001.00	PP - Revenus et bénéfiques en capital		25'650'000.00		25'200'000.00		25'542'383.63
210.4002.00	PP - Fortune		5'545'000.00		5'285'000.00		5'504'031.69
210.4003.00	Impôts à la source		1'072'000.00		845'000.00		1'086'520.63
210.4003.10	Impôts travailleurs frontaliers		2'250'000.00		2'220'000.00		2'223'465.70
210.4004.00	Impôt spécial des étrangers		825'000.00		600'000.00		570'158.60
210.4011.00	PM - Bénéfice		4'300'000.00		2'760'000.00		3'274'072.85
210.4012.00	PM - Capital		305'000.00		395'000.00		504'382.50

Compte	Désignation	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
210.4013.00	PM - Impôts complémentaires s/immeubles		403'000.00		345'000.00		512'957.50
210.4020.00	Impôts fonciers		3'125'000.00		2'950'000.00		2'975'096.15
210.4040.00	Droits de mutation		1'720'000.00		1'625'000.00		2'072'198.50
210.4050.00	Successions et donations		940'000.00		1'055'000.00		238'437.00
210.4061.00	Chiens		70'000.00		68'000.00		68'700.00
210.4090.00	Impôts récupérés après défalcatons		155'000.00		155'000.00		150'029.39
210.4090.10	Intérêts moratoires		355'000.00		350'000.00		287'678.63
210.4411.00	Gains immobiliers		1'130'000.00		1'535'000.00		766'926.30
210.4519.10	Compensation fédérale RFFA		370'700.00		622'000.00		453'213.95
22	SERVICE FINANCIER	12'965'600.00	9'550'500.00	13'524'050.00	9'345'100.00	13'709'543.85	9'347'055.73
220	Service financier	12'965'600.00	9'550'500.00	13'524'050.00	9'345'100.00	13'709'543.85	9'347'055.73
220.3183.00	Frais bancaires	8'400.00		9'000.00		8'803.61	
220.3183.10	Frais et commissions emprunts	8'000.00		12'800.00		1'366.65	
220.3191.00	Redevance radio-télévision	2'300.00		2'300.00		2'280.00	
220.3223.00	Intérêts des emprunts	500'000.00		572'900.00		489'664.07	
220.3301.00	Créances et débiteurs (défalcatons)	-		-		999.50	
220.3301.10	Charges extraordinaires	-		-		85.48	
220.3522.00	Péréquation - Participation - Acomptes	12'446'900.00		12'927'050.00		12'902'120.00	
220.3522.65	Péréquation - Participation - Solde année en cours	-		-		304'224.54	
220.4221.00	Intérêts des comptes bancaires et emprunts à court terme		20'000.00		20'000.00		18'775.56
220.4221.10	Escomptes créanciers		5'000.00		5'000.00		5'783.45
220.4249.00	Gains comptables		-		-		238.75
220.4250.00	Intérêts, dividendes (SRE-SEIC, etc)		158'800.00		128'000.00		161'930.00
220.4319.00	Commission de perception impôt source		650.00		2'400.00		1'852.49

Compte	Désignation	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
220.4342.00	Taxe usage du sol		808'300.00		611'300.00		477'328.71
220.4361.00	Remboursements de traitements et de charges sociales		267'350.00		252'000.00		728.10
220.4363.00	Récupérations actes de défauts de biens		3'200.00		2'800.00		3'131.35
220.4411.10	Redistribution taxe CO2		6'350.00		9'900.00		5'039.65
220.4522.00	Péréquation - Rétrocession Etat - Acomptes		7'953'450.00		8'009'050.00		7'868'076.00
220.4522.10	Péréquation - Rétrocession Etat - Solde année précédente		-		-		136'290.75
220.4522.20	Péréquation - Participation - Solde année précédente		-		-		3'646.74
220.4522.65	Péréquation - Rétrocession Etat - Solde année en cours		-		-		141'857.60
220.4690.00	Dons et legs		-		-		17'376.58
220.4909.00	Imputations internes - Intérêts		327'400.00		304'650.00		505'000.00
23	AMORTISSEMENTS & RESERVES	2'213'050.00	-	1'871'850.00	-	2'239'659.50	-
230	Amortissements et réserves non-ventilées	2'213'050.00	-	1'871'850.00	-	2'239'659.50	-
230.3303.00	Amortissements du patrimoine financier	-	-	-	-	306'320.00	-
230.3311.00	Amortissements du patrimoine adm. - Génie civil	751'600.00	-	571'900.00	-	728'755.43	-
230.3312.00	Amortissements du patrimoine adm. - Bâtiments	1'034'850.00	-	1'108'500.00	-	1'064'776.81	-
230.3313.00	Amortissements matériel, mobilier, machines, véhicules	162'950.00	-	126'850.00	-	16'183.40	-
230.3314.00	Amort. subventions d'invest. à des associations de communes	117'750.00	-	64'600.00	-	123'623.86	-
230.3315.00	Amortissements de subventions d'investissements	28'750.00	-	-	-	-	-
230.3329.00	Autres amortissements du patrimoine administratif	117'150.00	-	-	-	-	-
25	ECONOMIE	50'000.00	-	-	-	-	-
250	Economie	50'000.00	-	-	-	-	-
250.3185.00	Promotion économique	50'000.00	-	-	-	-	-

Compte	Désignation	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	BÂTIMENTS ET URBANISME	3'281'300.00	1'962'950.00	4'097'520.00	2'549'500.00	5'942'414.63	4'880'887.82
30	Administration	1'120'350.00	3'500.00	1'319'940.00	2'200.00	1'099'003.74	60'282.15
300	Administration	1'120'350.00	3'500.00	1'319'940.00	2'200.00	1'099'003.74	60'282.15
300.3011.00	Traitements	837'350.00		986'000.00		832'034.60	
300.3011.30	Traitements apprentis	8'750.00		3'250.00		-	
300.3030.00	Cotisations AVS - AI	78'050.00		93'650.00		75'709.82	
300.3031.00	Allocations familiales communales	2'200.00		2'640.00		2'800.00	
300.3040.00	Cotisations caisse de pension	139'800.00		165'350.00		136'755.85	
300.3050.00	Assurances accidents & maladie	38'250.00		51'750.00		38'151.67	
300.3069.00	Remboursements de frais	6'050.00		6'500.00		5'534.80	
300.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	2'600.00		3'900.00		1'804.82	
300.3102.00	Livres, journaux, documentation, lois, avis mortuaires	200.00		250.00		195.00	
300.3155.00	Entretien des véhicules, engins et accessoires	200.00		250.00		95.38	
300.3182.00	Télécommunications	5'300.00		5'600.00		5'127.70	
300.3186.00	Assurances véhicules	1'000.00		600.00		600.25	
300.3189.00	Frais divers - Tirages	600.00		200.00		193.85	
300.4356.00	Services à des tiers		3'500.00		2'200.00		4'050.00
300.4361.00	Remboursements de traitements et de charges sociales		-		-		56'232.15
35	BATIMENTS	2'037'450.00	1'847'500.00	2'634'080.00	2'325'400.00	4'730'708.94	4'605'642.22
350	Bâtiments patrimoine administratif	1'838'000.00	1'057'900.00	2'453'530.00	1'606'950.00	4'641'493.60	4'014'417.13
350.3011.00	Traitements des concierges	164'350.00		161'500.00		160'269.50	
350.3011.10	Traitements des concierges auxiliaires	81'700.00		115'800.00		114'534.27	
350.3030.00	Cotisations AVS - AI	23'500.00		26'250.00		24'302.15	
350.3031.00	Allocations familiales communales	750.00		880.00		1'116.10	
350.3040.00	Cotisations caisse de pension	32'050.00		31'550.00		35'502.08	
350.3050.00	Assurances accidents & maladie	8'700.00		9'750.00		7'968.28	
350.3069.00	Remboursements de frais, lavages linges	3'000.00		3'500.00		2'166.20	
350.3114.00	Achats de machines d'entretien	-		-		4'115.25	
350.3122.00	Achats de gaz	23'500.00		18'000.00		13'776.35	
350.3123.00	Achats d'électricité	130'000.00		130'000.00		82'171.95	
350.3124.00	Achats de mazout	66'300.00		76'000.00		59'618.10	
350.3133.00	Produits de nettoyage, fournitures	120'000.00		137'000.00		132'838.37	

Compte	Désignation	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
350.3141.00	Entretien des bâtiments	770'500.00		768'000.00		756'914.38	
350.3154.00	Entretien des machines d'exploitation	15'000.00		15'000.00		14'029.48	
350.3156.00	Entretien d'équipements et matériel spécialisé	270'200.00		265'500.00		256'967.68	
350.3161.00	Loyer locaux - Borgeaud 12	51'950.00		52'000.00		51'924.00	
350.3161.10	Loyer locaux - Paix 1 (UAPE)	12'950.00		51'700.00		50'579.65	
350.3182.00	Télécommunications - Concierges	4'900.00		5'300.00		4'486.90	
350.3182.10	Télécommunications - Cabines	650.00		650.00		606.00	
350.3182.20	Télécommunications - Alarmes	-		-		26.15	
350.3186.00	Assurances immeubles	53'500.00		60'650.00		47'850.76	
350.3189.00	Frais de surveillance WWF - patrimoine administratif	4'500.00		-		-	
350.3191.00	Rétro. état VD Taxe pour équipement communautaire	-		-		140'986.50	
350.3818.00	Attribution au fonds de réserve "Equipement Communautaire"	-		524'500.00		2'678'743.50	
350.4271.00	Location des salles communales et du refuge		60'000.00		60'000.00		24'536.50
350.4271.10	Location Montoly - AVASAD		113'750.00		113'700.00		113'707.40
350.4271.15	Location Montoly - AAS		38'300.00		38'300.00		38'297.40
350.4271.20	Location des bâtiments de service (concierges - divers)		19'200.00		19'200.00		19'200.00
350.4271.30	Location UAPE Mauverney		140'150.00		140'150.00		140'151.00
350.4271.45	Location UAPE - Perreret		134'500.00		134'500.00		145'691.00
350.4271.80	Stand, tirs militaires		750.00		750.00		750.00
350.4271.85	Loyer locaux - Paix 1 (UAPE)		12'950.00		51'700.00		37'204.00
350.4341.10	Taxe "Equipement Communautaire"		-		524'500.00		2'819'730.00
350.4361.00	Remboursements de traitements et de charges sociales		-		-		19'157.60
350.4363.00	Remboursements dommages (accidents, vandalisme,...)		62'300.00		38'300.00		93'830.95
350.4659.00	Participations et subventions de tiers		-		-		1'930.30
350.4902.00	Imputations - Produits d'entretien - Bâtiments scolaires		75'250.00		80'450.00		93'986.30
350.4902.10	Imputations - Entretien des bâtiments scolaires		400'750.00		405'400.00		466'244.68

Compte	Désignation	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
351	Bâtiments patrimoine financier	-	-	180'550.00	718'450.00	89'215.34	591'225.09
351.3141.10	Hôtel de la Plage - Charges & entretien	-	-	25'000.00	-	24'967.32	-
351.3141.60	Immeuble s/Vignes - Charges & entretien	-	-	29'650.00	-	22'271.35	-
351.3141.70	Immeuble s/Vignes - Frais de gérance	-	-	9'500.00	-	9'504.15	-
351.3186.00	Assurances immeubles	-	-	17'300.00	-	4'467.97	-
351.3191.00	Impôts et taxes diverses	-	-	700.00	-	665.55	-
351.3803.00	Attribution au fonds de réserve "Immeuble S/Vignes"	-	-	21'300.00	-	2'339.00	-
351.3909.10	Imputations - Intérêts Ch. du Vernay 2	-	-	56'200.00	-	-	-
351.3909.20	Immeuble s/Vignes - Imputations intérêts	-	-	20'900.00	-	25'000.00	-
351.4231.00	Hôtel de la Plage - Location	-	-	-	180'000.00	-	157'500.00
351.4231.20	Immeuble s/Vignes - Location	-	-	-	150'500.00	-	157'824.00
351.4231.30	Copropriété du Bochet - Location	-	-	-	180'000.00	-	167'961.09
351.4231.40	SDIS - Location locaux	-	-	-	107'950.00	-	107'940.00
351.4231.60	Location Bâtiments WWF	-	-	-	100'000.00	-	-
352	Immeuble s/Vignes	65'350.00	152'300.00	-	-	-	-
352.3141.00	Charges et entretien	31'100.00	-	-	-	-	-
352.3186.00	Assurances immeubles	2'400.00	-	-	-	-	-
352.3189.00	Frais de gérance	9'300.00	-	-	-	-	-
352.3803.00	Attribution au fonds de réserve "Immeuble s/Vignes"	2'500.00	-	-	-	-	-
352.3909.00	Imputations - Intérêts Immeuble s/Vignes	20'050.00	-	-	-	-	-
352.4231.00	Revenus immobiliers	-	152'300.00	-	-	-	-
353	Hôtel de la Plage	31'600.00	180'000.00	-	-	-	-
353.3141.00	Charges et entretien	28'000.00	-	-	-	-	-
353.3186.00	Assurances immeubles	3'600.00	-	-	-	-	-
353.4231.00	Revenus immobiliers	-	180'000.00	-	-	-	-
354	Locaux SDIS	2'150.00	107'900.00	-	-	-	-
354.3186.00	Assurances immeubles	2'150.00	-	-	-	-	-
354.4231.00	Revenus immobiliers	-	107'900.00	-	-	-	-
355	Copropriété du Bochet 2-Mauverney 19 à 25	-	180'000.00	-	-	-	-
355.4231.00	Quote-part résultat immobilier	-	180'000.00	-	-	-	-

Compte	Désignation	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
356	Bâtiments du WWF - part patrimoine financier	62'950.00	82'500.00	-	-	-	-
356.3186.00	Assurances immeubles	2'150.00		-		-	
356.3909.00	Imputations - Intérêts Immeubles WWF	60'800.00		-		-	
356.4231.00	Revenus immobiliers		82'500.00		-		-
357	Bâtiment la Combaz A5.4	31'200.00	77'700.00	-	-	-	-
357.3141.00	Charges et entretien	11'700.00		-		-	
357.3186.00	Assurances immeubles	1'700.00		-		-	
357.3909.00	Imputations - Intérêts Immeuble La Combaz A5.4	17'800.00		-		-	
357.4231.00	Revenus immobiliers		77'700.00		-		-
358	Bâtiment la Combaz A5.1 - part patrimoine financier	6'200.00	9'200.00	-	-	-	-
358.3141.00	Charges et entretien	2'600.00		-		-	
358.3186.00	Assurances immeubles	200.00		-		-	
358.3909.00	Imputations - Intérêts Immeuble La Combaz A5.1	3'400.00		-		-	
358.4231.00	Revenus immobiliers		9'200.00		-		-
36	URBANISME	123'500.00	111'950.00	143'500.00	221'900.00	112'701.95	214'963.45
360	Urbanisme	123'500.00	111'950.00	143'500.00	221'900.00	112'701.95	214'963.45
360.3003.00	Indemnités commission d'urbanisme	7'000.00		7'000.00		5'182.80	
360.3102.00	Avis d'enquêtes	11'500.00		11'500.00		9'098.85	
360.3185.00	Honoraires ingénieurs et architectes	40'000.00		40'000.00		29'192.95	
360.3185.10	Honoraires juridiques, avocats	20'000.00		20'000.00		23'385.90	
360.3185.20	Honoraires urbaniste	45'000.00		45'000.00		45'841.45	
360.3185.30	Honoraires - Cité de l'Energie	-		20'000.00		-	
360.4313.00	Permis de construire, d'habiter, d'utiliser		111'950.00		201'900.00		214'963.45
360.4902.00	Imputations internes - Cité énergie (Développement Durable)		-		20'000.00		-

Compte	Désignation	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	INFRASTRUCTURES ET ENVIRONNEMENT	7'803'050.00	4'392'600.00	8'017'790.00	4'660'950.00	8'320'688.61	5'278'155.97
40	ADMINISTRATION	1'036'750.00	-	1'056'000.00	-	807'919.54	6'991.55
400	Administration	1'036'750.00	-	1'056'000.00	-	807'919.54	6'991.55
400.3011.00	Traitements	772'600.00		791'700.00		613'435.25	
400.3030.00	Cotisations AVS - AI	73'150.00		75'000.00		57'129.86	
400.3031.00	Allocations familiales communales	1'950.00		1'200.00		1'200.00	
400.3040.00	Cotisations caisse de pension	132'950.00		132'750.00		101'268.90	
400.3050.00	Assurances accidents & maladie	35'850.00		41'400.00		27'311.43	
400.3069.00	Remboursements de frais	3'000.00		2'000.00		1'571.20	
400.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	3'000.00		3'000.00		1'742.18	
400.3102.00	Livres, journaux, documentation, lois, avis mortuaires	3'850.00		3'900.00		1'876.85	
400.3111.00	Achats mobilier, machines, équipements de bureau	2'500.00		-		-	
400.3155.00	Entretien des véhicules, engins et accessoires	2'700.00		2'700.00		95.37	
400.3182.00	Télécommunications	2'200.00		1'750.00		1'688.25	
400.3186.00	Assurances véhicules	1'000.00		600.00		600.25	
400.3189.00	Frais divers - Tirages	2'000.00		-		-	
400.4361.00	Remboursements de traitements et de charges sociales		-		-		6'991.55
41	TERRAINS	174'800.00	278'650.00	173'800.00	280'850.00	151'936.55	289'093.88
410	Terrains	129'800.00	278'650.00	129'800.00	277'650.00	109'300.85	287'268.88
410.3162.00	Redevance, soulte	129'800.00		129'800.00		109'300.85	
410.4232.00	Loyers, terrains et fermages		278'650.00		277'650.00		287'268.88
415	Forêts	45'000.00	-	44'000.00	3'200.00	42'635.70	1'825.00
415.3146.00	Entretien des forêts	45'000.00		44'000.00		42'635.70	
415.4355.00	Vente de bois		-		3'200.00		1'825.00
42	INFRASTRUCTURES	180'000.00	-	177'000.00	-	209'465.64	5'963.60
425	Infrastructures	180'000.00	-	177'000.00	-	209'465.64	5'963.60
425.3185.00	Honoraires géomètres, ingénieurs, cadastre	165'000.00		162'000.00		192'850.14	
425.3185.10	Honoraires juridiques, avocat	15'000.00		15'000.00		16'615.50	
425.4527.00	Région de Nyon - participation étude faisabilité Av.Mt-Blanc		-		-		5'963.60

Compte	Désignation	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
43	ROUTES	1'252'200.00	28'000.00	1'163'670.00	16'700.00	1'077'831.27	30'886.20
430	Service des routes	1'252'200.00	28'000.00	1'163'670.00	16'700.00	1'077'831.27	30'886.20
430.3011.00	Traitements	560'550.00		501'550.00		443'953.90	
430.3030.00	Cotisations AVS - AI	53'100.00		54'150.00		40'929.10	
430.3031.00	Allocations familiales communales	750.00		720.00		720.00	
430.3040.00	Cotisations caisse de pension	89'550.00		89'950.00		68'773.05	
430.3050.00	Assurances accidents & maladie	26'000.00		29'900.00		20'552.20	
430.3065.00	Frais d'habillement	23'000.00		24'700.00		21'929.24	
430.3069.00	Remboursements de frais	950.00		950.00		243.00	
430.3114.00	Achats de machines et matériel d'exploitation	12'500.00		7'500.00		18'947.70	
430.3133.00	Produits et fournitures divers	60'000.00		55'000.00		54'792.22	
430.3135.00	Achats de sel, chlorure	13'000.00		13'000.00		5'307.65	
430.3142.00	Entretien du réseau routier	320'000.00		300'000.00		316'203.00	
430.3155.00	Entretien des véhicules, engins et accessoires	55'000.00		60'000.00		64'494.01	
430.3182.00	Télécommunications	1'200.00		1'200.00		1'101.35	
430.3186.00	Assurances véhicules	16'500.00		15'950.00		15'386.60	
430.3188.00	Déneigement	6'000.00		6'000.00		1'871.85	
430.3192.00	Taxes véhicules	3'100.00		3'100.00		2'626.40	
430.3664.00	Littering (Développement Durable)	11'000.00		-		-	
430.4359.00	Prestations diverses		5'000.00		5'000.00		5'000.00
430.4361.00	Remboursements de traitements et de charges sociales		-		-		9'457.25
430.4363.00	Remboursements dommages (accidents, vandalisme,...)		12'000.00		11'700.00		16'428.95
430.4902.00	Imputations internes Littering (Développement Durable)		11'000.00		-		-
44	PARCS, PROMENADES, CIMETIERE	986'150.00	3'300.00	1'003'720.00	20'300.00	987'335.64	12'453.85
440	Parcs, Promenades, Cimetière	986'150.00	3'300.00	1'003'720.00	20'300.00	987'335.64	12'453.85
440.3011.00	Traitements	552'450.00		556'200.00		555'932.10	
440.3011.30	Traitements apprentis	13'550.00		20'750.00		18'550.15	
440.3030.00	Cotisations AVS - AI	53'600.00		54'650.00		53'953.31	
440.3031.00	Allocations familiales communales	500.00		720.00		960.00	
440.3040.00	Cotisations caisse de pension	90'450.00		89'000.00		87'448.50	
440.3050.00	Assurances accidents & maladie	26'250.00		30'200.00		26'974.01	
440.3065.00	Frais d'habillement	5'000.00		5'000.00		4'863.56	

Compte	Désignation	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
440.3069.00	Remboursements de frais	2'200.00		2'200.00		2'442.60	
440.3114.00	Achats de machines et matériel d'exploitation	15'000.00		15'000.00		14'025.25	
440.3121.00	SANE - Achats d'eau	5'000.00		-		-	
440.3133.00	Produits et fournitures divers	18'000.00		17'600.00		17'639.58	
440.3145.00	Aménagements de parcs, jardins et plantations	72'000.00		81'000.00		71'901.47	
440.3145.10	Entretien des parcs, jardins et plantations	70'000.00		68'500.00		69'841.63	
440.3145.25	Entretien des places de jeux communales	20'000.00		20'000.00		24'039.35	
440.3145.30	Entretien des ronds-points	28'000.00		28'000.00		24'462.23	
440.3145.40	Entretien du cimetière	6'000.00		6'000.00		5'928.50	
440.3155.00	Entretien des véhicules, engins et accessoires	-		2'000.00		1'943.75	
440.3182.00	Télécommunications	600.00		450.00		591.95	
440.3186.00	Assurances véhicules	6'250.00		6'450.00		5'837.70	
440.3526.00	SANE - Participation	1'300.00		-		-	
440.4272.00	Redevances, concessions cimetière		3'300.00		3'300.00		3'325.00
440.4359.00	Prestations diverses		-		-		2'723.50
440.4361.00	Remboursements de traitements et de charges sociales		-		-		4'805.35
440.4363.00	Facturation dégâts - vandalisme		-		-		1'600.00
440.4902.00	Imputations internes - Réseau agro-écologique (Dév. Durable)		-		17'000.00		-
45	ORDURES ET DECHETS	2'133'100.00	2'052'600.00	2'022'900.00	1'926'400.00	2'230'551.05	2'078'130.17
450	Ordures ménagères	944'000.00	944'000.00	889'000.00	889'000.00	917'487.55	917'487.55
450.3115.00	Containers, bennes à déchets	50'000.00		50'000.00		27'484.35	
450.3188.00	Frais transports & collectes	359'000.00		349'000.00		438'820.65	
450.3526.00	Taxes élimination ordures	475'000.00		430'000.00		422'474.55	
450.3526.10	SADEC - Participation	60'000.00		60'000.00		28'708.00	
450.4342.20	Rétrocession taxe au sac		528'000.00		518'000.00		528'985.45
450.4359.00	Prestations diverses		450.00		450.00		400.00
450.4818.00	Prélèvement au fonds de réserve "Déchets"		415'550.00		370'550.00		388'102.10
451	Déchèterie	1'108'100.00	1'108'100.00	1'036'900.00	1'036'900.00	1'159'810.10	1'159'810.10
451.3011.00	Traitements	163'450.00		151'650.00		153'963.35	
451.3011.10	Traitements des auxiliaires	1'800.00		-		-	
451.3030.00	Cotisations AVS - AI	15'700.00		14'400.00		13'674.12	
451.3040.00	Cotisations caisse de pension	26'150.00		24'600.00		24'516.90	
451.3050.00	Assurances accidents & maladie	7'700.00		7'950.00		6'878.17	
451.3080.00	Personnel intérimaire	5'000.00		40'000.00		45'068.25	

Compte	Désignation	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
451.3102.00	Communication déchets	15'000.00		15'000.00		10'289.20	
451.3123.00	Achats d'électricité	8'000.00		1'750.00		1'795.10	
451.3141.00	Entretien de la déchèterie	5'000.00		5'000.00		2'189.97	
451.3155.00	Entretien des véhicules, engins et accessoires	8'000.00		8'000.00		4'717.03	
451.3182.00	Télécommunications	500.00		500.00		438.50	
451.3186.00	Assurances véhicules	650.00		800.00		755.30	
451.3186.10	Assurances immeubles	1'850.00		-		-	
451.3188.00	Frais de transports et location bennes	205'000.00		190'000.00		173'450.18	
451.3188.10	Broyage et tamisage	36'000.00		72'000.00		81'338.75	
451.3190.10	Correction TVA suite contrôle	-		-		1'698.10	
451.3192.00	Taxes véhicules	150.00		150.00		108.00	
451.3301.00	Créances et débiteurs (défalcations)	12'450.00		6'400.00		-	
451.3526.00	Taxes éliminations	85'000.00		105'000.00		97'572.75	
451.3818.00	Attribution au fonds de réserve	503'350.00		393'700.00		541'356.43	
451.3909.00	Imputations - Intérêts Déchèterie	7'350.00		-		-	
451.4249.00	Gains comptables		-		-		14'098.85
451.4271.00	Loyer ressourceurie		30'400.00		-		-
451.4342.00	Taxes et redevances déchèterie		110'000.00		78'000.00		81'216.10
451.4342.10	Taxe forfaitaire habitants		739'900.00		732'900.00		719'879.95
451.4342.20	Taxe forfaitaire entreprises		222'000.00		220'000.00		226'400.00
451.4359.00	Prestations diverses		5'800.00		6'000.00		5'678.85
451.4361.00	Remboursements de traitements et de charges sociales		-		-		8'644.70
451.4656.10	Contribution fédérale voie de raccordement ferroviaire		-		-		103'891.65
452	Déchets particuliers	81'000.00	500.00	97'000.00	500.00	153'253.40	832.52
452.3011.00	Traitements	-		-		76'158.00	
452.3030.00	Cotisations AVS - AI	-		-		7'166.64	
452.3040.00	Cotisations caisse de pension	-		-		11'844.00	
452.3050.00	Assurances accidents & maladie	-		-		3'604.56	
452.3065.00	Frais d'habillement	-		-		325.40	
452.3069.00	Remboursements de frais	-		-		120.00	
452.3188.00	Frais de transports et location bennes	19'000.00		15'000.00		9'197.44	
452.3524.00	Déchets carnés	5'000.00		5'000.00		3'007.52	
452.3526.00	Taxes éliminations	57'000.00		77'000.00		41'829.84	
452.4654.00	Déchets carnés - Remboursement		500.00		500.00		832.52

Compte	Désignation	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
46	RESEAU D'EGOUTS - EPURATION	2'030'050.00	2'030'050.00	2'416'700.00	2'416'700.00	2'854'636.72	2'854'636.72
460	Réseau d'égouts - épuration	2'030'050.00	2'030'050.00	2'416'700.00	2'416'700.00	2'854'636.72	2'854'636.72
460.3011.00	Traitements	310'850.00		308'000.00		321'078.30	
460.3030.00	Cotisations AVS - AI	29'450.00		29'200.00		26'553.86	
460.3031.00	Allocations familiales communales	100.00		240.00		240.00	
460.3040.00	Cotisations caisse de pension	50'550.00		48'350.00		42'450.30	
460.3050.00	Assurances accidents & maladie	14'450.00		16'100.00		13'200.35	
460.3069.00	Remboursements de frais	400.00		400.00		336.90	
460.3123.00	Achats d'électricité	2'650.00		2'650.00		802.39	
460.3144.00	Entretien du réseau d'égouts	275'000.00		195'000.00		132'539.80	
460.3185.00	Infographie et repérages	-		60'000.00		48'161.50	
460.3311.00	Amortissements du patrimoine administratif	27'050.00		-		-	
460.3312.00	Amortissements patrimoine administratif	-		3'850.00		3'865.75	
460.3526.00	APEC - Participation	1'301'900.00		1'269'200.00		1'235'996.72	
460.3811.10	Attribution au fonds de réserve "Egouts"	-		469'960.00		924'410.85	
460.3901.00	Imputations internes - Gestion	11'600.00		11'600.00		55'000.00	
460.3909.00	Imputations internes - Intérêts	6'050.00		2'150.00		50'000.00	
460.4341.00	Taxes de raccordement au réseau d'égouts		460'000.00		946'500.00		1'389'709.50
460.4342.00	Taxes annuelles d'entretien du réseau d'égouts		198'000.00		201'000.00		195'231.80
460.4342.10	Taxes annuelles d'épuration		986'000.00		996'000.00		969'006.00
460.4361.00	Remboursements de traitements et de charges sociales		-		-		33'698.70
460.4811.00	Prélèvement au fonds de réserve égouts		70'150.00		-		-
460.4811.10	Prélèvement au fonds de réserve épuration		315'900.00		273'200.00		266'990.72
47	COURS D'EAU	10'000.00	-	4'000.00	-	1'012.20	-
470	Cours d'eau, rives	10'000.00	-	4'000.00	-	1'012.20	-
470.3147.00	Entretien des cours d'eau et des rives du lac	10'000.00		4'000.00		1'012.20	

Compte	Désignation	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	6'932'100.00	482'450.00	5'940'870.00	523'200.00	5'593'502.83	604'086.87
50	ADMINISTRATION	140'550.00	-	48'350.00	-	44'108.35	-
500	Conseil d'établissement	3'000.00	-	4'000.00	-	2'268.35	-
500.3003.10	Indemnités conseil d'établissement	3'000.00		4'000.00		2'268.35	
501	Transports	137'550.00	-	44'350.00	-	41'840.00	-
501.3188.00	CarPostal - transports scolaires	93'750.00		-		-	
501.3662.00	Subventions transports scolaires	43'800.00		44'350.00		41'840.00	
51	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	3'946'150.00	310'050.00	3'193'730.00	314'900.00	2'904'511.93	329'212.94
511	Administration	40'600.00	-	48'850.00	-	33'509.65	-
511.3102.00	Livres, journaux, documentation, lois, avis mortuaires	2'700.00		2'700.00		761.95	
511.3111.00	Achats mobilier scolaire, administratif	25'000.00		25'000.00		22'431.85	
511.3111.10	Achats matériel informatique et multimédia	-		8'500.00		408.00	
511.3151.00	Entretien du mobilier et machines de bureau	3'000.00		3'000.00		339.85	
511.3182.00	Télécommunications - Internet	700.00		500.00		483.00	
511.3186.00	Assurances accidents élèves	9'200.00		9'150.00		9'085.00	
512	Administration	5'400.00	-	19'600.00	-	19'521.20	-
512.3512.00	Contrat de prestations - Secrétariat	5'400.00		19'600.00		19'521.20	
513	Bâtiments scolaires	3'594'400.00	243'600.00	2'816'880.00	243'600.00	2'690'827.30	271'506.30
513.3011.00	Traitements des concierges	347'750.00		338'050.00		346'149.10	
513.3011.10	Traitements des concierges auxiliaires	392'000.00		337'700.00		401'602.40	
513.3011.30	Traitements apprentis	22'250.00		15'600.00		14'153.50	
513.3030.00	Cotisations AVS - AI	72'700.00		65'450.00		69'813.65	
513.3031.00	Allocations familiales communales	250.00		80.00		140.00	
513.3040.00	Cotisations caisse de pension	80'450.00		76'400.00		75'098.51	
513.3050.00	Assurances accidents & maladie	26'950.00		24'250.00		22'999.47	
513.3069.00	Remboursements de frais, lavages linges	2'000.00		2'400.00		2'018.25	
513.3122.00	Achats de gaz	57'600.00		54'000.00		55'325.85	
513.3123.00	Achats d'électricité	210'000.00		206'350.00		153'874.30	
513.3124.10	Chauffage à distance "Les Tuillières"	47'300.00		45'600.00		46'761.43	
513.3124.20	Chauffage à distance "Les Perrereys"	256'000.00		275'000.00		246'529.54	

Compte	Désignation	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
513.3163.00	Location Portakabins Mauverney	48'000.00		24'000.00		-	
513.3186.00	Assurances immeubles	54'300.00		45'700.00		42'769.87	
513.3189.00	Conciergerie par entreprises extérieures	28'000.00		42'000.00		22'723.70	
513.3189.10	Frais de surveillance	15'000.00		-		-	
513.3312.00	Amortissements du collège des Perrerets	675'800.00		11'900.00		132'005.61	
513.3312.20	Amortissements du collège de Mauverney	158'750.00		150'550.00		-	
513.3312.30	Amortissements du collège Les Tuillières	658'250.00		659'500.00		540'193.46	
513.3313.00	Amortissements matériel, mobilier, machines, véhicules	7'150.00		-		-	
513.3902.00	Imputations - Produits d'entretien	44'350.00		37'850.00		60'570.02	
513.3902.10	Imputations - Entretien des bâtiments scolaires	226'950.00		231'800.00		253'098.64	
513.3909.00	Imputations - Intérêts des emprunts	162'600.00		172'700.00		205'000.00	
513.4271.20	Location des bâtiments de service (concierges)		54'600.00		54'600.00		53'200.00
513.4271.35	Perrerets - Bâtiment B - 1er étage		105'000.00		105'000.00		105'000.00
513.4271.55	Location Les Tuillières - PPLS		84'000.00		84'000.00		92'700.00
513.4271.60	COV - Location salle		-		-		15'000.00
513.4361.00	Remboursements de traitements et de charges sociales		-		-		5'606.30
515	Ecolages	7'400.00	5'200.00	7'800.00	5'200.00	7'366.65	4'853.35
515.3522.00	Finances d'écolages	7'400.00		7'800.00		7'366.65	
515.4522.00	Finances d'écolages		5'200.00		5'200.00		4'853.35
516	Préventions	10'750.00	-	10'850.00	-	7'979.10	-
516.3185.00	Programmes de préventions	10'750.00		10'850.00		7'979.10	
517	Activités diverses	88'300.00	21'500.00	86'250.00	25'250.00	51'251.16	10'277.90
517.3011.10	Traitements devoirs parrainés	4'950.00		4'950.00		4'590.00	
517.3012.00	Traitements Sports Scolaires Facultatifs	13'000.00		13'000.00		6'083.00	
517.3012.10	Traitements Surveillant Tuillières	-		-		9'570.90	
517.3030.00	Cotisations AVS - AI	1'700.00		1'700.00		1'856.79	
517.3050.00	Assurances accidents & maladie	650.00		650.00		54.57	
517.3103.00	Activités culturelles et chorale	18'400.00		16'200.00		10'668.20	
517.3103.10	Subsides pédagogiques	14'350.00		14'450.00		9'633.25	

Compte	Désignation	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
517.3116.00	Education physique	1'200.00		1'250.00		-	
517.3170.00	Réceptions, manifestations	8'000.00		8'000.00		1'936.00	
517.3170.10	Fête du Chêne	18'550.00		18'550.00		1'686.45	
517.3522.00	Devoirs parrainés	7'500.00		7'500.00		5'172.00	
517.4332.00	Devoirs parrainés - Participation des parents		3'750.00		7'500.00		4'491.00
517.4359.00	Recettes Fête du Chêne		3'550.00		3'550.00		-
517.4512.00	Subsides du SEPS		14'200.00		14'200.00		5'786.90
518	Médical	12'850.00	-	12'850.00	-	6'504.37	-
518.3011.00	Traitements médecin scolaire	10'000.00		10'000.00		4'553.75	
518.3050.00	Assurances accidents & maladie	350.00		350.00		9.32	
518.3132.00	Pharmacie - Education santé	2'500.00		2'500.00		1'941.30	
519	Camps scolaires	186'450.00	39'750.00	190'650.00	40'850.00	87'552.50	42'575.39
519.3301.00	Créances et débiteurs (défalcations)	-		-		471.00	
519.3522.00	Camps scolaires	126'600.00		130'450.00		85'716.80	
519.3522.10	Courses d'école, sorties culturelles et/ou sportives	59'850.00		60'200.00		1'364.70	
519.4331.00	Participation des parents		18'350.00		18'800.00		13'260.00
519.4512.00	Subsides camps scolaires		21'400.00		22'050.00		29'315.39
52	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	2'518'200.00	155'050.00	2'397'890.00	190'150.00	2'187'222.00	171'150.58
520	Enseignement secondaire	28'250.00	-	43'350.00	-	40'437.45	-
520.3111.00	Achats mobilier scolaire, administratif	15'000.00		15'000.00		14'267.65	
520.3151.00	Entretien du mobilier et machines de bureau	2'000.00		2'000.00		297.60	
520.3182.00	Télécommunications - TIFA	850.00		650.00		606.00	
520.3186.00	Assurances accidents élèves	4'000.00		3'900.00		3'835.00	
520.3512.00	Contrat de prestations - Secrétariat	5'900.00		21'300.00		21'221.50	
520.3512.10	Conseil des Délégués Secondaire	500.00		500.00		209.70	
521	Activités diverses	32'600.00	-	31'050.00	850.00	27'889.64	-
521.3011.10	Traitements surveillant Grand Champ	-		-		4'143.64	
521.3012.00	Traitements Sports Scolaires Facultatifs	1'000.00		1'000.00		68.00	
521.3030.00	Cotisations AVS - AI	100.00		100.00		396.46	
521.3050.00	Assurances accidents & maladie	50.00		50.00		127.19	
521.3103.00	Activités culturelles	17'750.00		16'250.00		9'092.00	
521.3103.10	Subsides pédagogiques	1'600.00		1'550.00		-	

Compte	Désignation	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
521.3116.00	Education physique	1'050.00		1'050.00		447.85	
521.3116.10	Sport facultatif	1'050.00		1'050.00		-	
521.3170.00	Réceptions, manifestations	10'000.00		10'000.00		8'614.50	
521.3522.00	Appuis scolaires	-		-		5'000.00	
521.4512.00	Subsides du SEPS		-		850.00		-
522	Restauration	43'800.00	-	52'950.00	-	-	16'459.75
522.3131.00	Eldora - déficit d'exploitation	43'800.00		52'950.00		-	
522.4363.00	Eldora - bénéfice d'exploitation		-		-		16'459.75
523	Médical	19'450.00	-	19'350.00	-	10'332.24	-
523.3011.00	Traitements médecin scolaire	11'000.00		11'000.00		6'557.40	
523.3030.00	Cotisations AVS - AI	1'050.00		1'050.00		617.07	
523.3050.00	Assurances accidents & maladie	400.00		400.00		13.42	
523.3132.00	Pharmacie - Education santé	1'800.00		1'800.00		1'014.35	
523.3185.10	Préventions diverses - ETS secondaire	5'200.00		5'100.00		2'130.00	
524	Camps scolaires	254'350.00	69'750.00	208'700.00	61'300.00	80'719.67	26'026.85
524.3522.10	Camps scolaires	229'150.00		183'500.00		64'519.37	
524.3522.20	Courses d'école et activités sportives	25'200.00		25'200.00		16'200.30	
524.4249.00	Gains comptables		-		-		303.00
524.4331.00	Participation des parents		27'450.00		27'400.00		8'256.00
524.4512.00	Participation du canton		42'300.00		33'900.00		17'467.85
525	Ecolages	18'600.00	85'300.00	15'900.00	128'000.00	9'350.00	126'424.68
525.3522.00	Finances d'écolages	18'600.00		15'900.00		9'350.00	
525.4522.00	Finances d'écolages		85'300.00		128'000.00		126'424.68
526	Bâtiments scolaires	2'121'150.00	-	2'026'590.00	-	2'018'493.00	2'239.30
526.3011.00	Traitements des concierges	271'400.00		269'550.00		262'063.30	
526.3011.10	Traitements des concierges auxiliaires	167'000.00		163'050.00		164'554.65	
526.3011.30	Traitements apprentis	10'300.00		10'450.00		11'745.00	
526.3030.00	Cotisations AVS - AI	42'500.00		42'000.00		40'939.29	
526.3031.00	Allocations familiales communales	250.00		240.00		240.00	
526.3040.00	Cotisations caisse de pension	47'450.00		44'600.00		44'577.92	
526.3050.00	Assurances accidents & maladie	15'750.00		15'550.00		13'317.51	
526.3069.00	Remboursements de frais, lavages linges	-		1'500.00		1'127.60	

Compte	Désignation	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
526.3122.00	Achats de gaz	300.00		178'000.00		162'303.40	
526.3123.00	Achats d'électricité	202'000.00		202'400.00		147'599.05	
526.3124.20	Chauffage à distance "Grand-Champ"	216'000.00		-		-	
526.3186.00	Assurances immeubles	84'250.00		71'200.00		59'419.36	
526.3189.00	Frais de surveillance	8'000.00		8'000.00		6'309.00	
526.3312.30	Amortissements du collège de Grand Champ	696'350.00		701'500.00		696'404.00	
526.3313.00	Amortissements matériel, mobilier, machines, véhicules	128'800.00		70'300.00		26'330.60	
526.3902.00	Imputations - Produits d'entretien	30'900.00		42'600.00		33'416.28	
526.3902.10	Imputations - Entretien des bâtiments scolaires	173'800.00		173'600.00		213'146.04	
526.3909.00	Imputations - Intérêts emprunts	26'100.00		32'050.00		135'000.00	
526.4361.00	Remboursements de traitements et de charges sociales		-		-		2'239.30
53	ENSEIGNEMENT SPECIALISE	106'000.00	-	116'100.00	-	113'892.25	10'500.00
530	Enseignement spécialisé	106'000.00	-	116'100.00	-	113'892.25	10'500.00
530.3512.30	MATAS - participation frais de fonctionnement	300.00		500.00		-	
530.3522.10	Service psychopédagogique - Participation	83'950.00		85'200.00		83'394.15	
530.3522.20	PPLS La Dôle - Participation	7'150.00		7'250.00		5'125.45	
530.3522.30	Classes accueil - Participation	11'600.00		20'300.00		22'096.65	
530.3522.40	Classes accueil - Transports	3'000.00		2'850.00		3'276.00	
530.4522.00	Classes accueil - Transports - Part. communes		-		-		10'500.00
54	ORIENTATION PROFESSIONNELLE	19'700.00	-	18'000.00	-	17'754.05	-
540	Orientation professionnelle	19'700.00	-	18'000.00	-	17'754.05	-
540.3522.10	Office d'Orientation Scolaire et Professionnelle	19'700.00		18'000.00		17'754.05	
56	MEDICAL ET DENTAIRE	61'750.00	5'250.00	62'900.00	6'600.00	242'611.90	82'477.73
560	Service médical et dentaire	61'750.00	5'250.00	62'900.00	6'600.00	64'334.75	4'961.75
560.3524.00	Clinique dentaire - Participation	56'500.00		56'300.00		59'373.00	
560.3524.10	Soins dentaires	5'250.00		6'600.00		4'961.75	
560.4320.00	Facturation de soins dentaires		5'250.00		6'600.00		4'961.75

Compte	Désignation	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
561	Préventions médicales et sociales	-	-	-	-	178'277.15	77'515.98
561.3011.00	Traitements du personnel CEF	-	-	-	-	122'917.60	
561.3011.10	Traitements du personnel auxiliaire	-	-	-	-	6'609.20	
561.3030.00	Cotisations AVS - AI	-	-	-	-	12'146.48	
561.3031.00	Allocations familiales communales	-	-	-	-	960.00	
561.3040.00	Cotisations caisse de pension	-	-	-	-	20'549.20	
561.3050.00	Assurances accidents & maladie	-	-	-	-	3'773.22	
561.3069.00	Remboursements de frais	-	-	-	-	900.10	
561.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	-	-	-	-	10.00	
561.3161.00	Loyer locaux	-	-	-	-	8'700.00	
561.3182.00	Télécommunications	-	-	-	-	1'711.35	
561.4522.00	Etablissement scolaire de Begnins - Participation		-		-		36'845.49
561.4522.10	Etablissement scolaire de Genolier - Participation		-		-		36'845.49
561.4522.20	Participation financière stage HETS		-		-		3'825.00
58	TEMPLES ET CULTES	139'750.00	12'100.00	103'900.00	11'550.00	83'402.35	10'745.62
580	Temples et cultes	139'750.00	12'100.00	103'900.00	11'550.00	83'402.35	10'745.62
580.3011.10	Traitements des concierges auxiliaires	14'900.00		14'950.00		15'113.70	
580.3012.00	Traitements des organistes - Église Évangélique Réformée	24'350.00		23'850.00		22'208.40	
580.3013.00	Traitements des organistes - Communauté catholique	6'000.00		6'000.00		3'087.55	
580.3013.20	Traitements divers	1'400.00		1'700.00		750.00	
580.3030.00	Cotisations AVS - AI	3'700.00		3'700.00		3'410.71	
580.3040.00	Cotisations caisse de pension	1'300.00		950.00		1'074.66	
580.3050.00	Assurances accidents & maladie	1'400.00		1'400.00		526.77	
580.3123.00	Achats d'électricité	15'000.00		15'650.00		10'627.50	
580.3124.00	Achats de mazout Temple	14'000.00		15'000.00		8'628.60	
580.3131.00	Fournitures culte et messe	3'900.00		3'900.00		3'756.80	
580.3141.00	Entretien des bâtiments	10'000.00		11'100.00		8'912.65	
580.3186.00	Assurances immeubles	5'500.00		4'700.00		4'256.61	
580.3312.00	Amortissements rénovation Orgue du Temple	19'700.00		-		-	
580.3315.00	Amortissements de subventions d'investissements	16'650.00		-		-	
580.3522.00	Paroisse langue allemande	1'000.00		1'000.00		1'048.40	
580.3909.00	Imputations internes - Intérêts Eglise	950.00		-		-	
580.4522.00	Part. de Vich et Coinsins à la Chapelle catholique		4'450.00		4'403.75		4'286.62
580.4522.10	Part. de Vich et Coinsins au traitement des organistes		7'650.00		7'146.25		6'459.00

Compte	Désignation	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	POLICE	4'252'200.00	596'050.00	4'249'780.00	608'450.00	4'091'195.58	681'926.64
60	ADMINISTRATION	1'966'200.00	-	1'968'800.00	-	2'004'848.40	69'079.80
600	Administration	1'966'200.00	-	1'968'800.00	-	2'004'848.40	69'079.80
600.3511.10	Péréquation - réforme policière - répartition du solde	840'400.00		845'500.00		843'103.00	
600.3511.20	Péréquation - charges pour commune sans police	1'125'800.00		1'123'300.00		1'085'341.00	
600.3511.30	Péréquation - charges commune sans police - année précédente	-		-		44'760.40	
600.3511.65	Péréquation - réforme policière - Solde année en cours	-		-		19'879.72	
600.3511.70	Péréquation - charges commune sans police - Solde année en cours	-		-		11'764.28	
600.4521.10	Péréquation - répartition du solde - Rétroc.année précédente						69'079.80
61	SERVICE DE LA POPULATION	905'100.00	416'050.00	910'290.00	409'450.00	829'010.58	445'942.34
610	Marché hebdomadaire	-	-	-	-	21'297.26	9'160.04
610.3011.10	Traitements du personnel auxiliaire	-		-		13'038.70	
610.3030.00	Cotisations AVS - AI	-		-		66.51	
610.3069.00	Remboursements de frais	-		-		503.20	
610.3170.00	Réceptions, manifestations	-		-		7'544.85	
610.3301.00	Créances et débiteurs (défalcatons)	-		-		144.00	
610.4359.00	Locations emplacements		-		-		5'776.50
610.4359.10	Part communale taxe de séjour		-		-		3'383.54
611	Sécurité routière	31'500.00	1'600.00	40'000.00	2'300.00	29'851.77	1'688.90
611.3143.00	Signalisations, marquages, panneaux affichage	31'500.00		40'000.00		29'851.77	
611.4363.00	Remboursements dommages (accidents, vandalisme,...)		1'600.00		2'300.00		1'688.90
612	Patrouilleuses scolaires	109'400.00	-	111'550.00	-	89'894.91	101.05
612.3012.00	Traitements	94'000.00		94'100.00		83'179.18	
612.3030.00	Cotisations AVS - AI	8'900.00		8'950.00		5'944.02	
612.3040.00	Cotisations caisse de pension	200.00		200.00		184.27	
612.3050.00	Assurances accidents & maladie	3'300.00		3'300.00		587.44	
612.3116.00	Achats d'équipements et de matériel spécialisé	3'000.00		5'000.00		-	
612.4361.00	Remboursements de traitements et de charges sociales		-		-		101.05

Compte	Désignation	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
613	Prévention et surveillance	76'700.00	1'400.00	81'200.00	1'400.00	62'961.95	1'404.00
613.3189.00	Prestations mandataires externes	74'200.00		78'700.00		61'161.95	
613.3651.00	Projets divers	2'500.00		2'500.00		1'800.00	
613.4359.00	Ventes et prestations diverses		1'400.00		1'400.00		1'404.00
614	Société de Sauvetage de Nyon	6'000.00	-	11'050.00	-	10'895.80	-
614.3651.00	Participation Société de Sauvetage de Nyon	6'000.00		11'050.00		10'895.80	
615	Sécurité publique	681'500.00	413'050.00	666'490.00	405'750.00	614'108.89	433'588.35
615.3011.00	Traitements	484'500.00		474'100.00		436'778.85	
615.3030.00	Cotisations AVS - AI	45'900.00		44'900.00		39'577.02	
615.3031.00	Allocations familiales communales	1'700.00		1'440.00		1'264.00	
615.3040.00	Cotisations caisse de pension	78'200.00		74'300.00		69'217.40	
615.3050.00	Assurances accidents & maladie	17'000.00		16'650.00		13'030.29	
615.3069.00	Remboursements de frais	1'500.00		1'500.00		504.80	
615.3069.10	Remboursements de frais - nettoyages vêtements	2'400.00		3'600.00		3'363.80	
615.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	3'850.00		3'200.00		3'121.15	
615.3102.00	Livres, journaux, documentation, lois, avis officiels	2'000.00		2'500.00		127.55	
615.3115.00	Achats de véhicules - Leasing	4'100.00		8'150.00		8'119.80	
615.3116.00	Achats d'équipements et de matériel spécialisé	12'500.00		12'000.00		10'274.25	
615.3155.00	Entretien des véhicules, engins et accessoires	11'000.00		11'000.00		1'773.50	
615.3182.00	Télécommunications	3'400.00		3'400.00		2'353.36	
615.3186.00	Assurances véhicules	1'800.00		2'250.00		2'235.60	
615.3188.00	Frais de transport et garde-meuble	4'000.00		-		-	
615.3189.00	Emoluments divers	3'000.00		3'000.00		1'032.97	
615.3189.10	Plan de mobilité du personnel	-		-		16'120.20	
615.3301.00	Créances et débiteurs (défalctions)	4'650.00		4'500.00		5'214.35	
615.4064.00	Taxes sur les appareils automatiques		2'000.00		-		-
615.4101.00	Patentes boissons		5'600.00		-		-
615.4101.10	Patentes tabacs		200.00		-		-
615.4272.00	Autorisations de stationner		40'000.00		40'000.00		40'301.65
615.4272.10	Plan de mobilité		-		-		61'802.45

Compte	Désignation	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
615.4312.00	Permissions établissements publics, procédés de réclame		38'000.00		38'000.00		13'930.00
615.4312.10	Emoluments sur auberges et débits de boissons		55'000.00		55'500.00		59'069.70
615.4359.00	Ventes & Prestations diverses		7'250.00		7'250.00		849.25
615.4361.00	Remboursements de traitements et de charges sociales		-		-		38'284.90
615.4362.00	Remboursement frais amendes, sommations		35'000.00		35'000.00		29'440.50
615.4370.00	Amendes		180'000.00		180'000.00		137'934.90
615.4659.00	Emoluments OP		50'000.00		50'000.00		51'975.00
62	CONTROLE DES HABITANTS	656'200.00	180'000.00	637'990.00	199'000.00	597'122.92	166'904.50
620	Contrôle des habitants	656'200.00	180'000.00	637'990.00	199'000.00	597'122.92	166'904.50
620.3003.00	Indemnités Commission de naturalisation	7'200.00		7'200.00		4'025.00	
620.3011.00	Traitements	408'000.00		395'100.00		379'032.05	
620.3030.00	Cotisations AVS - AI	38'650.00		37'400.00		35'668.40	
620.3031.00	Allocations familiales communales	250.00		240.00		300.00	
620.3040.00	Cotisations caisse de pension	67'000.00		63'000.00		60'250.80	
620.3050.00	Assurances accidents & maladie	14'300.00		13'850.00		11'623.95	
620.3069.00	Remboursements de frais	1'200.00		1'200.00		345.40	
620.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	1'600.00		2'000.00		822.40	
620.3183.00	Frais cartes crédit	2'000.00		2'000.00		1'565.87	
620.3191.00	Etat, assignations permis étrangers - CI	116'000.00		116'000.00		103'489.05	
620.4312.00	Emoluments - Permis étrangers - CI		160'000.00		179'000.00		153'904.50
620.4391.00	Naturalisations - Frais administratifs		20'000.00		20'000.00		13'000.00
63	POLICE SANITAIRE	4'200.00	-	4'200.00	-	3'652.12	-
630	Police sanitaire	4'200.00	-	4'200.00	-	3'652.12	-
630.3003.00	Indemnités commission de salubrité	1'700.00		4'200.00		3'652.12	
630.3011.10	Indemnités contrôleur des champignons	2'500.00		-		-	
64	INHUMATIONS	31'950.00	-	34'350.00	-	38'023.80	-
640	Service des inhumations	31'950.00	-	34'350.00	-	38'023.80	-
640.3188.00	Pompes funèbres	7'500.00		7'500.00		13'401.20	
640.3524.00	Centre funéraire régional	24'450.00		26'850.00		24'622.60	

Compte	Désignation	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
65	DEFENSE CONTRE L'INCENDIE	421'800.00	-	424'400.00	-	352'890.98	-
650	Défense contre l'incendie	421'800.00	-	424'400.00	-	352'890.98	-
650.3521.10	Participation au SDIS	421'800.00		424'400.00		352'890.98	
66	PROTECTION CIVILE	266'750.00	-	269'750.00	-	265'646.78	-
660	Protection civile	266'750.00	-	269'750.00	-	265'646.78	-
660.3186.00	Assurances immeubles	2'050.00		1'750.00		1'609.18	
660.3521.10	Participation à la région PCi	264'700.00		268'000.00		264'037.60	

Compte	Désignation	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
7	SECURITE SOCIALE	19'236'850.00	876'950.00	19'873'020.00	668'260.00	18'698'977.55	1'540'201.62
70	SERVICE ADMINISTRATIF	-	-	189'650.00	-	187'354.80	34'717.65
705	Agence d'assurances sociales	-	-	189'650.00	-	187'354.80	34'717.65
705.3515.00	AAS - Participation	-	-	189'650.00	-	187'354.80	-
705.4525.00	AAS - Excédent exercice précédent	-	-	-	-	-	34'717.65
71	ACCUEIL DE L'ENFANCE	6'442'050.00	814'600.00	5'929'670.00	605'910.00	5'319'770.13	408'258.15
710	Accueil de l'enfance	343'350.00	3'800.00	300'810.00	-	200'102.99	2'500.00
710.3011.00	Traitements	243'600.00	-	220'000.00	-	150'436.00	-
710.3011.20	Traitements du personnel auxiliaire	1'600.00	-	-	-	-	-
710.3030.00	Cotisations AVS - AI	23'250.00	-	20'850.00	-	14'156.68	-
710.3031.00	Allocations familiales communales	1'450.00	-	960.00	-	960.00	-
710.3040.00	Cotisations caisse de pension	41'900.00	-	36'500.00	-	25'176.00	-
710.3050.00	Assurances accidents & maladie	8'600.00	-	7'750.00	-	4'613.56	-
710.3069.00	Remboursements de frais	100.00	-	50.00	-	-	-
710.3116.00	Achats d'équipements et de matériel spécialisé (AFJ)	6'000.00	-	6'000.00	-	-	-
710.3182.00	Télécommunications	600.00	-	1'100.00	-	160.75	-
710.3185.00	Honoraires et frais d'expertise-conseil Primokiz	-	-	-	-	1'500.00	-
710.3655.00	Subvention Jardins Educatif	3'100.00	-	3'100.00	-	3'100.00	-
710.3655.10	Subside communal Projet "Aikicom"	8'150.00	-	3'300.00	-	-	-
710.3655.20	Subside communal APE	1'200.00	-	1'200.00	-	-	-
710.3655.80	Soutien pré-scolaire élèves allophones (Mots piccolos)	3'800.00	-	-	-	-	-
710.4512.00	Soutien pré-scolaire élèves allophones (MP) subvention cant.	-	3'800.00	-	-	-	-
710.4653.00	Subvention aux frais d'honoraires Primokiz	-	-	-	-	-	2'500.00
711	Réseau d'Accueil des Toblerones (RAT)	3'868'550.00	-	3'852'750.00	-	3'738'252.03	-
711.3515.00	FAJE - Participation communale	67'250.00	-	67'000.00	-	65'970.00	-
711.3655.00	RAT - Participation structure administrative	165'550.00	-	164'950.00	-	213'585.00	-
711.3655.10	RAT - Frais de pension accueil collectif parascolaire	988'600.00	-	1'041'550.00	-	1'037'731.70	-
711.3655.20	RAT - Frais de pension accueil collectif préscolaire	1'633'250.00	-	1'633'250.00	-	1'445'462.55	-
711.3655.30	RAT - Frais de pension accueil familial de jour	951'000.00	-	930'000.00	-	932'052.75	-
711.3655.40	RAT - Frais de pension enfants hors réseau	43'000.00	-	16'000.00	-	43'450.03	-
711.3655.50	RAT - Socle de solidarité	19'900.00	-	-	-	-	-

Compte	Désignation	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
712	Pause dej'	400'750.00	334'900.00	422'140.00	334'600.00	454'001.29	312'946.40
712.3011.00	Traitements	-		-		47'281.35	
712.3011.10	Traitements du personnel auxiliaire	197'800.00		227'350.00		196'899.43	
712.3030.00	Cotisations AVS - AI	18'750.00		21'550.00		20'839.54	
712.3031.00	Allocations familiales communales	-		240.00		240.00	
712.3040.00	Cotisations caisse de pension	4'900.00		4'750.00		12'548.12	
712.3050.00	Assurances accidents & maladie	6'950.00		8'000.00		6'196.35	
712.3069.00	Remboursements de frais	550.00		500.00		423.80	
712.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	500.00		500.00		9.00	
712.3116.00	Matériel divers (jeux, etc)	-		-		5'685.15	
712.3116.10	Renouvellement vaisselle	1'300.00		1'300.00		-	
712.3182.00	Télécommunications	900.00		550.00		1'292.80	
712.3301.00	Créances et débiteurs (défalcatons)	-		-		456.00	
712.3665.10	Achats repas Pause Déj'	169'100.00		157'400.00		162'129.75	
712.4332.00	Participation des parents Pause Déj		334'900.00		334'600.00		300'070.10
712.4361.00	Remboursements de traitements et de charges sociales		-		-		12'876.30
713	Devoirs accompagnés	44'950.00	12'950.00	36'150.00	22'050.00	32'765.64	16'091.00
713.3011.10	Traitements du personnel auxiliaire	39'600.00		31'900.00		29'524.92	
713.3030.00	Cotisations AVS - AI	3'750.00		3'050.00		2'777.59	
713.3040.00	Cotisations caisse de pension	50.00		50.00		23.62	
713.3050.00	Assurances accidents & maladie	1'400.00		1'150.00		439.51	
713.3182.00	Télécommunications	150.00		-		-	
713.4249.00	Gains comptables		-		-		999.50
713.4332.00	Participation des parents		12'950.00		22'050.00		15'091.50
714	Centre aéré	70'850.00	49'650.00	69'250.00	47'250.00	55'044.07	39'415.00
714.3011.10	Traitements du personnel auxiliaire	45'950.00		45'700.00		39'431.25	
714.3030.00	Cotisations AVS - AI	5'250.00		4'350.00		3'792.00	
714.3050.00	Assurances accidents & maladie	1'950.00		1'600.00		749.37	
714.3182.00	Télécommunications	400.00		400.00		358.80	
714.3663.00	Activités, loisirs, transports, matériel divers, bricolage	13'250.00		13'250.00		9'334.95	
714.3665.10	Achats repas Centre aéré	4'050.00		3'950.00		1'377.70	
714.4332.00	Participation des parents Centre aéré		49'650.00		47'250.00		39'415.00

Compte	Désignation	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
715	Jeunesse	1'562'600.00	413'300.00	1'217'310.00	201'950.00	823'975.43	37'305.75
715.3011.00	Traitements	716'550.00		682'450.00		471'572.50	
715.3011.10	Traitements du personnel auxiliaire	95'550.00		44'450.00		2'941.16	
715.3030.00	Cotisations AVS - AI	76'900.00		68'800.00		43'585.56	
715.3031.00	Allocations familiales communales	2'200.00		2'160.00		1'580.00	
715.3040.00	Cotisations caisse de pension	122'700.00		114'000.00		77'561.15	
715.3050.00	Assurances accidents & maladie	28'450.00		25'500.00		14'576.07	
715.3069.00	Remboursements de frais	6'750.00		6'500.00		751.10	
715.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	2'250.00		2'250.00		-	
715.3182.00	Télécommunications	5'900.00		5'950.00		3'917.30	
715.3189.00	Projets prévention Office Jeunesse	5'500.00		5'500.00		2'979.34	
715.3522.00	Appuis scolaires	7'500.00		7'500.00		-	
715.3653.10	Subventions au Centre de loisirs des jeunes	225'600.00		186'350.00		155'816.55	
715.3653.20	Passeports vacances	11'900.00		11'900.00		8'835.50	
715.3654.10	Espace Prévention La Côte - Travailleur social	13'450.00		13'400.00		13'194.00	
715.3655.00	Soutien pré-scolaire élèves allophones (Mots Piccolos)	-		-		1'920.00	
715.3662.00	Aides individuelles aux familles	2'000.00		2'000.00		-	
715.3664.10	Réseau Jeunesse	1'500.00		1'500.00		1'378.35	
715.3664.20	Skatepark en fête	5'000.00		5'000.00		-	
715.3664.30	Parlement des Jeunes (Bourse aux projets)	5'500.00		5'500.00		5'428.00	
715.3664.40	Easy Vote	7'500.00		7'500.00		7'108.05	
715.3664.50	Relax Corner - Partenariat Ludothèque Nyon	3'000.00		3'000.00		2'080.00	
715.3664.70	Dîner Quizz Citoyen (Repas Jeunes 18 ans)	5'000.00		5'000.00		1'242.15	
715.3664.75	Pépinière	5'000.00		5'000.00		3'755.10	
715.3664.80	Gland ça Marche	6'100.00		6'100.00		3'753.55	
715.3665.00	Achats repas Relax' Resto	200'800.00		-		-	
715.4332.00	Participation des parents Relax' Resto		212'500.00		-		-
715.4359.00	Recettes Gland ça marche		1'100.00		1'100.00		-
715.4361.00	Remboursements de traitements et de charges sociales		-		-		14'753.55
715.4512.00	Soutien pré-scolaire élèves allophones (MP) subvention cant.		-		-		3'302.20
715.4512.10	Subventions Activ'Action versées par DGEJ		28'800.00		28'650.00		19'250.00
715.4522.00	Participation financière Conseillères écoles-familles AISE		83'550.00		84'200.00		-
715.4522.10	Participation financière Conseillères écoles-familles AISGE		83'550.00		84'200.00		-
715.4522.20	Participation financière stage HETS		3'800.00		3'800.00		-

Compte	Désignation	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
716	Aide sociale communale	151'000.00	-	31'260.00	60.00	15'628.68	-
716.3011.00	Traitements	60'750.00		-		-	
716.3030.00	Cotisations AVS - AI	5'750.00		-		-	
716.3040.00	Cotisations caisse de pension	10'600.00		-		-	
716.3050.00	Assurances accidents & maladie	2'150.00		-		-	
716.3182.00	Télécommunications	300.00		-		-	
716.3183.00	Frais bancaires	-		60.00		-	
716.3659.00	Dons et subventions casuels	28'000.00		-		-	
716.3665.00	Aide sociale communale	12'000.00		12'000.00		1'000.00	
716.3665.10	Distribution sacs taxés naissances	17'450.00		19'200.00		14'628.68	
716.3665.20	Participation achats repas à domicile	14'000.00		-		-	
716.4809.00	Prélèvement au fonds de réserve "Fonds Cartier"		-		60.00		-
72	PREVOYANCE SOCIALE	12'561'600.00	-	13'537'250.00	-	12'974'485.32	1'033'876.32
720	Prévoyance sociale	12'561'600.00	-	13'537'250.00	-	12'974'485.32	1'033'876.32
720.3515.05	Participation à la cohésion sociale - acomptes	12'523'900.00		13'498'350.00		12'494'547.00	
720.3515.65	Participation à la cohésion sociale - Solde année en cours	-		-		442'335.42	
720.3525.00	CSR - Participation	37'700.00		38'900.00		37'602.90	
720.4515.00	Facture sociale - Rétrocession année précédente		-		-		1'024'705.62
720.4525.00	CSR - Excédent exercice précédent		-		-		9'170.70
73	SANTE PUBLIQUE	64'250.00	-	44'100.00	-	43'013.50	-
730	Santé publique	64'250.00	-	30'100.00	-	24'763.50	-
730.3011.00	Traitements	26'050.00		-		-	
730.3030.00	Cotisations AVS - AI	2'500.00		-		-	
730.3040.00	Cotisations caisse de pension	4'550.00		-		-	
730.3050.00	Assurances accidents & maladie	950.00		-		-	
730.3109.00	Programme communal de santé	10'000.00		10'000.00		4'972.50	
730.3654.10	Espace Prévention La Côte	20'200.00		20'100.00		19'791.00	

Compte	Désignation	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
731	Repas à domicile	-	-	14'000.00	-	18'250.00	-
731.3665.00	Participation achats repas	-		14'000.00		18'250.00	
74	INTEGRATION DES ETRANGERS	32'450.00	2'350.00	35'850.00	2'350.00	16'654.80	-
740	Commission d'intégration	17'450.00	2'350.00	15'850.00	2'350.00	1'654.80	-
740.3003.00	Indemnités commission d'intégration	2'600.00		3'000.00		910.00	
740.3189.00	Activités diverses	6'500.00		-		-	
740.3655.00	Activités diverses	-		4'500.00		744.80	
740.3655.20	Charges fête multiculturelle	8'350.00		8'350.00		-	
740.4359.00	Recettes fête multiculturelle		2'350.00		2'350.00		-
741	Cours de français	15'000.00	-	20'000.00	-	15'000.00	-
741.3655.00	Caritas - Subvention	15'000.00		20'000.00		15'000.00	
76	OFFICE DU LOGEMENT	120'000.00	60'000.00	120'000.00	60'000.00	126'699.00	63'349.50
760	Logement	120'000.00	60'000.00	120'000.00	60'000.00	126'699.00	63'349.50
760.3665.00	Aide individuelle au logement	120'000.00		120'000.00		126'699.00	
760.4515.00	Aide individuelle au logement - part. canton		60'000.00		60'000.00		63'349.50
77	SENIORS	16'500.00	-	16'500.00	-	31'000.00	-
770	Séniors	16'500.00	-	16'500.00	-	31'000.00	-
770.3653.00	VIVAG	16'500.00		16'500.00		31'000.00	

Compte	Désignation	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
8	SERVICES INDUSTRIELS	3'831'850.00	4'001'400.00	3'238'000.00	3'334'950.00	3'142'773.75	3'178'130.69
81	EAUX	1'736'250.00	1'736'250.00	1'929'600.00	1'929'600.00	2'078'794.65	2'078'794.65
810	Service des eaux	1'439'700.00	1'656'050.00	1'598'250.00	1'841'600.00	1'864'551.75	2'018'425.60
810.3011.00	Traitements	281'850.00		273'950.00		270'266.60	
810.3030.00	Cotisations AVS - AI	26'700.00		25'950.00		25'424.53	
810.3031.00	Allocations familiales communales	1'000.00		960.00		960.00	
810.3040.00	Cotisations caisse de pension	45'450.00		43'450.00		42'831.45	
810.3050.00	Assurances accidents & maladie	13'100.00		14'350.00		12'576.83	
810.3065.00	Frais d'habillement	1'500.00		1'500.00		1'211.65	
810.3069.00	Remboursements de frais	500.00		500.00		240.00	
810.3114.00	Achats et entretien compteurs	15'500.00		24'500.00		19'627.15	
810.3115.00	Achats de véhicules, engins et accessoires	13'000.00		10'000.00		7'036.73	
810.3121.00	Achats d'eau	80'000.00		45'000.00		31'818.78	
810.3121.10	Baules - Achats d'eau	-		35'000.00		35'305.15	
810.3133.10	Réservoirs - Frais exploitation	22'500.00		11'500.00		6'611.62	
810.3133.20	La Gresollière - Frais d'exploitation	-		4'500.00		3'610.29	
810.3144.00	Entretien du réseau d'eau	120'000.00		110'000.00		127'143.32	
810.3144.10	Extension du réseau d'eau	-		35'000.00		21'282.80	
810.3147.00	Entretien des fontaines	25'000.00		5'000.00		13'170.50	
810.3155.00	Entretien des véhicules, engins et accessoires	6'000.00		5'000.00		3'338.98	
810.3156.00	Contrats d'entretien	3'300.00		-		-	
810.3162.00	Redevance, soulte	900.00		-		-	
810.3182.00	Télécommunications	4'800.00		4'800.00		4'980.50	
810.3185.00	Honoraires analyses d'eau	15'000.00		15'000.00		11'090.95	
810.3185.10	Infographie et repérages	-		5'000.00		-	
810.3185.20	Honoraires géomètres, ingénieurs, cadastre	55'000.00		-		-	
810.3186.00	Assurances immeubles	2'800.00		2'350.00		2'181.25	
810.3186.10	Assurances véhicules	2'800.00		4'600.00		3'436.10	
810.3190.10	Correction TVA suite contrôle	-		-		16'681.60	
810.3192.00	Taxes véhicules	1'600.00		1'600.00		1'562.10	

Compte	Désignation	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
810.3301.00	Créances et débiteurs (défalcations)	-		-		3'878.00	
810.3329.00	Amortissements du service des eaux	236'150.00		219'950.00		250'791.48	
810.3526.00	SAPAN - Participation	155'350.00		115'150.00		115'484.02	
810.3811.00	Attribution au fonds de réserve "Eau"	281'700.00		556'840.00		717'009.37	
810.3901.00	Imputations internes - Gestion	11'600.00		11'600.00		50'000.00	
810.3909.00	Imputations internes - Intérêts	16'600.00		15'200.00		65'000.00	
810.4273.00	Taxes annuelles d'abonnement		55'000.00		55'000.00		55'325.25
810.4341.00	Taxes de raccordement au réseau d'eau		184'050.00		378'600.00		555'883.75
810.4351.00	Ventes d'eau		1'417'000.00		1'408'000.00		1'402'086.15
810.4361.00	Remboursements de traitements et de charges sociales		-		-		5'130.45
815	Sidemo	296'550.00	80'200.00	331'350.00	88'000.00	214'242.90	60'369.05
815.3121.00	Achats d'eau	30'000.00		15'000.00		6'949.90	
815.3123.00	Achats d'électricité	58'000.00		55'450.00		52'739.65	
815.3133.00	Produits de traitements	25'000.00		25'000.00		11'110.90	
815.3141.00	Entretien des bâtiments	35'000.00		25'000.00		1'762.25	
815.3156.00	Contrats d'entretien	30'500.00		43'400.00		32'651.00	
815.3156.10	Entretien du matériel exploitation	30'000.00		65'000.00		19'793.40	
815.3182.00	Télécommunications	2'800.00		2'800.00		2'614.65	
815.3185.00	Honoraires analyses d'eau	15'000.00		-		-	
815.3185.20	Honoraires géomètres, ingénieurs, cadastre	35'000.00		-		-	
815.3186.00	Assurances immeubles	5'250.00		3'900.00		4'476.55	
815.3189.00	Frais divers	30'000.00		45'800.00		26'839.85	
815.3190.10	Correction TVA suite contrôle	-		-		5'304.75	
815.3809.01	Attribution au fonds de réserve "SIDEMO"	-		50'000.00		50'000.00	
815.4526.00	Participation Arzier-le-Muids & Genolier		80'200.00		88'000.00		60'369.05

Compte	Désignation	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
82	ELECTRICITE	2'095'600.00	2'265'150.00	1'308'400.00	1'405'350.00	1'063'979.10	1'099'336.04
821	Eclairage public	300'600.00	470'150.00	260'600.00	357'550.00	245'661.75	281'018.69
821.3123.00	Achats d'électricité	150'600.00		150'600.00		145'780.75	
821.3143.00	Entretien de l'éclairage public	125'000.00		70'000.00		84'969.05	
821.3143.20	Eclairage de Noël	25'000.00		40'000.00		14'911.95	
821.4342.00	Taxe sur l'éclairage public		461'900.00		349'300.00		272'768.69
821.4659.00	Autres participations et subventions diverses de tiers		8'250.00		8'250.00		8'250.00
822	Efficacités énergétiques & Energies renouvelables	1'217'600.00	1'217'600.00	611'300.00	611'300.00	477'328.71	477'328.71
822.3003.00	Indemnités Commission de l'énergie	800.00		400.00		218.75	
822.3185.00	Honoraires - Cité de l'Energie	20'000.00		-		-	
822.3193.00	Cotisations "Cité de l'énergie"	2'600.00		2'600.00		2'600.00	
822.3329.00	Autres amortissements du patrimoine administratif	921'650.00		-		-	
822.3656.00	Subventions pour "Efficacités énergétiques"	242'550.00		183'400.00		131'634.80	
822.3656.10	Subvent. Efficacités énergétiques - propre usage	30'000.00		20'000.00		9'905.10	
822.3818.00	Attribution au fonds de réserve "Efficacités énergétiques"	-		404'900.00		332'970.06	
822.4342.00	Taxes pour les énergies renouvelables		808'300.00		611'300.00		477'328.71
822.4818.00	Prélèvement du fonds de réserve "Efficacités énergétiques"		409'300.00		-		-
823	Développement durable	577'400.00	577'400.00	436'500.00	436'500.00	340'988.64	340'988.64
823.3329.00	Autres amortissements du patrimoine administratif	25'300.00		-		-	
823.3656.00	Subventions pour Développement durable	173'250.00		130'950.00		80'724.48	
823.3656.10	Subvent. Développement durable - propre usage	82'000.00		70'500.00		78'239.13	
823.3818.00	Attribution au fonds de réserve "Développement durable"	285'850.00		187'050.00		179'899.45	
823.3902.00	Imputations interne - Littering (Développement Durable)	11'000.00		48'000.00		2'125.58	
823.4342.00	Taxes pour le développement durable		577'400.00		436'500.00		340'988.64

11.3 Renseignements complémentaires

Compte	Désignation	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE						
10	AUTORITES						
100	Conseil Communal						
100.3185.00	Honoraires communications	40'000.00		-		2'154.00	
Suite au succès des premières diffusions des séances du Conseil communal en début d'année, la chaîne NRTV a été consultée pour la captation et la diffusion des séances du second semestre 2021 par des professionnels. De plus, cela constitue un outil d'archivage audiovisuel de ces séances à l'usage du Bureau du Conseil et de l'Administration. Afin de pérenniser la diffusion des séances du Conseil, une enveloppe budgétaire comprenant les huit séances annuelles a été intégrée au budget de fonctionnement dès 2022. Le budget comprend la captation avec trois caméras ainsi que l'équipe d'opérateurs, le traitement du son, la réalisation en direct et la diffusion de ces vidéos en streaming et sur la chaîne NRTV.							
101	Municipalité						
101.3001.00	Traitements et vacations	588'000.00		558'000.00		554'625.00	
Les traitements et vacations de la Municipalité augmentent par rapport au budget précédent suite à l'instauration d'un treizième salaire sur la rémunération fixe des Municipaux, conformément au préavis municipal n° 94 relatif à l'indemnisation des membres de la Municipalité pour la législature 2021-2026, accepté par le Conseil communal le 25 mars 2021.							
11	ADMINISTRATION						
110	Secrétariat du Service de la population						
110.3155.00	Entretien des véhicules, engins et accessoires	-		1'500.00		248.75	
110.3186.00	Assurances véhicules	-		900.00		888.90	
110.4359.10	Recettes location véhicules communaux				1'000.00		650.00
		-	-	2'400.00	1'000.00	1'137.65	650.00
Le mini-bus pour le transport de personnes loué aux associations est hors d'usage. Compte tenu de sa vétusté et du coût important de remise en état, il a été décidé de ne pas le faire réparer. Pour mémoire, ce véhicule qui servait par le passé au transport des enfants au restaurant scolaire de Grand-Champ, puis au transport des repas du restaurant scolaire vers les UAPE et la Pause Déj', avait été mis à disposition des sociétés locales.							
110.3185.40	Promotion économique	-		-		38'749.90	
111.3185.40	Promotion économique	-		44'000.00		-	
250.3185.00	Promotion économique	50'000.00		-		-	
	Compte transféré du secteur 111 au secteur 250 dès 2022.	50'000.00		44'000.00		38'749.90	
Suite au remaniement des services et des dicastères pour la nouvelle législature, la promotion économique est rattachée au Service des finances et de l'économie, dès 2022. Lors de sa création, le poste de Délégué à la promotion économique était directement rattaché au Secrétariat municipal (secteur 111). Le Délégué à la promotion économique d'alors devenant le Chef du Service de la population, le rôle de Délégué à la promotion économique a suivi l'affectation comptable du Chef de service (secteur 110). Le poste d'Assistante chargée de la promotion économique a ensuite été rattaché à l'Office de la communication (secteur 111). L'enveloppe budgétaire globale allouée à la promotion économique est alignée à un niveau similaire aux budgets 2019 et 2020.							
110.3189.10	Plan de mobilité du personnel	23'000.00		23'000.00		-	
615.3189.10	Plan de mobilité du personnel	-		-		16'120.20	
	Compte transféré du secteur 110 au secteur 615 dès 2022.	23'000.00		23'000.00		16'120.20	
110.4272.10	Plan de mobilité		80'000.00		80'000.00		-
615.4272.10	Plan de mobilité		-		-		61'802.45
	Compte transféré du secteur 110 au secteur 615 dès 2022.		80'000.00		80'000.00		61'802.45
Le plan de mobilité du personnel, d'une part et le plan de mobilité de la Ville, d'autre part, sont gérés par le Secrétariat du Service de la population et non par le groupe des ASP. Les comptes de dépenses et de revenus liés au plan de mobilité ont donc été transférés du secteur 615 "Sécurité publique" vers le secteur 110 "Secrétariat du Service de la population" dès le budget 2021. Le compte 615.3189.10 "Plan de mobilité du personnel" (charges) est ainsi devenu le 110.3189.10 "Plan de mobilité du personnel". Le compte 615.4272.10 "Plan de mobilité" (revenus) est devenu le 110.4272.10 "Plan de mobilité".							
110.3659.00	Dons et subventions casuels	3'000.00		15'000.00		13'500.00	
110.3659.10	Aides à l'étranger	-		13'000.00		14'500.00	
716.3659.00	Dons et subventions casuels	28'000.00		-		-	
	Comptes transférés du secteur 110 au secteur 716 dès 2022.	31'000.00		28'000.00		28'000.00	
Suite au remaniement des services et des dicastères pour la nouvelle législature, les dons et subventions casuels ainsi que les aides à l'étranger sont réunis en un seul compte et transférés dans la section 716 relative aux affaires sociales. Une enveloppe de CHF 3'000.- est toutefois conservée dans le budget du Service de la population.							
110.3664.00	Littering (Développement Durable)	-		11'000.00		2'125.58	
110.4902.00	Imputations internes Littering (Développement Durable)			-	11'000.00		2'125.58
430.3664.00	Littering (Développement Durable)	11'000.00		-		-	
430.4902.00	Imputations internes Littering (Développement Durable)		11'000.00		-		-
	Comptes transférés du secteur 110 au secteur 430 dès 2022.	11'000.00	11'000.00	11'000.00	11'000.00	2'125.58	2'125.58
Suite au remaniement des services et des dicastères pour la nouvelle législature, les comptes de littering sont transférés du secteur 110 "Secrétariat du Service de la population" au secteur 430 "Service des routes" car c'est le Service de l'infrastructure et de l'environnement qui gère le littering et non plus le Service de la population.							

11.3 Renseignements complémentaires

Compte	Désignation	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
110.4064.00	Taxes sur les appareils automatiques		-		2'000.00		3'725.00
110.4101.00	Patentes boissons		-		2'000.00		250.00
110.4101.10	Patentes tabacs		-		200.00		-
615.4064.00	Taxes sur les appareils automatiques		2'000.00		-		-
615.4101.00	Patentes boissons		5'600.00		-		-
615.4101.10	Patentes tabacs		200.00		-		-
	Comptes transférés du secteur 110 au secteur 615 dès 2022.		<u>7'800.00</u>		<u>4'200.00</u>		<u>3'975.00</u>

Les comptes relatifs aux taxes sur les appareils automatiques, les patentes boissons et les patentes tabacs sont transférés au secteur 615 relatif à la sécurité publique car c'est le Groupe des ASP qui gère la délivrance de ces autorisations.

111	Secrétariat municipal						
110.3185.40	Promotion économique		-		-		38'749.90
111.3185.40	Promotion économique		-		44'000.00		-
250.3185.00	Promotion économique		50'000.00		-		-
	Compte transféré du secteur 111 au secteur 250 dès 2022.		<u>50'000.00</u>		<u>44'000.00</u>		<u>38'749.90</u>

Suite au remaniement des services et des dicastères pour la nouvelle législature, la promotion économique est rattachée au Service des finances et de l'économie, dès 2022. Lors de sa création, le poste de Délégué à la promotion économique était directement rattaché au Secrétariat municipal (secteur 111). Le Délégué à la promotion économique d'alors devenant le Chef du Service de la population, le rôle de Délégué à la promotion économique a suivi l'affectation comptable du Chef de service (secteur 110). Le poste d'Assistante chargée de la promotion économique a ensuite été rattaché à l'Office de la communication (secteur 111). L'enveloppe budgétaire globale allouée à la promotion économique est alignée à un niveau similaire aux budgets 2019 et 2020.

13 PERSONNEL

131	Mesures de sécurité et santé au travail (MSST)						
130.3093.10	MSST - Santé et sécurité au travail		-		62'500.00		76'924.86
131.3091.00	Formations MSST		10'800.00		-		-
131.3116.00	Achats d'équipement et de matériel spécialisé		21'800.00		-		-
131.3132.00	Achats de fournitures pour soins et analyses		13'050.00		-		-
131.3133.00	Achats produits et fourniture de nettoyage et de désinfection		3'500.00		-		-
131.3156.00	Entretien d'équipement et de matériel spécialisé		11'350.00		-		-
131.3182.00	Télécommunications		2'000.00		-		-
	Compte transféré du secteur 130 au secteur 131 dès 2022.		<u>62'500.00</u>		<u>62'500.00</u>		<u>76'924.86</u>

Afin de pouvoir détailler les coûts des mesures prises pour la santé et la sécurité au travail (MSST), une nouvelle section dédiée a été créée (131) et les dépenses prévues ont été ventilées par nature. Le budget global est identique à celui de l'année précédente.

15 AFFAIRES CULTURELLES

151	Théâtre						
151.3113.00	Achats et locations d'équipements techniques		45'000.00		40'000.00		40'018.69
151.3113.10	Location de matériel		-		5'000.00		53.85
			<u>45'000.00</u>		<u>45'000.00</u>		<u>40'072.54</u>

Les comptes "Achats d'équipements techniques" (151.3113.00) et "Location de matériel" (151.3113.10) ont été fusionnés en un seul compte renommé "Achats et locations d'équipements techniques" (151.3113.00).

16 TOURISME

161	Marché hebdomadaire						
161.3011.10	Traitement du personnel auxiliaire		4'550.00		4'550.00		-
161.3030.00	Cotisations AVS - AI		450.00		450.00		-
161.3050.00	Assurances accidents & maladie		200.00		200.00		-
161.3069.00	Remboursements de frais		1'000.00		1'000.00		-
161.3170.00	Réceptions, manifestations		5'000.00		5'000.00		-
161.3185.00	Honoraires organisation		12'000.00		12'000.00		-
161.4359.00	Locations emplacements		-		5'500.00		-
161.4359.10	Part communale taxe de séjour		3'400.00		3'600.00		-
610.3011.10	Traitement du personnel auxiliaire		-		-		13'038.70
610.3030.00	Cotisations AVS - AI		-		-		66.51
610.3069.00	Remboursements de frais		-		-		503.20
610.3170.00	Réceptions, manifestations		-		-		7'544.85
610.3301.00	Créances et débiteurs (défalcations)		-		-		144.00
610.4359.00	Locations emplacements		-		-		5'776.50
610.4359.10	Part communale taxe de séjour		-		-		3'383.54
	Comptes transférés du secteur 610 au secteur 161 dès 2021.		<u>23'200.00</u>		<u>8'900.00</u>		<u>21'297.26</u>
					<u>8'600.00</u>		<u>9'160.04</u>

Les comptes de dépenses et de revenus liés au marché ont été transférés du secteur 610 "Marché hebdomadaire" au secteur 161 "Marché hebdomadaire", nouveau secteur de la catégorie 16 "Tourisme", dès le budget 2021. Le marché est plus en lien avec le tourisme que la sécurité, section à laquelle il était rattaché historiquement, sous l'égide de l'ancien Service de la population, avant la fusion avec l'Administration générale. Cette pratique est plus transparente et plus pertinente. Le produit des taxes de séjour (160.4066.00) doit être rétrocédé à 85% à Région de Nyon et 7.5% à Nyon Région Tourisme. Les 7.5% restants peuvent être gardés par la Commune pour financer des projets en lien avec le développement du tourisme et de l'économie locale. Dès 2019, cette part est affectée au marché hebdomadaire.

11.3 Renseignements complémentaires

Compte	Désignation	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2	FINANCES						
25	ECONOMIE						
250	Economie						
111	Secrétariat municipal						
110.3185.40	Promotion économique	-	-	-	-	38'749.90	-
111.3185.40	Promotion économique	-	-	44'000.00	-	-	-
250.3185.00	Promotion économique	50'000.00	-	-	-	-	-
	Compte transféré du secteur 615 au secteur 110 dès 2022.	50'000.00	-	44'000.00	-	38'749.90	-

Suite au remaniement des services et des dicastères pour la nouvelle législature, la promotion économique est rattachée au Service des finances et de l'économie, dès 2022. Lors de sa création, le poste de Délégué à la promotion économique était directement rattaché au Secrétariat municipal (secteur 111). Le Délégué à la promotion économique d'alors devenant le Chef du Service de la population, le rôle de Délégué à la promotion économique a suivi l'affectation comptable du Chef de service (secteur 110). Le poste d'Assistante chargée de la promotion économique a ensuite été rattaché à l'Office de la communication (secteur 111). L'enveloppe budgétaire globale allouée à la promotion économique est alignée à un niveau similaire aux budgets 2019 et 2020.

Compte	Désignation	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	BÂTIMENTS ET URBANISME						
35	BATIMENTS						
351	Bâtiments patrimoine financier						
351.3141.10	Hôtel de la Plage - Charges & entretien	-	-	25'000.00	-	24'967.32	-
351.3141.60	Immeuble s/Vignes - Charges & entretien	-	-	29'650.00	-	22'271.35	-
351.3141.70	Immeuble s/Vignes - Frais de gérance	-	-	9'500.00	-	9'504.15	-
351.3186.00	Assurances immeubles	-	-	17'300.00	-	4'467.97	-
351.3191.00	Impôts et taxes diverses	-	-	700.00	-	665.55	-
351.3803.00	Attribution au fonds de réserve "Immeuble S/Vignes"	-	-	21'300.00	-	2'339.00	-
351.3909.10	Imputations - Intérêts Ch. du Vernay 2	-	-	56'200.00	-	-	-
351.3909.20	Immeuble s/Vignes - Imputations intérêts	-	-	20'900.00	-	25'000.00	-
351.4231.00	Hôtel de la Plage - Location	-	-	-	180'000.00	-	157'500.00
351.4231.20	Immeuble s/Vignes - Location	-	-	-	150'500.00	-	157'824.00
351.4231.30	Copropriété du Bochet - Location	-	-	-	180'000.00	-	167'961.09
351.4231.40	SDIS - Location locaux	-	-	-	107'950.00	-	107'940.00
351.4231.60	Location Bâtiments WWF	-	-	-	100'000.00	-	-
	Comptes transférés du secteur 351 au secteur 352 dès 2022.	-	-	180'550.00	718'450.00	89'215.34	591'225.09

Pour une meilleure lisibilité et plus de clarté dans les comptes relatifs au patrimoine financier, chaque bâtiment possèdera une section dès 2022 avec ses propres comptes de charges et de revenus. Il s'agit des sections suivantes :

- 352 : Immeuble s/Vignes
- 353 : Hôtel de la Plage
- 354 : Locaux SDIS
- 355 : Copropriété du Bochet 2 – Mauverney 19 à 25
- 356 : Bâtiments du WWF – part patrimoine financier
- 357 : Bâtiment la Combaz A5.4
- 358 : Bâtiment la Combaz A5.1 – part patrimoine financier

Les chiffres comparatifs sont présentés ci-après.

352	Immeuble s/Vignes						
351.3141.60	Immeuble s/Vignes - Charges & entretien	-	-	29'650.00	-	22'271.35	-
351.3141.70	Immeuble s/Vignes - Frais de gérance	-	-	9'500.00	-	9'504.15	-
351.3803.00	Attribution au fonds de réserve "Immeuble S/Vignes"	-	-	21'300.00	-	2'339.00	-
351.3909.20	Immeuble s/Vignes - Imputations intérêts	-	-	20'900.00	-	25'000.00	-
351.4231.20	Immeuble s/Vignes - Location	-	-	-	150'500.00	-	157'824.00
352.3141.00	Charges et entretien	31'100.00	-	-	-	-	-
352.3186.00	Assurances immeubles	2'400.00	-	-	-	-	-
352.3189.00	Frais de gérance	9'300.00	-	-	-	-	-
352.3803.00	Attribution au fonds de réserve "Immeuble s/Vignes"	2'500.00	-	-	-	-	-
352.3909.00	Imputations - Intérêts Immeuble s/Vignes	20'050.00	-	-	-	-	-
352.4231.00	Revenus immobiliers	-	152'300.00	-	-	-	-
	Comptes transférés du secteur 351 au secteur 352 dès 2022.	65'350.00	152'300.00	81'350.00	150'500.00	59'114.50	157'824.00
353	Hôtel de la Plage						
351.3141.10	Hôtel de la Plage - Charges & entretien	-	-	25'000.00	-	24'967.32	-
351.4231.00	Hôtel de la Plage - Location	-	-	-	180'000.00	-	157'500.00
353.3141.00	Charges et entretien	28'000.00	-	-	-	-	-
353.3186.00	Assurances immeubles	3'600.00	-	-	-	-	-
353.4231.00	Revenus immobiliers	-	180'000.00	-	-	-	-
	Comptes transférés du secteur 351 au secteur 353 dès 2022.	162'300.00	484'600.00	187'700.00	481'000.00	143'196.32	473'148.00
354	Locaux SDIS						
351.4231.40	SDIS - Location locaux	-	-	-	107'950.00	-	107'940.00
354.3186.00	Assurances immeubles	2'150.00	-	-	-	-	-
354.4231.00	Revenus immobiliers	-	107'900.00	-	-	-	-
	Compte transféré du secteur 351 au secteur 354 dès 2022.	-	107'900.00	-	107'950.00	-	107'940.00

11.3 Renseignements complémentaires

Compte	Désignation	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
355	Copropriété du Bochet 2-Mauverney 19 à 25						
351.4231.30	Copropriété du Bochet - Location		-		180'000.00		167'961.09
355.4231.00	Quote-part résultat immobilier		180'000.00		-		-
	Compte transféré du secteur 351 au secteur 355 dès 2022.		180'000.00		180'000.00		167'961.09
356	Bâtiments du WWF - part patrimoine financier						
351.4231.60	Location Bâtiments WWF		-		100'000.00		-
356.3186.00	Assurances immeubles	2'150.00		-		-	
356.3909.00	Imputations - Intérêts Immeubles WWF	60'800.00		-		-	
356.4231.00	Revenus immobiliers		82'500.00		-		-
	Compte transféré du secteur 351 au secteur 356 dès 2022.		62'950.00		100'000.00		-
357	Bâtiment la Combaz A5.4						
357.3141.00	Charges et entretien	11'700.00		-		-	
357.3186.00	Assurances immeubles	1'700.00		-		-	
357.3909.00	Imputations - Intérêts Immeuble La Combaz A5.4	17'800.00		-		-	
357.4231.00	Revenus immobiliers		77'700.00		-		-
	Nouveau secteur 357 dès 2022.		31'200.00		-		-
Prise en compte des charges et produits dès le 1er août 2022 sur la base d'estimations.							
358	Bâtiment la Combaz A5.1 - part patrimoine financier						
358.3141.00	Charges et entretien	2'600.00		-		-	
358.3186.00	Assurances immeubles	200.00		-		-	
358.3909.00	Imputations - Intérêts Immeuble La Combaz A5.1	3'400.00		-		-	
358.4231.00	Revenus immobiliers		9'200.00		-		-
	Nouveau secteur 351 au secteur 358 dès 2022.		6'200.00		-		-
Prise en compte des charges et produits dès le 1er octobre 2022 sur la base d'estimations.							
36	URBANISME						
360	Urbanisme						
360.3185.30	Honoraires - Cité de l'Energie	-		20'000.00		-	
360.4902.00	Imputations internes - Cité énergie (Développement Durable)		-		20'000.00		-
822.3185.00	Honoraires - Cité de l'Energie	20'000.00		-		-	
	Compte transféré du secteur 360 au secteur 822 dès 2022.		20'000.00		20'000.00		-
Suite au remaniement des services et des dicastères pour la nouvelle législature, les honoraires liés à Cité de l'énergie sont transférés du secteur 360 au secteur 822 "Efficacités énergétiques & Energies renouvelables".							
4	INFRASTRUCTURES ET ENVIRONNEMENT						
43	ROUTES						
430	Service des routes						
110.3664.00	Littering (Développement Durable)	-		11'000.00		2'125.58	
110.4902.00	Imputations internes Littering (Développement Durable)		-		11'000.00		2'125.58
430.3664.00	Littering (Développement Durable)	11'000.00		-		-	
430.4902.00	Imputations internes Littering (Développement Durable)		11'000.00		-		-
	Comptes transférés du secteur 110 au secteur 430 dès 2022.		11'000.00		11'000.00		2'125.58
Suite au remaniement des services et des dicastères pour la nouvelle législature, les comptes de littering sont transférés du secteur 110 "Secrétariat du Service de la population" au secteur 430 "Service des routes" car c'est le Service de l'infrastructure et de l'environnement qui gère le littering et non plus le Service de la population.							
44	PARCS, PROMENADES, CIMETIERE						
440	Parcs, Promenades, Cimetière						
440.3121.00	SANE - Achats d'eau	5'000.00		-		-	
440.3526.00	SANE - Participation	1'300.00		-		-	
		6'300.00					
Les achats d'eau et la participation financière au Syndicat d'arrosage de Nyon et environs (SANE) ont été affectés au secteur 440 "Parcs, Promenades, Cimetière" pour une meilleure lisibilité. Ces charges étaient comprises dans les achats d'eau du secteur 810 relatif au Service des eaux.							
440.3145.00	Aménagements de parcs, jardins et plantations	72'000.00		81'000.00		71'901.47	
440.4902.00	Imputations internes - Réseau agro-écologique (Dév. Durable)		-		17'000.00		-
		72'000.00		81'000.00		71'901.47	

Le préavis municipal n° 6 relatif à la demande de crédit d'investissement se rapportant au financement des réseaux agroécologiques " Nyon Région " et " Cœur de la Côte " pour la mise en oeuvre de la deuxième phase ayant été accepté par le Conseil communal le 8 octobre 2021, l'entier des coûts relatifs aux réseaux agroécologiques sera financé par le biais du préavis. Aucun coût résiduel n'est à prévoir sur ce compte.

11.3 Renseignements complémentaires

Compte	Désignation	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
46	RESEAU D'EGOUTS - EPURATION						
460	Réseau d'égouts - épuration						
460.3144.00	Entretien du réseau d'égouts	275'000.00		195'000.00		132'539.80	
460.3185.00	Infographie et repérages	-		60'000.00		48'161.50	
		<u>275'000.00</u>		<u>255'000.00</u>		<u>180'701.30</u>	

Les comptes d'entretien du réseau d'égouts et d'infographie et repérage ont été fusionnés afin de faciliter la compréhension de la tâche et optimiser l'entretien du réseau.

5 INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

50 ADMINISTRATION

501	Transports						
501.3188.00	CarPostal - transports scolaires	93'750.00		-		-	

Les frais de transports scolaires par CarPostal sont estimés à CHF 93'750.- en vertu de l'application de la nouvelle convention tarifaire.

51 ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

511	Administration						
511.3111.10	Achats matériel informatique et multimédia	-		8'500.00		408.00	
190.3111.00	Matériel et logiciels informatiques	15'000.00		10'050.00		78'572.31	
		<u>15'000.00</u>		<u>18'550.00</u>		<u>78'980.31</u>	

Tous les achats de matériel informatique ont été regroupés dans le secteur 190 relatif à l'informatique.

52 ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

526	Bâtiments scolaires						
526.3122.00	Achats de gaz	300.00		178'000.00		162'303.40	
526.3124.20	Chauffage à distance "Grand-Champ"	216'000.00		-		-	
		<u>216'300.00</u>		<u>178'000.00</u>		<u>162'303.40</u>	

Dès le 1er janvier 2022, le Collège de Grand-Champ sera raccordé au chauffage à distance (CAD). Il y a aura donc un passage aux pellets suite aux travaux de transformation de la chaufferie par ThermorésÔ SA en fin d'année 2021.

11.3 Renseignements complémentaires

Compte	Désignation	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	POLICE						
61	SERVICE DE LA POPULATION						
610	Marché hebdomadaire						
161.3011.10	Traitement du personnel auxiliaire	4'550.00		4'550.00		-	
161.3030.00	Cotisations AVS - AI	450.00		450.00		-	
161.3050.00	Assurances accidents & maladie	200.00		200.00		-	
161.3069.00	Remboursements de frais	1'000.00		1'000.00		-	
161.3170.00	Réceptions, manifestations	5'000.00		5'000.00		-	
161.3185.00	Honoraires organisation	12'000.00		12'000.00		-	
161.4359.00	Locations emplacements		5'500.00		5'000.00		-
161.4359.10	Part communale taxe de séjour		3'400.00		3'600.00		-
610.3011.10	Traitement du personnel auxiliaire	-		-		13'038.70	
610.3030.00	Cotisations AVS - AI	-		-		66.51	
610.3069.00	Remboursements de frais	-		-		503.20	
610.3170.00	Réceptions, manifestations	-		-		7'544.85	
610.3301.00	Créances et débiteurs (défalcations)	-		-		144.00	
610.4359.00	Locations emplacements		-		-		5'776.50
610.4359.10	Part communale taxe de séjour		-		-		3'383.54
	Comptes transférés du secteur 610 au secteur 161 dès 2021.						
		23'200.00	8'900.00	23'200.00	8'600.00	21'297.26	9'160.04

Les comptes de dépenses et de revenus liés au marché ont été transférés du secteur 610 "Marché hebdomadaire" au secteur 161 "Marché hebdomadaire", nouveau secteur de la catégorie 16 "Tourisme", dès le budget 2021. Le marché est plus en lien avec le tourisme que la sécurité, section à laquelle il était rattaché historiquement, sous l'égide de l'ancien Service de la population, avant la fusion avec l'Administration générale. Cette pratique est plus transparente et plus pertinente. Le produit des taxes de séjour (160.4066.00) doit être rétrocedé à 85% à Région de Nyon et 7.5% à Nyon Région Tourisme. Les 7.5% restants peuvent être gardés par la Commune pour financer des projets en lien avec le développement du tourisme et de l'économie locale. Dès 2019, cette part est affectée au marché hebdomadaire.

615	Sécurité publique						
110.3189.10	Plan de mobilité du personnel	23'000.00		23'000.00		-	
615.3189.10	Plan de mobilité du personnel	-		-		16'120.20	
	Compte transféré du secteur 110 au secteur 615 dès 2022.						
		23'000.00		23'000.00		16'120.20	
110.4272.10	Plan de mobilité		80'000.00		80'000.00		-
615.4272.10	Plan de mobilité		-		-		61'802.45
	Compte transféré du secteur 110 au secteur 615 dès 2022.						
			80'000.00		80'000.00		61'802.45

Le plan de mobilité du personnel, d'une part et le plan de mobilité de la Ville, d'autre part, sont gérés par le Secrétariat du Service de la population et non par le groupe des ASP. Les comptes de dépenses et de revenus liés au plan de mobilité ont donc été transférés du secteur 615 "Sécurité publique" vers le secteur 110 "Secrétariat du Service de la population" dès le budget 2021. Le compte 615.3189.10 "Plan de mobilité du personnel" (charges) est ainsi devenu le 110.3189.10 "Plan de mobilité du personnel". Le compte 615.4272.10 "Plan de mobilité" (revenus) est devenu le 110.4272.10 "Plan de mobilité".

110.4064.00	Taxes sur les appareils automatiques		-		2'000.00		3'725.00
110.4101.00	Patentes boissons		-		2'000.00		250.00
110.4101.10	Patentes tabacs		-		200.00		-
615.4064.00	Taxes sur les appareils automatiques		2'000.00		-		-
615.4101.00	Patentes boissons		5'600.00		-		-
615.4101.10	Patentes tabacs		200.00		-		-
	Comptes transférés du secteur 110 au secteur 615 dès 2022.						
			7'800.00		4'200.00		3'975.00

Les comptes relatifs aux taxes sur les appareils automatiques, les patentes boissons et les patentes tabacs sont transférés au secteur 615 relatif à la sécurité publique car c'est le Groupe des ASP qui gère la délivrance de ces autorisations.

7	SECURITE SOCIALE						
70	SERVICE ADMINISTRATIF						
705	Agence d'assurances sociales						
705.3515.00	AAS - Participation	-		189'650.00		187'354.80	
71	ACCUEIL DE L'ENFANCE						
710	Accueil de l'enfance						
710.3655.80	Soutien pré-scolaire élèves allophones (Mots piccolos)	3'800.00		-		-	
710.4512.00	Soutien pré-scolaire élèves allophones (MP) subvention cant.		3'800.00		-		-
715.3655.00	Soutien pré-scolaire élèves allophones (Mots Piccolos)	-		3'800.00		1'920.00	
715.4512.00	Soutien pré-scolaire élèves allophones (MP) subvention cant.		-		3'800.00		3'302.20
	Comptes transférés du secteur 715 au secteur 710 dès 2022.						
		3'800.00	3'800.00	3'800.00	3'800.00	1'920.00	3'302.20

Les comptes de charges et de revenus relatifs aux Mots Piccolos sont transférés du secteur 715 "Jeunesse" au secteur 710 "Accueil de l'enfance" qui gère cette prestation destinée au jeune public.

11.3 Renseignements complémentaires

Compte	Désignation	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
715	Jeunesse						
715.3665.00	Achats repas Relax' Resto	200'800.00		-		-	
715.4332.00	Participation des parents Relax' Resto		212'500.00		-		-

L'ouverture du Relax' Resto à Grand-Champ, engendrera des coûts supplémentaires estimés à CHF 200'800.- pour l'achat des repas et de CHF 99'500.- pour l'encadrement des jeunes par le personnel auxiliaire (charges sociales incluses). Ces charges seront très majoritairement compensées par la participation parentale dont les produits devraient s'élever à CHF 212'500.-.

716	Aide sociale communale						
110.3659.00	Dons et subventions casuels	3'000.00		15'000.00		13'500.00	
110.3659.10	Aides à l'étranger	-		13'000.00		14'500.00	
716.3659.00	Dons et subventions casuels	28'000.00		-		-	
	Comptes transférés du secteur 110 au secteur 716 dès 2022.	31'000.00		28'000.00		28'000.00	

Suite au remaniement des services et des dicastères pour la nouvelle législature, les dons et subventions casuels ainsi que les aides à l'étranger sont réunis en un seul compte et transférés dans la section 716 relative aux affaires sociales. Une enveloppe de CHF 3'000.- est toutefois conservée dans le budget du Service de la population.

716.3665.20	Participation achats repas à domicile	14'000.00		-		-	
731.3665.00	Participation achats repas	-		14'000.00		18'250.00	
		14'000.00		14'000.00		18'250.00	

La participation des achats de repas à domicile est transférée du secteur 731 "Repas à domicile" au secteur "716 Aide sociale communale" pour une meilleure lisibilité.

73	SANTE PUBLIQUE						
731	Repas à domicile						
716.3665.20	Participation achats repas à domicile	14'000.00		-		-	
731.3665.00	Participation achats repas	-		14'000.00		18'250.00	
		14'000.00		14'000.00		18'250.00	

La participation des achats de repas à domicile est transférée du secteur 731 "Repas à domicile" au secteur "716 Aide sociale communale" pour une meilleure lisibilité.

74	INTEGRATION DES ETRANGERS						
740	Commission d'intégration						
740.3189.00	Activités diverses	6'500.00		-		-	
740.3655.00	Activités diverses	-		4'500.00		744.80	
		6'500.00		4'500.00		744.80	

Ce changement de nature a été réalisé pour se conformer au plan comptable. La nature 3189 concernant les travaux divers étant exécutés par des tiers et la nature 3655 concernant les aides ou subventions à des institutions privées pour l'aide et la prévoyance sociale.

8 SERVICES INDUSTRIELS

81	EAUX						
810	Service des eaux						
810.3121.00	Achats d'eau	80'000.00		45'000.00		31'818.78	
810.3121.10	Baules - Achats d'eau	-		35'000.00		35'305.15	
		80'000.00		80'000.00		67'123.93	

Ces deux comptes relatifs aux achats d'eau ont été fusionnés pour une meilleure compréhension et plus de flexibilité dans la gestion. Le compte 810.3121.00 "Achats d'eau" a été renommé (auparavant "SAPAN - Achats d'eau").

810.3133.10	Réservoirs - Frais exploitation	22'500.00		11'500.00		6'611.62	
810.3133.20	La Gresollière - Frais d'exploitation	-		4'500.00		3'610.29	
		22'500.00		16'000.00		10'221.91	

Ces deux comptes relatifs aux frais d'exploitation de la Gresollière et Château Grillet ont été fusionnés pour une meilleure compréhension et plus de flexibilité dans la gestion. Le compte 810.3133.10 "Réservoirs - Frais exploitation" a été renommé (auparavant "Château Grillet - Frais exploitation").

82	ELECTRICITE						
822	Efficacités énergétiques & Energies renouvelables						
360.3185.30	Honoraires - Cité de l'Energie	-		20'000.00		-	
360.4902.00	Imputations internes - Cité énergie (Développement Durable)			-		20'000.00	
822.3185.00	Honoraires - Cité de l'Energie	20'000.00		-		-	
	Compte transféré du secteur 360 au secteur 822 dès 2022.	20'000.00		20'000.00		20'000.00	

Suite au remaniement des services et des dicastères pour la nouvelle législature, les honoraires liés à Cité de l'énergie sont transférés du secteur 360 au secteur 822 "Efficacités énergétiques & Energies renouvelables".

Taux	Etablissements	Échéances	Montants
-0.41%	Swissquote Bank	26.11.2021	5'000'000
-0.46%	Swissquote Bank	20.12.2021	3'000'000
-0.46%	BVG Stiftung	11.04.2022	4'000'000
1.68%	SUVA	22.12.2021	4'000'000
1.57%	SUVA	03.06.2022	4'000'000
1.69%	Postfinance	31.01.2023	5'000'000
1.38%	Postfinance	13.03.2023	1'490'000
1.50%	SUVA	12.07.2024	4'000'000
0.44%	Caisse de pension Poste	16.06.2025	5'000'000
0.98%	BCV	29.11.2027	10'000'000
0.40%	SUVA	30.06.2028	5'000'000
0.42%	SUVA	24.11.2028	5'000'000
0.10%	Basler Kantonal Bank	26.09.2029	5'000'000
0.25%	Postfinance	11.02.2031	4'000'000
0.45%	Postfinance	12.02.2035	4'000'000
0.82%	Postfinance	10.02.2040	4'000'000
			72'490'000

11.5 Plan des investissements

CRÉDITS ACCORDÉS - SOLDES À PAYER AU 25 OCTOBRE 2021

<u>N° Préavis</u>	<u>Objets</u>	<u>Soldes à payer</u>	<u>Axe du programme de législature</u>
71/2005 43/2008 64/2009	Etablissement d'une étude de faisabilité comprenant une étude préliminaire en améliorations foncières et une étude d'aménagement du territoire dans le cadre de la mise en oeuvre du schéma directeur intercommunal Gland/Vich – site 1c Demande de crédit d'étude pour la création d'une île de baignade et ses infrastructures au lieu-dit "Sous la Lignière"	15'759 161'992	Economie et habitat des synergies à exploiter Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
94/2010	Crédit d'investissement pour soutenir la mise en place du programme de réorganisation et de financement des transports publics régionaux 2011-2015	361'061	Economie et habitat des synergies à exploiter
12/2011	Demande de crédit pour la réalisation du Plan partiel d'affectation (PPA) «Falaise – Plage» pour les parcelles Nos 941, 942 et 943 du Plan cadastral de la commune de Gland	67'600	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
19/2012	Motion de M. Marco Fulvio Amado Ribeiro «Pour une révision du Plan directeur communal»	7'398	Economie et habitat des synergies à exploiter
21/2012	Octroi d'un crédit pour la réalisation de la première phase des aménagements nécessaires à la réorganisation des lignes de transports publics régionaux et du TUG	165'384	Economie et habitat des synergies à exploiter
38/2012	Demande d'un crédit de construction pour la réalisation du cheminement piétonnier public le long des rives du lac entre la plage communale de la « Falaise » et la parcelle N° 933	1'126'824	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
45/2013	Révision du plan général d'affectation (Plan de zones) et le règlement communal sur le plan général d'affectation et la police des constructions.	53'350	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
59/2014	Rénovation de l'enveloppe et des installations techniques des blocs A, B, C du Centre scolaire des Perrerets	77'513	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
66/2014	Demande de crédit pour les prestations d'urbanistes et de spécialistes pour l'élaboration du Plan partiel d'affectation (PPA) Gare Sud	52'920	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
71/2014	Octroi d'un crédit d'étude pour le réaménagement du vieux-bourg	56'069	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
82/2015	Octroi d'un crédit pour la démolition des bâtiments ECA N° 674, 310, 842, 2029 et la construction d'un nouveau passage inférieur piétons-deux-roues légers à la gare CFF	1'681'076	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
95/2016	Octroi d'un crédit pour l'assainissement de la chaufferie et la mise aux normes du tableau électrique principal du complexe communal de Montoly	80'788	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
14/2017	Demande de crédit de CHF 1'431'500.-- destiné à financer l'assainissement du réseau d'éclairage public	432'734	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
28/2017	Deuxième étape des travaux de rénovation des enveloppes et des installations techniques (blocs D et E) du centre scolaire des Perrerets.	3'453'460	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
40/2018	Augmentation du capital de ThermorésÔ SA, 1ère étape	300'000	Economie et habitat des synergies à exploiter
43/2018	Demande de crédit d'investissement pour la renaturation du Lavasson	-	Economie et habitat des synergies à exploiter
48/2018	Crédit d'investissement pour l'étude de mesures d'entretien du réseau d'eau potable, selon le Plan Directeur de Distribution de l'Eau (PDDE)	80'359	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
50/2019	Demande de crédit d'investissement pour l'équipement des collèges des Tuillières et Mauverney A et B en Wi-Fi professionnel et en écrans interactifs	384'534	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
54/2019	Demande de crédit d'investissement pour la rénovation de la salle des maîtres, d'un vestiaire filles, d'une détection incendie, d'une commande de gong et la mise en conformité des garde-corps au collège de Mauverney A et B	24'505	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
55/2019	Demande de crédit complémentaire d'investissement pour l'étude de l'aménagement de la plage de la Dullive	90'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale

11.5 Plan des investissements

58/2019	Demande de crédit d'investissement pour les travaux de rénovation et d'achèvement de l'orgue du Temple Saint-Paul	36'045 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
60/2019	Demande de crédit d'investissement pour le réaménagement de la rue Mauverney, tronçon Perron-Alpes.	823'493 Economie et habitat des synergies à exploiter
63/2019	Demande de crédit d'investissement pour l'acquisition du bâtiment A5.4 du quartier de La Combaz, sis sur la parcelle n° 4317 et destiné à l'aménagement d'une crèche et de quatre appartements.	1'999'500 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
65/2019	Demande de crédit d'investissement pour le renouvellement du parc des véhicules communaux.	1'286'880 Administration communale et gouvernance
66/2019	Demande de crédit d'investissement pour la sécurisation des berges de la Promenthouse.	542'170 Economie et habitat des synergies à exploiter
67/2020	Demande de crédit d'investissement pour la mise en œuvre du projet « Admin. 2.0. », soit la modernisation des outils informatiques de l'Administration.	644'353 Administration communale et gouvernance
68/2020	Demande de crédit d'investissement pour une étude en réponse à la motion de M. Patrick Vallat & consorts du GdG intitulé « Projet Smart City pour une ville de Gland plus efficiente, plus confortable et plus durable à l'aide des nouvelles technologies de l'information. »	29'613 Administration communale et gouvernance
70/2020	Reconduction du dispositif d'investissement solidaire de la région nyonnaise (DISREN) pour la période 2020-2025.	3'208'050 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
71/2020	Demande de crédit d'investissement pour l'aménagement de 2 classes provisoires et blocs sanitaires type « Portakabin » au collège de Grand Champ pour la rentrée scolaire 2020-2021 ».	302'587 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
72/2020	Demande de crédit d'investissement pour l'agrandissement et la relocalisation de la déchèterie ainsi que la constitution d'un droit de superficie sur la parcelle n°427.	4'327'150 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
73/2020	Demande de crédit d'investissement pour la rénovation de la place de jeux du Temple protestant	190'760 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
75/2020	Demande de crédit d'investissement pour la promotion et gestion différenciée de la nature en milieu construit	68'681 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
79/2020	Demande de crédit d'investissement pour la requalification du Chemin de la Crétaux et de la Rue du Perron « nord ».	2'235'279 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
80/2020	Demande de crédit d'investissement pour le renouvellement de mobilier scolaire des établissements primaires et secondaires sur 3 ans	423'725 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
81/2020	Demande de crédit d'investissement pour la réalisation des travaux du Vieux bourg - réaménagement (espace public + sous-sol)	863'294 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
82/2020	Demande de crédit d'investissement pour l'étude en vue de l'amélioration de l'accessibilité de la mobilité douce à la gare de Gland : passage sous-voies de l'Avenue du Mont-Blanc	110'000 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
86/2020	Soutien communal en relation avec la pandémie COVID-19.	503'960 Economie et habitat des synergies à exploiter
87/2020	Demande de crédit d'investissement pour la prospection de la nappe de la Cézille (SIDEMO)	662'275 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
88/2020	Demande de crédit d'investissement pour l'équipement des parcelles en lien avec le PPA "La Combaz"	2'086'251 Economie et habitat des synergies à exploiter
89/2020	Demande de crédit d'investissement pour la rénovation de l'enveloppe extérieure et de certains équipements techniques de la salle communale	1'380'200 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
91/2020	Demande de crédit d'investissement pour le renouvellement et l'acquisition de matériels et logiciels informatiques	189'768 Administration communale et gouvernance
92/2020	Demande de crédit d'investissement pour la réalisation de l'agrandissement du centre sportif "En Bord"	2'745'197 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
93/2021	Demande de crédit d'étude pour la refonte et la modernisation des transports urbains de Gland (TUG)	70'000 Economie et habitat des synergies à exploiter
100/2021	Acquisition du bâtiment A5.1 de La Combaz en vue de la création, notamment, d'une salle communautaire.	948'883 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale

11.5 Plan des investissements

96/2021	Demande d'un crédit d'investissement pour les études de l'agrandissement des collèges de Grand-Champ et Mauverney A + B et la construction d'un deuxième étage sur l'UAPE de Mauverney C.	7'750'536	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
97/2021	Demande de crédit d'investissement pour l'exploitation des espaces culturels à Grand-Champ	649'904	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
95/2021	Demande de crédit d'investissement pour l'élaboration d'un plan directeur de la mobilité et du stationnement.	190'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
6/2021	Demande de crédit d'investissement relatif au financement des réseaux agroécologiques « Nyon Région » et « Cœur de la Côte » pour la mise en œuvre de la deuxième phase	130'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Total soldes à payer		43'071'881	

PRÉAVIS EN PREMIÈRE LECTURE			
	<u>Objets</u>	<u>Montant</u>	<u>Axe du programme de législation</u>
12/2021	Demande de crédit d'investissement pour l'équipement du collège des Perrerets en Wi-Fi professionnel et en affichages numériques frontaux	670'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
13/2021	Demande de crédit d'investissement pour le remplacement des filtres à sable de la piscine des Perrerets	645'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Total préavis en 1ère lecture		1'315'000	

DEGRÉ DE PRIORITÉ 1 - SECOND SEMESTRE 2021			
	<u>Objets</u>	<u>Montant</u>	<u>Axe du programme de législation</u>
	Demande de crédit d'investissement complémentaire pour l'agrandissement et la relocalisation de la déchèterie	450'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Total degré de priorité 1		450'000	

DEGRÉ DE PRIORITÉ 2 - ANNÉE 2022			
	<u>Objets</u>	<u>Montant</u>	<u>Axe du programme de législation</u>
	Demande de crédit d'investissement pour le développement du système d'information du territoire (SIT) de la ville et le déploiement avec Cartolacôte	350'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
	Demande de crédit d'investissement pour les études de réhabilitation des bâtiments de la parcelle n°563 (WWF) ainsi que les aménagements extérieurs	650'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
	Demande de crédit d'investissement pour les aménagements liés à la patinoire régionale	200'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
	Demande de crédit d'investissement pour l'étude du réaménagement de la route Suisse (RC1)	100'000	Economie et habitat des synergies à exploiter
	Demande de crédit d'investissement pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures communales, 1ère étape	550'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
	Demande de crédit d'investissement pour la réalisation des travaux du Vieux bourg - réaménagement (espace public + sous-sol)	17'000'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
	Demande de crédit d'investissement pour la requalification de la rue de Gare et le remplacement de la conduite d'eau sous pression	2'000'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
	Demande de crédit d'investissement pour l'étude d'une passerelle Prangins-Gland : liaison modes doux	60'000	Economie et habitat des synergies à exploiter

11.5 Plan des investissements

Demande de crédit d'investissement pour la rénovation des places de jeux du Ruttet et de la Dôle	600'000 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour la mise en place d'une zone 30 km/h dans le secteur "Tuillières"	700'000 Economie et habitat des synergies à exploiter
Demande de crédit d'investissement pour le remplacement et bouclage du réseau d'eau sous pression au chemin des Oiseaux	1'000'000 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour l'aménagement PA Gare Sud - élaboration du plan d'affectation	200'000 Economie et habitat des synergies à exploiter
Demande de crédit d'investissement pour les travaux de réalisation de la liaison Cézille-Grésolière (SIDEMO)	1'600'000 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour les travaux de réalisation du captage de la nappe de la Cézille (SIDEMO)	1'850'000 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour l'extension du bâtiment des pompiers à Montoly	1'880'000 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour l'extension de la mezzanine au restaurant scolaire de de Grand-Champ	400'000 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour le réaménagement de la plage de la Falaise (phase travaux)	1'900'000 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour la surélévation et l'assainissement du bâtiment scolaire de Grand Champ	20'300'000 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour la réalisation de la passerelle Prangins-Gland: liaison modes doux	700'000 Economie et habitat des synergies à exploiter
Demande de crédit d'investissement pour l'étude de la requalification de la jonction autoroutière	200'000 Economie et habitat des synergies à exploiter
Demande de crédit d'investissement pour la promotion et gestion différenciée de la nature en milieu construit - place de "Montoly" et "En Ruyre"	500'000 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour l'entretien du patrimoine arboré communal	200'000 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour les terrains de sport extérieurs	2'000'000 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour l'amélioration du passage inférieur de l'avenue du Mt-Blanc	1'500'000 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour la refonte et l'extension des lignes de bus TUG	300'000 Economie et habitat des synergies à exploiter
Demande de crédit d'investissement pour la réalisation d'un local communautaire au quartier de la Combaz	800'000 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour les travaux de rénovation et modernisation du Temple	400'000 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour l'assainissement du réseau d'éclairage public, 2ème étape	2'500'000 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour l'étude et l'accompagnement pour un programme de rénovation à l'échelle communale	160'000 Economie et habitat des synergies à exploiter
Demande de crédit d'investissement relatif à la stratégie et déploiement de la communication institutionnelle	200'000 Administration communale et gouvernance
Total degré de priorité 2	60'800'000

11.5 Plan des investissements

DEGRÉ DE PRIORITÉ 3 - ANNÉE 2023		
Demande de crédit d'investissement pour l'étude de la plage de la Falaise : hôtel/restaurant	250'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour la création d'une place d'accueil au massif "Malagny", selon le Plan de gestion des forêts communales.	600'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour la rénovation et l'assainissement énergétique des bâtiments de la parcelle n°563 (WWF)	4'000'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour l'acquisition de complément de droits à bâtir à Mauverney	1'500'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour la réalisation des travaux de requalification de la jonction autoroutière	2'000'000	Economie et habitat des synergies à exploiter
Demande de crédit d'investissement pour la mise en séparatif du Ch. des Vignes	1'100'000	Economie et habitat des synergies à exploiter
Demande de crédit d'investissement pour les places de jeux de Cité-Ouest et du Ch. des Laurelles	400'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour la surélévation et l'assainissement des bâtiments scolaires de Mauverney (salle de gymnastique, surélévation blocs A et B)	30'000'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour l'aménagement de la plage de la Dullive	4'400'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour le renouvellement du parc des véhicules communaux - phase 2	1'000'000	Administration communale et gouvernance
Demande de crédit d'investissement pour le renouvellement de mobilier scolaire des établissements primaires et secondaires sur 3 ans	436'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour le renouvellement et l'acquisition de matériels et logiciels informatiques	400'000	Administration communale et gouvernance
Demande de crédit d'investissement pour l'analyse, le développement et le déploiement d'un Intranet institutionnel	50'000	Administration communale et gouvernance
Total degré de priorité 3	46'136'000	

DEGRÉ DE PRIORITÉ 4 - ANNÉE 2024		
Demande de crédit d'investissement pour le renouvellement du réseau d'assainissement à la rue du Perron, tronçon Mauverney/Vy-Creuse.	1'100'000	Economie et habitat des synergies à exploiter
Demande de crédit d'investissement renouvellement des compteurs d'eau	200'000	Economie et habitat des synergies à exploiter
Demande de crédit d'investissement pour la réalisation de l'assainissement du Complexe de Grand Champ	5'000'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures communales, 2ème étape	680'000	Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Total degré de priorité 4	6'980'000	

11.5 Plan des investissements

DEGRÉ DE PRIORITÉ 5 - ANNÉE 2025 ET AU-DELÀ DE LA LÉGISLATURE	
Reconduction du dispositif d'investissement solidaire de la région nyonnaise (DISREN) pour la période 2025-2031.	3'500'000 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour la réalisation de Gare Sud	70'000'000 Economie et habitat des synergies à exploiter
Demande de crédit d'investissement pour le réaménagement de la route Suisse (RC1)	3'000'000 Economie et habitat des synergies à exploiter
Demande de crédit d'investissement pour la requalification du chemin de la Vy-Creuse et de la rue du Perron	8'000'000 Economie et habitat des synergies à exploiter
Demande de crédit d'investissement pour la construction de locaux pour ambulances à Montoly (dans la continuité du bâtiment des pompiers)	560'000 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour la construction d'un immeuble locatif à Mauverney	10'000'000 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Demande de crédit d'investissement pour la réalisation de la piscine communale	18'000'000 Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
Total degré de priorité 5	113'060'000

11.6 Liste des abréviations

AAS	Agence d'assurances sociales	MSST	Appel aux médecins du travail et autres spécialistes de la sécurité au travail
AC	Assurance chômage	OMSV	Organisme Médico-Social Vaudois
ACG	Association des Commerçants de Gland	OP	Office des poursuites
ACI	Administration cantonale des impôts	OPL	Office de protection locale
AIL	Aide individuelle au logement	OPTI	Organisme pour le perfectionnement scolaire, la transition et l'insertion professionnelle
AO	Amende d'ordre	OSEO	Œuvre suisse d'entraide ouvrière
APEC	Association pour l'épuration des eaux usées de la Côte	PC / PCi	Protection civile
ARAS	Association régionale pour l'action sociale	PGEE	Plan général d'évacuation des eaux
ASP	Agent de sécurité publique	PM	Personnes morales
AVASAD	Association vaudoise d'aide et de soins à domicile	PP	Personnes physiques
CEF	Conseillère école-famille	PPA	Plan partiel d'affectation
CGN	Compagnie générale de navigation sur le lac Léman	PPLS	Psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire
CH	Contrôle des habitants	PQ	Plan de quartier
CI	Carte d'identité	RAT	Réseau d'accueil des Toblerones
CMS	Centre médico-social	RC	Responsabilité civile
CIP	Caisse intercommunale de pension	RPT	Réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons
COV	Conservatoire de l'Ouest Vaudois	SABOIS	Société anonyme pour l'exploitation de la source du Montant et des nappes souterraines du Bois-de-Chênes et de la Cézille, ainsi que pour la gestion des ressources d'eau de boisson
CRIDEC	Centre de ramassage et d'identification des déchets spéciaux à Eclépens	SADEC	Société anonyme pour le traitement des déchets de la Côte
CRL	Centre de rencontres et de loisirs	SANE	Syndicat d'arrosage de Nyon et environs
CS	Centre scolaire	SAPAN	Société anonyme pour le pompage et l'adduction d'eau du lac pour la région nyonnaise
CSR	Centre social régional	SBU	Service bâtiments et urbanisme
DGEO	Direction générale de l'enseignement obligatoire	SCRIS	Service de recherche et d'information statistiques
DISREN	Dispositif d'investissement solidaire de la région nyonnaise	SDIS	Service de défense incendie et de secours
DRPTC	Décret réglant les modalités d'application de l'impact financier de la RPT sur les communes vaudoises pour la facture sociale	SEIC	Société Electrique Intercommunale de la Côte
ECA	Etablissement cantonal d'assurances contre l'incendie	SEPS	Service de l'éducation physique et du sport
ELDORA	Entreprise de restauration collective	SI	Société immobilière
EMS	Etablissement médico-social	SIDEMO	Société intercommunale distribution eau du Montant
EPCL	Ecole professionnelle commerciale de Lausanne	SIE	Service infrastructures et environnement
ETS	Etablissement scolaire	SMHab	Surveillance mutuelle des habitations
EVAM	Etablissement vaudois pour l'accueil des migrants	SPOP	Service de la population
FAJE	Fondation pour l'accueil de jour des enfants	SRE	Société romande d'électricité
LAA	Loi sur l'assurance accident	TUG	Transports Urbains de Gland
LAJE	Loi sur l'accueil de jour des enfants	TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
LEM	Loi sur les écoles de musique	UAPE	Unité d'accueil pour écoliers
LEO	Loi sur l'enseignement obligatoire		
LOF	Loi sur l'organisation et le financement de la politique sociale		
LPP	Loi sur la prévoyance professionnelle		